



Service des affaires juridiques
Ce document est une codification administrative

À jour au 20 mai 2025

RÈGLEMENT R.A.V.Q. 554

RÈGLEMENT DE L'AGGLOMÉRATION SUR LE STATIONNEMENT DANS UN GARAGE, UN PARC DE STATIONNEMENT OU SUR UN TERRAIN GÉRÉ PAR LA VILLE

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION,
DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

CHAPITRE I

STATIONNEMENT

1. Le présent règlement s'applique à un des stationnements suivants situé sur le territoire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou :

- 1° Arboretum;
- 2° Caserne des Capucins (numéro 2);
- 3° Caserne Sainte-Odile (numéro 4);
- 4° Caserne Saint-Jean (numéro 1);
- 5° Caserne Saint-Sauveur (numéro 3);
- 6° Centrale de police;
- 7° Centre de services Montmorency;
- 8° Domaine Maizerets;
- 9° Édifice F.-X. Drolet;
- 9.1° Poste de pompage Estiambre;
- 10° Espace 400°;

- 11° Hôtel de ville;
- 12° Îlot du Palais;
- 13° Marché du Vieux-Port;
- 14° Marie-de-l'Incarnation;
- 15° Palais Montcalm;
- 16° Parc de l'exposition;
- 17° Place Jacques-Cartier;
- 18° Station de pompage Limoilou;
- 19° Station de pompage rue Soumande et avenue du Colisée;
- 20° Station de traitement des eaux usées, secteur Est;

Il s'applique à un des stationnements suivants situé sur le territoire de l'Arrondissement des Rivières :

- 1° Caserne Duberger (numéro 5);
- 2° Caserne Lebourgneuf (numéro 13);
- 3° Caserne Saulois (numéro 6)
- 4° Centre de tri;
- 5° Centre régional de récupération;
- 6° des Entrepreneurs;
- 7° des Gradins;
- 8° des Outils;
- 9° des Rocailles;
- 10° Desrochers;
- 10.1° Garage des Saulois;
- 11° Laboratoire Saint-Sacrement;
- 12° Pierre-Bertrand;

- 13° Poste de pompage des Gradins;
- 14° Réservoir de rétention Nord-Ouest;
- 15° Réservoir de rétention Saint-Sacrement;
- 16° Saint-Jacques;
- 17° Station de pompage Chauveau;
- 18° Station de pompage Desrochers;
- 19° Station de pompage du Parc-Technologique;
- 20° Station de pompage Pépin;
- 21° Station de pompage Saint-Léandre;
- 22° Station de pompage Vanier;
- 23° Stationnement Foucault, Parc linéaire;
- 24° Wilfrid-Hamel.

Il s'applique à un des stationnements suivants situé sur le territoire de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge :

- 1° Base de plein air de Sainte-Foy;
- 2° Caserne Champigny (numéro 10);
- 3° Caserne Sillery (numéro 15);
- 4° Centre sportif Sainte-Foy;
- 5° Édifice Andrée-P.-Boucher;
- 6° Édifice Blaise-Pascal;
- 7° Édifice De Lestres;
- 8° Garage municipal de Cap-Rouge;
- 9° Maison du lac;
- 10° Parc Cartier-Roberval;
- 11° Parc de la Plage Jacques-Cartier;

- 12° Parc nautique de Cap-Rouge;
- 13° Pluviomètre poste Notre-Dame;
- 14° Poste du pompage Duplessis;
- 15° Poste de surpression Jean-Gauvin;
- 16° Poste de surpression Saint-Félix;
- 17° Puits numéro 6, Cap-Rouge;
- 18° Régulateur côte Ross;
- 19° Réservoir de rétention Myrand;
- 20° Station de pompage Bourg-Royal;
- 21° Station de pompage Cap-Rouge;
- 22° Station de pompage du Foulon;
- 23° Usine de traitement de l'eau potable Sainte-Foy;
- 24° Usine de traitement des eaux usées Ouest.

Il s'applique à un des stationnements suivants situé sur le territoire de l'Arrondissement de Charlesbourg :

- 1° Corridor des cheminots, 58^e Rue;
- 2° Corridor des cheminots, Henri-Bourassa;
- 3° Édifice René-Bédard;
- 4° Poste de police Orsainville;
- 5° Usine de traitement de l'eau de Charlesbourg.

Il s'applique à un des stationnements suivants situé sur le territoire de l'Arrondissement de Beauport :

- 1° Caserne de Beauport (numéro 7);
- 2° Caserne de Beauport-Nord (numéro 17);
- 3° Piste cyclable du littoral, 110^e rue;

- 4° Piste cyclable du littoral, boulevard des Oblats;
- 5° Piste cyclable du littoral, rue Boisvert;
- 6° Piste cyclable du littoral, rue du Cheminot;
- 7° Piste cyclable du littoral, rue Francheville;
- 8° Poste de pompage, 3814, boulevard Sainte-Anne;
- 9° Poste de pompage du Havre;
- 10° Régulateur des Érables;
- 11° Réservoir Montmorency;
- 12° Station de pompage des Îlets;
- 13° Station de pompage du Torrent.

Il s'applique à un des stationnements suivants situé sur le territoire de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles :

- 1° Caserne de l'Ormière (numéro 6);
- 2° Caserne de Val-Bélair (numéro 12);
- 3° Caserne Saint-Émile (numéro 16);
- 4° Écocentre Loretteville;
- 5° Écocentre Val-Bélair;
- 6° Garage municipal Loretteville;
- 7° Lapierre (Corridor des Cheminots);
- 8° Parc du Château d'Eau;
- 9° Poste de police, Saint-Émile;
- 10° Travaux publics de l'Aéroport.

Il s'applique au stationnement suivant situé sur le territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures :

- 1° Caserne Saint-Augustin (numéro 11).

2022, R.A.V.Q. 554, a. 1; 2022, R.A.V.Q. 1518, a. 1; 2024, R.A.V.Q. 1639, a. 1.

2. Les stationnements suivants ne font l'objet d'aucune réglementation particulière :

1° Territoire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou :

- a) Chambre de contrôle Saint-Sacrement;
- b) Poste de pompage Notre-Dame-de-la-Garde;
- c) Réservoir de rétention Roc-Amadour;
- d) Réservoir de rétention Sacré-Coeur;
- e) Stationnement de l'incinérateur.

2° Territoire de l'Arrondissement des Rivières :

- a) Station de pompage l'Ormière.

3° Territoire de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge :

- a) Chambre de contrôle Dijon;
- b) Poste de pompage de l'Aéroport;
- c) Poste de pompage du Plateau;
- d) Poste de pompage Jouvence;
- e) Poste de pompage Saint-Laurent;
- f) Régulateur Longchamps;
- g) Réservoir de la Promenade-des-Soeurs;
- h) Réservoir de rétention Suète;
- i) Station de pompage Sillery;
- j) Station diffuseur Sainte-Foy.

4° Territoire de l'Arrondissement de Charlesbourg :

- a) Chambre des plaines;
- b) Chambre du zoo;
- c) Poste de pompage boulevard du Lac;

- d)* Poste de pompage Carbonneau;
- e)* Poste de pompage des Blaireaux;
- f)* Poste de pompage des Colibris;
- g)* Poste de pompage Henri-Bourassa 1;
- h)* Poste de pompage Henri-Bourassa 2;
- i)* Poste de surpression côte Bédard;
- j)* Poste de surpression de la Rivière-Jaune;
- k)* Poste de surpression des Érables;
- l)* Poste Prémont;
- m)* Réservoir Dorval;
- n)* Station de pompage des Laurentides.

5° Territoire de l'Arrondissement de Beauport :

- a)* Poste de chloration boulevard Raymond;
- b)* Poste de chloration du Moulin;
- c)* Poste de chloration Saint-Ignace;
- d)* Poste de pompage de l'Obiou;
- e)* Poste de pompage, 400 boulevard Sainte-Anne;
- f)* Poste de pompage, 1226 boulevard Sainte-Anne;
- g)* Poste de pompage, 4111 boulevard Sainte-Anne;
- h)* Régulateur Hawey;
- i)* Réservoir Robert-Giffard;
- j)* Station de pompage des Remous.

6° Territoire de l'Arrondissement de la Haute-Saint-Charles :

- a)* Chambre de compteur Venturi;

- b)* Poste de pompage Bastien;
- c)* Poste de pompage des Impératrices;
- d)* Poste de pompage Honfleur;
- e)* Poste de pompage Lapierre;
- f)* Poste de pompage Méduse;
- g)* Poste de pompage Modène;
- h)* Poste de pompage Montolieu;
- i)* Poste de surpression de la Passerelle;
- j)* Poste de surpression du Golf;
- k)* Poste de surpression Valcartier;
- l)* Puits de captation Smith;
- m)* Réservoir Bélair;
- n)* Réservoir Vézina;
- o)* Station de pompage chemin de la Passe;
- p)* Station de pompage Épinettes-Rouges;
- q)* Station de pompage Lac-Saint-Charles;
- r)* Station de pompage Roussin;
- s)* Station de pompage Val-Bélair.

7° Territoire de la Ville de l'Ancienne-Lorette :

- a)* Station de pompage Drolet;

8° Territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures :

- a)* Station de pompage du Cantonier;
- b)* Station de pompage du Lin;
- c)* Station de pompage du Trèfle;

d) Station de pompage Riviera;

e) Station de pompage Saint-Félix.

2022, R.A.V.Q. 554, a. 2.

3. Dans un stationnement mentionné à l'article 1, il est interdit de :

1° stationner un véhicule ailleurs que dans un espace délimité;

2° stationner un véhicule de façon à obstruer un autre véhicule, une allée ou un passage piétonnier;

3° stationner un véhicule de manière à empiéter dans plus d'un espace de stationnement;

4° stationner un véhicule dans un espace réservé à un détenteur de permis sans avoir payé le prix exigé et sans exposer le permis sur le tableau de bord du véhicule ou à l'endos du rétroviseur intérieur;

5° stationner un véhicule au-delà de la limite de temps autorisée;

6° stationner un véhicule dans une zone identifiée comme débarcadère ou réservée aux véhicules de protection contre l'incendie;

7° stationner un véhicule dans un espace de stationnement réservé à une personne handicapée à moins que le véhicule ne soit muni d'une vignette affichant le symbole international de fauteuil roulant, délivrée par une autorité administrative;

8° stationner un véhicule dans une case de stationnement pour laquelle un tarif est imposé sans acquitter le paiement requis;

9° stationner autre chose qu'un véhicule routier muni d'un moteur dont la masse nette ne dépasse pas 3 000 kilogrammes;

10° stationner, dans le cas des stationnements de l'Édifice F.-X.-Drolet et du Centre sportif de Sainte-Foy, de façon à ce que la plaque d'immatriculation du véhicule ne soit pas visible de la voie de circulation.

2022, R.A.V.Q. 554, a. 3; 2024, R.A.V.Q. 1639, a. 2; 2024, R.A.V.Q. 1710, a. 1.

4. Le propriétaire ou le conducteur d'un véhicule doit se conformer à la signalisation installée sur un terrain de stationnement mentionné à l'article 1.

2022, R.A.V.Q. 554, a. 4.

5. Dans le cas où le véhicule est muni d'une vignette visée au paragraphe 7° de l'article 3, le conducteur ou son passager doit, sur demande d'une personne

autorisée à délivrer un constat d'infraction, remettre, pour examen, le certificat attestant la délivrance de la vignette.

2022, R.A.V.Q. 554, a. 5.

6. Un véhicule stationné en contravention d'une disposition du présent règlement peut être remorqué.

2022, R.A.V.Q. 554, a. 6.

7. Les différents types de réglementation ou de prohibition ainsi que les moyens de contrôle applicables à un terrain de stationnement mentionné à l'article 1 sont identifiés et définis sous un code à l'annexe I.

2022, R.A.V.Q. 554, a. 7.

8. L'annexe II édicte, pour chaque terrain de stationnement mentionné à l'article 1, ce qui suit :

1° son nom;

2° sa localisation géographique;

3° sa référence à un plan de l'annexe III;

4° son nombre de cases, lorsque déterminé;

5° son opérateur;

6° Les codes de l'annexe I concernant les types de réglementation ou de prohibition et les moyens de contrôle qui lui sont applicables, le cas échéant;

7° les codes concernant la tarification édictée en vertu du règlement applicable imposée pour son utilisation, s'il y a lieu.

2022, R.A.V.Q. 554, a. 8.

9. Lorsqu'un panneau de signalisation indique que le stationnement est permis pour les véhicules autorisés, ceux-ci comprennent les véhicules de service d'urgence, de sécurité publique et ceux dont l'occupant s'occupe de l'entretien ou de la réparation du stationnement ou de l'un de ses accessoires.

2022, R.A.V.Q. 554, a. 9.

CHAPITRE II

INFRACTION ET PEINE

10. Nul ne peut contrevenir ni permettre que l'on contreviene à une disposition du présent règlement.

2022, R.A.V.Q. 554, a. 10.

11. Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement autre que celle prévue au paragraphe 7° de l'article 3 commet une infraction et est passible d'une amende d'un montant de 60 \$.

Quiconque contrevient au paragraphe 7° de l'article 3, commet une infraction et est passible d'une amende d'un montant de 200 \$.

Dans tous les cas, les frais s'ajoutent à l'amende.

2022, R.A.V.Q. 554, a. 11; 2023, R.A.V.Q. 1589, a. 2.

12. Si l'infraction est continue, cette continuité constitue, jour par jour, une infraction séparée et l'amende édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

2022, R.A.V.Q. 554, a. 12.

CHAPITRE III

DISPOSITIONS ABROGATIVES

13. Aux fins de son application sur un terrain de stationnement qui relève du conseil d'agglomération, le *Règlement sur le stationnement et la circulation dans les garages, les parcs de stationnement et les terrains de la ville*, VQS-19, et ses amendements, de l'ancienne Ville de Québec, est abrogé.

2022, R.A.V.Q. 554, a. 13.

14. *(Omis.)*

2022, R.A.V.Q. 554, a. 14.

15. *(Omis.)*

2022, R.A.V.Q. 554, a. 15.

CHAPITRE IV

DISPOSITION FINALE

16. *(Omis.)*

2022, R.A.V.Q. 554, a. 16.

ANNEXE I

(articles 6 et 7)

TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE
CONTRÔLE

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CH-1	Stationnement limité à 2 heures – 9 h à 18 h – lundi, mardi, mercredi et samedi 9 h à 21 h – jeudi et vendredi 14 h à 18 h – dimanche Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CH-2	Stationnement limité à 12 heures – en usage 24 heures par jour – 7 jours par semaine
CH-3	Stationnement limité à 24 heures – en usage 24 heures par jour – 7 jours par semaine En opération du 1 ^{er} novembre au 30 avril de chaque année
CH-4	Poste de perception
CH-5	Système de contrôle par carte d'accès
CH-6	Stationnement limité à 5 heures – en usage 24 heures par jour – 7 jours par semaine
CH-7	Stationnement limité à 5 heures – 9 h à 18 h – lundi, mardi, mercredi et samedi 9 h à 21 h – jeudi et vendredi 14 h à 18 h – dimanche
CH-8	Système de contrôle par horodateur du 16 octobre au 14 mai
CH-9	Poste de perception du 15 mai au 15 octobre
CH-10	Stationnement limité à 5 heures – tous les jours Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CH-11	Stationnement limité à 5 heures – 9 h à 18 h – lundi, mardi, mercredi et samedi 9 h à 21 h – jeudi et vendredi 10 h à 18 h – dimanche
CH-12	Poste de perception – lendemain de la fête des patriotes au lendemain de l'Action de Grâce
CH-13	Stationnement illimité pour les autobus – tous les jours
CP-1	Stationnement interdit aux véhicules munis d'un permis Stationnement limité à 90 minutes – visiteurs
CP-2	Stationnement limité à 60 minutes – 8 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-3	Stationnement limité à 60 minutes – 9 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-4	Stationnement limité à 60 minutes – 9 h à 17 h 30 – du lundi au samedi Stationnement limité à 60 minutes – 17 h 30 à 21 h – jeudi et vendredi Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CP-5	Stationnement limité à 60 minutes – 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-6	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 24 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-7	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-8	Stationnement limité à 90 minutes – samedi et dimanche
CP-9	Stationnement limité à 90 minutes – 9 h à 17 h – du lundi au vendredi
CP-10	Stationnement limité à 4 heures – 8 h à 24 h Stationnement interdit – 0 h à 8 h – roulottes et roulottes motorisées Stationnement interdit – 0 h à 8 h – du 15 novembre au 31 mars – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis Accès interdit aux autobus et motocyclettes
CP-11	Stationnement limité à 2 heures – 8 h 30 à 24 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h 30 – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-12	Stationnement interdit en tout temps Excepté véhicules munis d'une vignette pour personnes handicapées
CP-13	Stationnement interdit en tout temps
CP-14	Stationnement interdit en tout temps Poste en commun pour taxis
CP-15	Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CP-16	Stationnement limité à 60 minutes – 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 3 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-17	Stationnement interdit – du 1 ^{er} novembre au 15 avril Espace réservé – entreposage de la neige
CP-18	Stationnement interdit dans l'allée
CP-19	Débarcadère en tout temps
CP-20	Stationnement limité à 20 minutes en tout temps
CP-21	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – 8 h à 18 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CP-22	Stationnement interdit – 8 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis «Commission scolaire de la Capitale » – remorquage
CP-23	Stationnement limité à 30 minutes – 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 23 h à 8 h – tous les jours Stationnement limité à 90 minutes – 17 h à 23 h – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis «Parc Ferland »
CP-24	Stationnement interdit – 22 h à 7 h – tous les jours – remorquage
CP-25	Stationnement limité à 90 minutes – 8 h à 21 h – du lundi au samedi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-26	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 24 h – tous les jours Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-27	Stationnement interdit – 1 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CP-28	Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-29	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 22 h – tous les jours Stationnement interdit – 22 h à 8 h – tous les jours – remorquage
CP-30	Stationnement interdit – excepté remorques et roulottes
CP-31	Stationnement limité à 60 minutes – 6 h à 22 h Stationnement interdit – 22 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CP-32	Stationnement limité à 10 minutes en tout temps
CP-33	Stationnement interdit – excepté fourgon cellulaire
CP-34	Stationnement interdit – 8 h à 16 h – du lundi au vendredi
CP-35	Stationnement interdit de ce côté
CP-36	Stationnement interdit – excepté véhicules de location
CP-37	Stationnement interdit – priorité incendie
CP-38	Stationnement interdit – excepté véhicules autorisés
CP-39	Stationnement interdit – excepté moto
CP-40	Stationnement interdit – 8 h à 19 h – du lundi au vendredi
CP-41	Stationnement interdit – 0 h à 6 h – du 1 ^{er} novembre au 15 avril
CP-42	Stationnement interdit – 23 h à 6 h 30 – lorsque les feux clignotent
CP-43	Stationnement interdit – excepté autobus

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CP-44	Stationnement interdit aux camions et aux autobus
CP-45	Stationnement interdit – tous les jours – remorquage
CP-46	Stationnement interdit – du 1 ^{er} novembre au 15 avril Excepté véhicules munis du permis approprié
CP-47	Stationnement interdit – 23 h à 6 h – du 1 ^{er} novembre au 15 avril
CP-48	Stationnement interdit lors des opérations de déneigement – 21 h à 7 h
CP-49	Stationnement interdit – 23 h à 7 h – tous les jours – remorquage
CP-50	Débarcadère – 8 h à 16 h – du lundi au vendredi
CP-51	Entrée interdite – excepté véhicules autorisés
CP-52	Arrêt interdit aux camions et aux autobus
CP-53	Camion interdit
CP-54	Propriété privée – accès interdit
CP-55	Propriété privée – stationnement interdit – remorquage
CP-56	Stationnement réservé aux autobus de services
CP-57	Stationnement réservé au transport de prisonniers
CP-58	Stationnement réservé aux visiteurs
CP-59	Stationnement réservé aux véhicules de service
CP-60	Stationnement réservé au directeur
CP-61	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – 8 h à 18 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 23 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CP-62	Stationnement réservé aux visiteurs – 30 minutes
CP-63	Stationnement réservé aux usagers du centre de loisir Pie-XII – remorquage
CP-64	Stationnement limité à 2 heures – en tout temps Excepté véhicules munis d'un permis
CP-65	Stationnement limité à 15 minutes – en tout temps
CP-66	Stationnement limité à 2 heures – 9 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-67	Stationnement limité à 60 minutes – 8 h à 18 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 23 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-68	Stationnement limité à 60 minutes – 8 h à 24 h – tous les jours Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CP-69	Stationnement limité à 60 minutes – 9 h à 17 h – du lundi au vendredi
CP-70	Stationnement limité à 30 minutes – 8 h à 17 h – du lundi au vendredi
CP-71	Stationnement limité à 60 minutes – en tout temps
CP-72	Stationnement limité à 60 minutes – 7 h à 21 h – du lundi au samedi
CP-73	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 24 h – tous les jours
CP-74	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 18 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 23 h à 6 h 30 – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-75	Stationnement limité à 90 minutes – 8 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours Excepté véhicules munis d'un permis approprié
CP-76	Stationnement limité à 30 minutes – en tout temps
CP-77	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 18 h – du lundi au vendredi
CP-78	Stationnement limité à 60 minutes – 7 h à 9 h 30 – du lundi au vendredi
CP-79	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 17 h – du lundi au vendredi Excepté véhicules munis d'un permis
CP-80	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 16 h – du lundi au vendredi – période scolaire
CP-81	Stationnement interdit – 23 h à 7 h – du 1 ^{er} mai au 30 septembre
CP-82	Stationnement limité à 30 minutes – 8 h à 16 h
CP-83	Stationnement limité à 15 minutes – 9 h à 17 h – du lundi au vendredi
CP-84	Stationnement interdit en tout temps Excepté véhicules identifiés « Ville de Québec »
CP-85	Stationnement interdit en tout temps Débarcadère limité à 10 minutes
CP-86	Stationnement interdit – 15 h à 17 h – samedi et dimanche
CP-87	Stationnement interdit – 18 h à 8 h – du 1 ^{er} novembre au 15 avril – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-88	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 24 h Stationnement interdit – 1 h à 6 h – tous les jours - remorquage
CP-89	Stationnement interdit – 22 h à 8 h – tous les jours - remorquage
CP-90	Arrêt interdit
CP-91	Stationnement interdit – excepté véhicules écussonnés
CP-92	Stationnement interdit – excepté véhicules électriques limité à 3 heures

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CP-93	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 16 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 23 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-94	Stationnement limité à 60 minutes – 8 h à 18 h Stationnement interdit – 23 h à 6 h 30 – excepté véhicules munis d'un permis de stationnement
CP-95	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 24 h Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-96	Stationnement limité à 2 heures – 9 h à 22 h Stationnement interdit – 22 h à 9 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-97	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 20 h – du 1 ^{er} mai au 31 octobre Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-98	Stationnement interdit sauf lors d'événement sportif
CP-99	Stationnement interdit – excepté véhicules électriques limité à 2 heures
CP-100	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 16 h - du lundi au vendredi Stationnement interdit – 1 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-101	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – 8 h à 16 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 1 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CP-102	Stationnement interdit – excepté véhicules de livraison
CP-103	Stationnement limité à 3 heures – 6 h à 18 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-104	Stationnement interdit – 8 h à 16 h – lorsque le feu clignote
CP-105	Stationnement limité à 4 heures – 8 h à 24 h Stationnement interdit aux roulottes et campeurs – 0 h à 8 h - remorquage
CP-106	Débarcadère – 8 h à 16 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit en autre temps – excepté véhicules munis d'un permis - remorquage
CP-107	Stationnement interdit – excepté véhicules électriques
CP-108	Stationnement limité à 2 heures – 6 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CP-109	Stationnement limité à 10 minutes – 7 h à 8 h 30 et 16 h à 17 h 30 – du lundi au vendredi Stationnement limité à 120 minutes – 8 h 30 à 13 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 7 h – tous les jours - remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-110	Stationnement interdit – excepté véhicules électriques en recharge
CP-111	Stationnement limité à 120 minutes – 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h – tous les jours
CP-112	Stationnement interdit en tout temps aux roulottes, aux véhicules récréatifs aménagés en habitation et aux remorques – remorquage
CP-113	Stationnement limité à 90 minutes – 7 h à 22 h – tous les jours Stationnement interdit – 22 h à 7 h – remorquage Excepté véhicules munis du permis approprié
CP-114	Stationnement limité à 180 minutes – 8 h à 18 h – tous les jours Excepté véhicules munis d'un permis
CP-115	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 22 h à 8 h - tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-116	Stationnement limité à 3 heures – tous les jours – du 1 ^{er} novembre au 30 avril Stationnement limité à 30 minutes – tous les jours - du 1 ^{er} mai au 31 octobre Excepté véhicules munis d'un permis
CP-117	Stationnement limité à 60 minutes – 8 h à 18 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 22 h à 6 h – tous les jours Excepté véhicules munis d'un permis
CP-118	Stationnement limité à 4 heures 8 h à 16 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 22 h à 6 h – tous les jours Excepté véhicules munis d'un permis
CP-119	Stationnement limité à 2 heures – 7 h à 16 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit - 22 h à 7 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-120	Stationnement limité à 3 heures – du lundi au jeudi Stationnement limité à 90 minutes – du vendredi au dimanche Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours Excepté véhicules munis d'un permis
CP-121	Stationnement limité à 3 heures – 8 h à 18h – tous les jours Excepté véhicules munis d'un permis
CV-1	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – remorquage
CV-2	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – 0 h à 8 h
CV-3	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis appartenant au personnel de la Ville de Québec en devoir à la caserne n° 2 du Palais
CV-4	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis appartenant au personnel de la Ville de Québec en devoir au Palais Montcalm
CV-5	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – 22 h à 6 h – du 15 novembre au 31 mars

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CV-6	Stationnement réservé aux véhicules commerciaux – remorquage
CV-7	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – 8 h à 18 h – du lundi au vendredi
CV-8	Stationnement réservé aux véhicules munis d'une vignette « Îlot des Palais »
CV-9	Stationnement réservé aux détenteurs de vignette selon le code de couleur 7 h à 16 h 30 – du lundi au vendredi
CV-10	Stationnement réservé aux résidents
PP-1	Stationnement payant en tout temps
PP-2	Stationnement payant – 9 h à 21 h
Version du 7 mars 2024	

ANNEXE II

(article 7)

STATIONNEMENTS À L'ÉGARD DESQUELS S'APPLIQUE LE PRÉSENT
RÈGLEMENT

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILLOU	
1° Nom du stationnement	Arboretum
Localisation géographique	À l'ouest du 1501 avenue D'Estimauville
Référence au plan	AGGL1-001
Nombre de cases	Non-défini, environ 110
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-30, CP-35, CP-93
Tarifications	Aucune

2° Nom du stationnement	Caserne des Capucins (numéro 2)
Localisation géographique	470 boulevard des Capucins
Référence au plan	AGGL1-002
Nombre de cases	18
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

3° Nom du stationnement	Caserne Sainte-Odile (numéro 4)
Localisation géographique	70 rue des Peupliers Ouest
Référence au plan	AGGL1-003
Nombre de cases	Non-défini, environ 6
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

4° Nom du stationnement	Caserne Saint-Jean (numéro 1)
Localisation géographique	130 rue Richelieu
Référence au plan	AGGL1-004
Nombre de cases	16
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILLOU															
5°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Caserne Saint-Sauveur (numéro 3)</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>335 rue de L'Aqueduc</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL1-005</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>Non-défini, environ 3</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CV-1</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Caserne Saint-Sauveur (numéro 3)	Localisation géographique	335 rue de L'Aqueduc	Référence au plan	AGGL1-005	Nombre de cases	Non-défini, environ 3	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Caserne Saint-Sauveur (numéro 3)														
Localisation géographique	335 rue de L'Aqueduc														
Référence au plan	AGGL1-005														
Nombre de cases	Non-défini, environ 3														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														
6°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Centrale de police</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>275 rue de la Maréchaussée</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL1-006</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>217</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CV-1, CP-13, CP-18, CP-32, CP-33, CP-56, CP-57</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-5, TF-7, TH-1</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Centrale de police	Localisation géographique	275 rue de la Maréchaussée	Référence au plan	AGGL1-006	Nombre de cases	217	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1, CP-13, CP-18, CP-32, CP-33, CP-56, CP-57	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-5, TF-7, TH-1
Nom du stationnement	Centrale de police														
Localisation géographique	275 rue de la Maréchaussée														
Référence au plan	AGGL1-006														
Nombre de cases	217														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1, CP-13, CP-18, CP-32, CP-33, CP-56, CP-57														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-5, TF-7, TH-1														
7°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Centre de services Montmorency</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>1235 boulevard Montmorency</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL1-007</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>73</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CP-1, CV-1</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Centre de services Montmorency	Localisation géographique	1235 boulevard Montmorency	Référence au plan	AGGL1-007	Nombre de cases	73	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Centre de services Montmorency														
Localisation géographique	1235 boulevard Montmorency														
Référence au plan	AGGL1-007														
Nombre de cases	73														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														
8°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Domaine Maizerets</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>2000 boulevard Montmorency</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL1-009</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>63</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CP-12, CP-13, CP-18, CP-28</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TP-1</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Domaine Maizerets	Localisation géographique	2000 boulevard Montmorency	Référence au plan	AGGL1-009	Nombre de cases	63	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-18, CP-28	Tarifications	TP-1
Nom du stationnement	Domaine Maizerets														
Localisation géographique	2000 boulevard Montmorency														
Référence au plan	AGGL1-009														
Nombre de cases	63														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-18, CP-28														
Tarifications	TP-1														

	ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILLOU	
9°	Nom du stationnement	Édifice F.-X.-Drolet
	Localisation géographique	245 rue du Pont
	Référence au plan	TM2024-156
	Nombre de cases	35
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-17, CP-19, CP-89, PP-2
	Tarifications	TH-1
10°	Nom du stationnement	Espace 400^e
	Localisation géographique	Face au 115, rue du Quai-Saint-André
	Référence au plan	AGGL1-026
	Nombre de cases	86
	Opérateur	Société Parc-Auto du Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13, CP-35, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7, TP-23, TR-5
11°	Nom du stationnement	Hôtel de ville
	Localisation géographique	2 rue des Jardins
	Référence au plan	AGGL1-012
	Nombre de cases	690
	Opérateur	Société Parc-Auto du Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CH-4, CH-5, CP-12, CP-13, CP-18, CP-19, CP-35, CP-90, CV-1
	Tarifications	TC-1, TF-1, TF-8, TH-3, TH-7, TH-9, TH-10, TP-6, TP-7, TP-8, TP-30, TR-3
12°	Nom du stationnement	Îlot du Palais
	Localisation géographique	15 rue Saint-Nicolas
	Référence au plan	AGGL1-013
	Nombre de cases	8
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-8
	Tarifications	TF-2

13°	ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILLOU	
	Nom du stationnement	Marché du Vieux-Port
	Localisation géographique	160 rue du Quai Saint-André
	Référence au plan	AGGL1-014
	Nombre de cases	153
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-25, CP-107, CV-1
	Tarifications	TH-5, TH-6, TH-7, TP-2, TP-12, TP-23, TR-1, TR-2

14°	Nom du stationnement	Marie-de-l'Incarnation
	Localisation géographique	52 rue de Marie-de-l'Incarnation
	Référence au plan	AGGL1-015
	Nombre de cases	268
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-17, CP-18, CP-19, CP-32, CP-35, CP-38, CP-64, CP-76, CP-91, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

15°	Nom du stationnement	Palais Montcalm
	Localisation géographique	995 Place D'Youville
	Référence au plan	AGGL1-016
	Nombre de cases	Non-défini, environ 3
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-4
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

16°	Nom du stationnement	Parc de l'exposition
	Localisation géographique	250 boulevard Wilfrid-Hamel
	Référence au plan	AGGL1-017
	Nombre de cases	4 508
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-35
	Tarifications	TF-2, TF-3

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILLOU															
17°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Place Jacques-Cartier</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>320 rue Saint-Joseph Est</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL1-018</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>103</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>SPAQ</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>-</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TC-1, TF-1, TP-9, TP-11, TR-3</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Place Jacques-Cartier	Localisation géographique	320 rue Saint-Joseph Est	Référence au plan	AGGL1-018	Nombre de cases	103	Opérateur	SPAQ	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-	Tarifications	TC-1, TF-1, TP-9, TP-11, TR-3
Nom du stationnement	Place Jacques-Cartier														
Localisation géographique	320 rue Saint-Joseph Est														
Référence au plan	AGGL1-018														
Nombre de cases	103														
Opérateur	SPAQ														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-														
Tarifications	TC-1, TF-1, TP-9, TP-11, TR-3														
18°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Station de pompage Limoilou</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>600 rue des Sables</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL1-022</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>Non-défini, environ 5</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CP-13, CP-19</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>Aucune</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Station de pompage Limoilou	Localisation géographique	600 rue des Sables	Référence au plan	AGGL1-022	Nombre de cases	Non-défini, environ 5	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13, CP-19	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Station de pompage Limoilou														
Localisation géographique	600 rue des Sables														
Référence au plan	AGGL1-022														
Nombre de cases	Non-défini, environ 5														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13, CP-19														
Tarifications	Aucune														
19°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Station de pompage rue Soumande et avenue du Colisée</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>Face au 2350 avenue du Colisée</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL1-025</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>2</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CP-55</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>Aucune</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Station de pompage rue Soumande et avenue du Colisée	Localisation géographique	Face au 2350 avenue du Colisée	Référence au plan	AGGL1-025	Nombre de cases	2	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Station de pompage rue Soumande et avenue du Colisée														
Localisation géographique	Face au 2350 avenue du Colisée														
Référence au plan	AGGL1-025														
Nombre de cases	2														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55														
Tarifications	Aucune														
20°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Station de traitement des eaux usées, secteur Est</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>105 boulevard Henri-Bourassa</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL1-023</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>82</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CP-1, CP-13, CP-36, CP-59, CV-1</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Station de traitement des eaux usées, secteur Est	Localisation géographique	105 boulevard Henri-Bourassa	Référence au plan	AGGL1-023	Nombre de cases	82	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-13, CP-36, CP-59, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Station de traitement des eaux usées, secteur Est														
Localisation géographique	105 boulevard Henri-Bourassa														
Référence au plan	AGGL1-023														
Nombre de cases	82														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-13, CP-36, CP-59, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														

	ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES	
1°	Nom du stationnement	Caserne Duberger (numéro 5)
	Localisation géographique	2345 rue de la Presqu'Île
	Référence au plan	AGGL2-001
	Nombre de cases	4
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
2°	Nom du stationnement	Caserne Saulois (numéro 6)
	Localisation géographique	8005 des Saulois
	Référence au plan	AGGL2-027
	Nombre de cases	21
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-18, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
3°	Nom du stationnement	Caserne Lebourgneuf (numéro 13)
	Localisation géographique	770 rue des Rocailles
	Référence au plan	AGGL2-002
	Nombre de cases	28
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
4°	Nom du stationnement	Centre de tri
	Localisation géographique	1700 rue Provinciale
	Référence au plan	AGGL2-003
	Nombre de cases	3
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES	
5° Nom du stationnement	Centre régional de récupération
Localisation géographique	1780 rue Provinciale
Référence au plan	AGGL2-004
Nombre de cases	33
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
Tarifications	Aucune

6° Nom du stationnement	des Entrepreneurs
Localisation géographique	350 rue des Entrepreneurs
Référence au plan	AGGL2-007
Nombre de cases	22
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

7° Nom du stationnement	des Gradins
Localisation géographique	Opposé au 7001 boulevard des Gradins
Référence au plan	AGGL2-025
Nombre de cases	20
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
Tarifications	Aucune

8° Nom du stationnement	des Outils
Localisation géographique	2100 rue des Outils
Référence au plan	AGGL2-005
Nombre de cases	94
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CP-18, CP-19, CP-37, CP-39, CP-53, CP-60, CP-91, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

9°	ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES	
	Nom du stationnement	des Rocailles
	Localisation géographique	800 rue des Rocailles
	Référence au plan	AGGL2-026
	Nombre de cases	34
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

10°	Nom du stationnement	Desrochers
	Localisation géographique	395 rue Desrochers
	Référence au plan	AGGL2-006
	Nombre de cases	50
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-13, CP-19, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

10.1°	Nom du stationnement	Garage des Saulois
	Localisation géographique	8001 rue des Saulois
	Référence au plan	AGGL2-028
	Nombre de cases	103
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-18, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

11°	Nom du stationnement	Laboratoire Saint-Sacrement
	Localisation géographique	210 avenue Saint-Sacrement
	Référence au plan	AGGL2-008
	Nombre de cases	25
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CP-18, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES		
12°	Nom du stationnement	Pierre-Bertrand
	Localisation géographique	Face au 8180 boulevard Pierre-Bertrand
	Référence au plan	AGGL2-012
	Nombre de cases	18
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12
	Tarifications	Aucune
13°	Nom du stationnement	Poste de pompage des Gradins
	Localisation géographique	395 boulevard Louis-XIV
	Référence au plan	AGGL2-010
	Nombre de cases	Non-défini, environ 5
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55
	Tarifications	Aucune
14°	Nom du stationnement	Réservoir de rétention Nord-Ouest
	Localisation géographique	1325 rue Monseigneur-Plessis
	Référence au plan	AGGL2-011
	Nombre de cases	Non-défini, environ 5
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55
	Tarifications	Aucune
15°	Nom du stationnement	Réservoir de rétention Saint-Sacrement
	Localisation géographique	200 avenue Saint-Sacrement
	Référence au plan	AGGL2-013
	Nombre de cases	Non-défini, environ 10
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

	ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES	
16°	Nom du stationnement	Saint-Jacques
	Localisation géographique	5548 boulevard Saint-Jacques
	Référence au plan	AGGL2-015
	Nombre de cases	116
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CP-18, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
17°	Nom du stationnement	Station de pompage Chauveau
	Localisation géographique	3175 avenue Chauveau
	Référence au plan	AGGL2-016
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55
	Tarifications	Aucune
18°	Nom du stationnement	Station de pompage Desrochers
	Localisation géographique	468 rue Desrochers
	Référence au plan	AGGL2-017
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55
	Tarifications	Aucune
19°	Nom du stationnement	Station de pompage du Parc-Technologique
	Localisation géographique	2570 boulevard du Parc-Technologique
	Référence au plan	AGGL2-018
	Nombre de cases	Non-défini, environ 3
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

	ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES	
20°	Nom du stationnement	Station de pompage Pépin
	Localisation géographique	1581 rue Pépin
	Référence au plan	AGGL2-020
	Nombre de cases	2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

21°	Nom du stationnement	Station de pompage Saint-Léandre
	Localisation géographique	2706 avenue Saint-Léandre
	Référence au plan	AGGL2-021
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55
	Tarifications	Aucune

22°	Nom du stationnement	Station de pompage Vanier
	Localisation géographique	1215 rue Bourdages
	Référence au plan	AGGL2-022
	Nombre de cases	Non-défini, environ 4
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55
	Tarifications	Aucune

23°	Nom du stationnement	Stationnement Foucault, Parc linéaire
	Localisation géographique	3160 boulevard Wilfrid-Hamel
	Référence au plan	AGGL2-023
	Nombre de cases	Non-défini, environ 7
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-27
	Tarifications	Aucune

24°	ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES	
	Nom du stationnement	Wilfrid-Hamel
	Localisation géographique	965 boulevard Wilfrid-Hamel
	Référence au plan	AGGL2-024
	Nombre de cases	Non-défini, environ 5
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE															
1°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Base de plein air de Sainte-Foy</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>3180 rue Laberge</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL3–002</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>Non-défini, environ 195</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Type de réglementation ou de prohibition et moyen de contrôle</td><td>CP-12, CP-13, CP-19, CP-51</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>Aucune</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Base de plein air de Sainte-Foy	Localisation géographique	3180 rue Laberge	Référence au plan	AGGL3–002	Nombre de cases	Non-défini, environ 195	Opérateur	Ville de Québec	Type de réglementation ou de prohibition et moyen de contrôle	CP-12, CP-13, CP-19, CP-51	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Base de plein air de Sainte-Foy														
Localisation géographique	3180 rue Laberge														
Référence au plan	AGGL3–002														
Nombre de cases	Non-défini, environ 195														
Opérateur	Ville de Québec														
Type de réglementation ou de prohibition et moyen de contrôle	CP-12, CP-13, CP-19, CP-51														
Tarifications	Aucune														
2°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Caserne Champigny (numéro 10)</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>1808 avenue Jules-Verne</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL3-004</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>14</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CP-51, CV-1</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Caserne Champigny (numéro 10)	Localisation géographique	1808 avenue Jules-Verne	Référence au plan	AGGL3-004	Nombre de cases	14	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-51, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Caserne Champigny (numéro 10)														
Localisation géographique	1808 avenue Jules-Verne														
Référence au plan	AGGL3-004														
Nombre de cases	14														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-51, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														
3°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Caserne Sillery (numéro 15)</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>1445 avenue Maguire</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL3-001</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>6</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CP-12, CP-13, CV-1</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Caserne Sillery (numéro 15)	Localisation géographique	1445 avenue Maguire	Référence au plan	AGGL3-001	Nombre de cases	6	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Caserne Sillery (numéro 15)														
Localisation géographique	1445 avenue Maguire														
Référence au plan	AGGL3-001														
Nombre de cases	6														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														
4°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Centre sportif Sainte-Foy</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>930 avenue Roland-Beaudin</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL3–037</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>493</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Type de réglementation ou de prohibition et moyen de contrôle</td><td>CP-12, CP-18, CP-19, CP-110, CP-116 CP-121, PP-1</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7, TP-12, TP-15, TP-20, TR-1, TR-2</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Centre sportif Sainte-Foy	Localisation géographique	930 avenue Roland-Beaudin	Référence au plan	AGGL3–037	Nombre de cases	493	Opérateur	Ville de Québec	Type de réglementation ou de prohibition et moyen de contrôle	CP-12, CP-18, CP-19, CP-110, CP-116 CP-121, PP-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7, TP-12, TP-15, TP-20, TR-1, TR-2
Nom du stationnement	Centre sportif Sainte-Foy														
Localisation géographique	930 avenue Roland-Beaudin														
Référence au plan	AGGL3–037														
Nombre de cases	493														
Opérateur	Ville de Québec														
Type de réglementation ou de prohibition et moyen de contrôle	CP-12, CP-18, CP-19, CP-110, CP-116 CP-121, PP-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7, TP-12, TP-15, TP-20, TR-1, TR-2														

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE															
5°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Édifice Andrée-P.-Boucher</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>1130 Route de l'Église</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL3-006</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>315</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Société Parc-Auto du Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CH-4, CH-5, CP-12, CP-13, CP-19, CP-31, CP-32, CP-106, CV-1, CV-6</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7, TF-8, TF-9, TH-15, TP-14</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Édifice Andrée-P.-Boucher	Localisation géographique	1130 Route de l'Église	Référence au plan	AGGL3-006	Nombre de cases	315	Opérateur	Société Parc-Auto du Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CH-4, CH-5, CP-12, CP-13, CP-19, CP-31, CP-32, CP-106, CV-1, CV-6	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7, TF-8, TF-9, TH-15, TP-14
Nom du stationnement	Édifice Andrée-P.-Boucher														
Localisation géographique	1130 Route de l'Église														
Référence au plan	AGGL3-006														
Nombre de cases	315														
Opérateur	Société Parc-Auto du Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CH-4, CH-5, CP-12, CP-13, CP-19, CP-31, CP-32, CP-106, CV-1, CV-6														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7, TF-8, TF-9, TH-15, TP-14														
6°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Édifice Blaise-Pascal</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>3100 avenue Blaise-Pascal</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL3-007</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>35</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Type de réglementation ou de prohibition et moyen de contrôle</td><td>CP-1, CP-13, CP-19, CV-1</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Édifice Blaise-Pascal	Localisation géographique	3100 avenue Blaise-Pascal	Référence au plan	AGGL3-007	Nombre de cases	35	Opérateur	Ville de Québec	Type de réglementation ou de prohibition et moyen de contrôle	CP-1, CP-13, CP-19, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Édifice Blaise-Pascal														
Localisation géographique	3100 avenue Blaise-Pascal														
Référence au plan	AGGL3-007														
Nombre de cases	35														
Opérateur	Ville de Québec														
Type de réglementation ou de prohibition et moyen de contrôle	CP-1, CP-13, CP-19, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														
7°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Édifice De Lestres</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>715 avenue des Lestres</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL3-008</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>238</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CP-1, CP-12, CP-13, CP-37, CP-38, CV-1</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Édifice De Lestres	Localisation géographique	715 avenue des Lestres	Référence au plan	AGGL3-008	Nombre de cases	238	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CP-37, CP-38, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Édifice De Lestres														
Localisation géographique	715 avenue des Lestres														
Référence au plan	AGGL3-008														
Nombre de cases	238														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CP-37, CP-38, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														
8°	<table> <tr> <th>Nom du stationnement</th><th>Garage municipal de Cap-Rouge</th></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>1423 rue du Gallion-du-Roy</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL3-009</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>36</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CP-27, CV-7</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Garage municipal de Cap-Rouge	Localisation géographique	1423 rue du Gallion-du-Roy	Référence au plan	AGGL3-009	Nombre de cases	36	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-27, CV-7	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Garage municipal de Cap-Rouge														
Localisation géographique	1423 rue du Gallion-du-Roy														
Référence au plan	AGGL3-009														
Nombre de cases	36														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-27, CV-7														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE		
9°	Nom du stationnement	Maison du lac
	Localisation géographique	3180 rue Laberge
	Référence au plan	AGGL3-010
	Nombre de cases	Non-défini, environ 100
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune
10	Nom du stationnement	Parc Cartier-Roberval
	Localisation géographique	4075 chemin Saint-Louis
	Référence au plan	AGGL3-013
	Nombre de cases	Non-défini, environ 30
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-7, CP-18
	Tarifications	Aucune
11°	Nom du stationnement	Parc de la Plage Jacques-Cartier
	Localisation géographique	3636 chemin du Pavillon
	Référence au plan	AGGL3-014-1, AGGL3-014-2
	Nombre de cases	85
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-51
	Tarifications	Aucune
12°	Nom du stationnement	Parc nautique de Cap-Rouge
	Localisation géographique	4155 chemin de la Plage-Jacques-Cartier
	Référence au plan	AGGL3-015
	Nombre de cases	37
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-65
	Tarifications	Aucune

13°	ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE	
	Nom du stationnement	Pluviomètre poste Notre-Dame
	Localisation géographique	Près du 3767 avenue Notre-Dame
	Référence au plan	AGGL3-016
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

14°	Nom du stationnement	Poste de pompage Duplessis
	Localisation géographique	1055 autoroute Duplessis
	Référence au plan	AGGL3-019
	Nombre de cases	Non-défini, environ 3
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

15°	Nom du stationnement	Poste du surpression Jean-Gauvin
	Localisation géographique	990 route Jean-Gauvin
	Référence au plan	AGGL3-022
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

16°	Nom du stationnement	Poste de surpression Saint-Félix
	Localisation géographique	4475 rue Saint-Félix
	Référence au plan	AGGL3-023
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13
	Tarifications	Aucune

	ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE	
17°	Nom du stationnement	Puits numéro 6, Cap-Rouge
	Localisation géographique	Près du 4340 rue doré
	Référence au plan	AGGL3-024
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

18°	Nom du stationnement	Régulateur côte Ross
	Localisation géographique	1660 côte Ross
	Référence au plan	AGGL3-025
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13
	Tarifications	Aucune

19°	Nom du stationnement	Réservoir de rétention Myrand
	Localisation géographique	2120 avenue Branly
	Référence au plan	AGGL3-028
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55
	Tarifications	Aucune

20°	Nom du stationnement	Station de pompage Bourg-Royal
	Localisation géographique	4186 rue de la Rive
	Référence au plan	AGGL3-030
	Nombre de cases	Non-défini, environ 3
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE		
21°	Nom du stationnement	Station de pompage Cap-Rouge
	Localisation géographique	4241 rue du Moulin Est
	Référence au plan	AGGL3-031
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune
22°	Nom du stationnement	Station de pompage du Foulon
	Localisation géographique	Près du 2439 chemin du Foulon
	Référence au plan	AGGL3-032
	Nombre de cases	Non-défini, environ 4
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune
23°	Nom du stationnement	Usine de traitement de l'eau potable Sainte-Foy
	Localisation géographique	3825 chemin Sainte-Foy
	Référence au plan	AGGL3-035
	Nombre de cases	5
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-38, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
24°	Nom du stationnement	Usine de traitement des eaux usées Ouest
	Localisation géographique	2850 rue Einstein
	Référence au plan	AGGL3-036
	Nombre de cases	34
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG															
1°	<table> <tr> <td>Nom du stationnement</td><td>Corridor des cheminots, 58^e Rue</td></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>Face au 111 58^e Rue Est</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL4-003</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>38</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CP-12</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>Aucune</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Corridor des cheminots, 58^e Rue	Localisation géographique	Face au 111 58 ^e Rue Est	Référence au plan	AGGL4-003	Nombre de cases	38	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Corridor des cheminots, 58^e Rue														
Localisation géographique	Face au 111 58 ^e Rue Est														
Référence au plan	AGGL4-003														
Nombre de cases	38														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12														
Tarifications	Aucune														
2°	<table> <tr> <td>Nom du stationnement</td><td>Corridor des cheminots, Henri-Bourassa</td></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>Face au 5350 Henri-Bourassa</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL4-004</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>Non-défini, environ 12</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CP-53</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>Aucune</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Corridor des cheminots, Henri-Bourassa	Localisation géographique	Face au 5350 Henri-Bourassa	Référence au plan	AGGL4-004	Nombre de cases	Non-défini, environ 12	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-53	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Corridor des cheminots, Henri-Bourassa														
Localisation géographique	Face au 5350 Henri-Bourassa														
Référence au plan	AGGL4-004														
Nombre de cases	Non-défini, environ 12														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-53														
Tarifications	Aucune														
3°	<table> <tr> <td>Nom du stationnement</td><td>Édifice René-Bédard</td></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>160 76^e Rue Est</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL4-005-1, AGGL4-005-2</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>107</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CP-12, CP-18, CP-76, CP-85, CV-1</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Édifice René-Bédard	Localisation géographique	160 76 ^e Rue Est	Référence au plan	AGGL4-005-1, AGGL4-005-2	Nombre de cases	107	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-18, CP-76, CP-85, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Édifice René-Bédard														
Localisation géographique	160 76 ^e Rue Est														
Référence au plan	AGGL4-005-1, AGGL4-005-2														
Nombre de cases	107														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-18, CP-76, CP-85, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														
4°	<table> <tr> <td>Nom du stationnement</td><td>Poste de police Orsainville</td></tr> <tr> <td>Localisation géographique</td><td>4252 rue d'Orsainville</td></tr> <tr> <td>Référence au plan</td><td>AGGL4-007</td></tr> <tr> <td>Nombre de cases</td><td>98</td></tr> <tr> <td>Opérateur</td><td>Ville de Québec</td></tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td><td>CP-1, CP-13, CP-19, CP-32, CP-38, CP-51, CV-1</td></tr> <tr> <td>Tarifications</td><td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td></tr> </table>	Nom du stationnement	Poste de police Orsainville	Localisation géographique	4252 rue d'Orsainville	Référence au plan	AGGL4-007	Nombre de cases	98	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-13, CP-19, CP-32, CP-38, CP-51, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Poste de police Orsainville														
Localisation géographique	4252 rue d'Orsainville														
Référence au plan	AGGL4-007														
Nombre de cases	98														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-13, CP-19, CP-32, CP-38, CP-51, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														

ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG	
5° Nom du stationnement	Usine de traitement de l'eau de Charlesbourg
Localisation géographique	1900 boulevard du Loiret
Référence au plan	AGGL4-020
Nombre de cases	17
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT	
1° Nom du stationnement	Caserne de Beauport
Localisation géographique	225 rue Clemenceau
Référence au plan	AGGL5-001
Nombre de cases	130
Opérateur	Ville de Québec
Type de réglementation ou de prohibition et moyen de contrôle	CP-12, CP-13, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

2° Nom du stationnement	Caserne de Beauport-Nord (numéro 17)
Localisation géographique	2681 boulevard Louis-XIV
Référence au plan	AGGL5-002
Nombre de cases	15
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

3° Nom du stationnement	Piste cyclable du littoral, 110^e rue
Localisation géographique	À l'opposé de la 110 ^e rue
Référence au plan	AGGL5-005
Nombre de cases	73
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-104
Tarifications	Aucune

4° Nom du stationnement	Piste cyclable du littoral, sous le boulevard des Chutes
Localisation géographique	Près du 3766 boulevard Sainte-Anne
Référence au plan	AGGL5-004
Nombre de cases	49
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12
Tarifications	Aucune

ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT	
5° Nom du stationnement	Piste cyclable du littoral, rue Boisvert
Localisation géographique	À l'opposé du 571 avenue des Mariniers
Référence au plan	AGGL5-006
Nombre de cases	14
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
Tarifications	Aucune

6° Nom du stationnement	Piste cyclable du littoral, rue du Cheminot
Localisation géographique	À l'opposé de l'avenue du Cheminot
Référence au plan	AGGL5-007
Nombre de cases	34
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12
Tarifications	Aucune

7° Nom du stationnement	Piste cyclable du littoral, rue Francheville
Localisation géographique	À l'opposé de la rue Francheville
Référence au plan	AGGL5-008
Nombre de cases	112
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-105
Tarifications	Aucune

8° Nom du stationnement	Poste de pompage, 3814 boulevard Sainte-Anne
Localisation géographique	3814 boulevard Saint-Anne
Référence au plan	AGGL5-014
Nombre de cases	Non-défini, environ 2
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
Tarifications	Aucune

9°	ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT	
	Nom du stationnement	Poste de pompage du Havre
	Localisation géographique	Près du 18 rue du Havre
	Référence au plan	AGGL5-013
	Nombre de cases	Non-défini, environ 1
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

10°	Nom du stationnement	Régulateur des Érables
	Localisation géographique	1490 rue du Vignoble
	Référence au plan	AGGL5-025
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-61
	Tarifications	Aucune

11°	Nom du stationnement	Réservoir Montmorency
	Localisation géographique	15 rue du Prince-George
	Référence au plan	AGGL5-026
	Nombre de cases	Non-défini, environ 4
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

12°	Nom du stationnement	Station de pompage des Îlets
	Localisation géographique	209 rue des Trois-Sauts
	Référence au plan	AGGL5-022
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

13°

ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT	
Nom du stationnement	Station de pompage du Torrent
Localisation géographique	1245 rue du Torrent
Référence au plan	AGGL5-024
Nombre de cases	20
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-54, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES		
1°	Nom du stationnement	Caserne de l'Ormière (numéro 6)
	Localisation géographique	9150 boulevard de l'Ormière
	Référence au plan	AGGL6-001
	Nombre de cases	Non-défini, environ 12
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
2°	Nom du stationnement	Caserne de Val-Bélair (numéro 12)
	Localisation géographique	2056 avenue Industrielle
	Référence au plan	AGGL6-002
	Nombre de cases	18
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
3°	Nom du stationnement	Caserne Saint-Émile (numéro 16)
	Localisation géographique	2528 avenue Lapierre
	Référence au plan	AGGL6-003
	Nombre de cases	20
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CP-91, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
4°	Nom du stationnement	Écocentre Loretteville
	Localisation géographique	1811 chemin Saint-Barthélémy
	Référence au plan	AGGL6-005
	Nombre de cases	Non-défini, environ 1
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

	ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES	
5°	Nom du stationnement	Écocentre Val-Bélair
	Localisation géographique	1472 rue Jean-Bardot
	Référence au plan	AGGL6-006
	Nombre de cases	Non-défini, environ 3
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune
6°	Nom du stationnement	Garage municipal Loretteville
	Localisation géographique	32 rue Martel
	Référence au plan	AGGL6-007
	Nombre de cases	Non-défini, environ 12
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13, CP-54, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
7°	Nom du stationnement	Lapierre (Corridor des Cheminots)
	Localisation géographique	Opposé au 1013 avenue Lapierre
	Référence au plan	AGGL6-008
	Nombre de cases	21
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12
	Tarifications	Aucune
8°	Nom du stationnement	Parc du Château d'Eau
	Localisation géographique	2964 rue de la Faune
	Référence au plan	AGGL6-009
	Nombre de cases	15
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

9°	Nom du stationnement	Poste de police, Saint-Émile
	Localisation géographique	2780 rue de la Faune
	Référence au plan	AGGL6-010
	Nombre de cases	110
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CP-51, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

9.1°	Nom du stationnement	Poste de pompage Estiembre
	Localisation géographique	1003 rue Estiembre
	Référence au plan	AGGL6-030
	Nombre de cases	1
	Opérateur	Ville de Québec
	Type de réglementation ou de prohibition et moyen de contrôle	CP-13
	Tarifications	Aucune

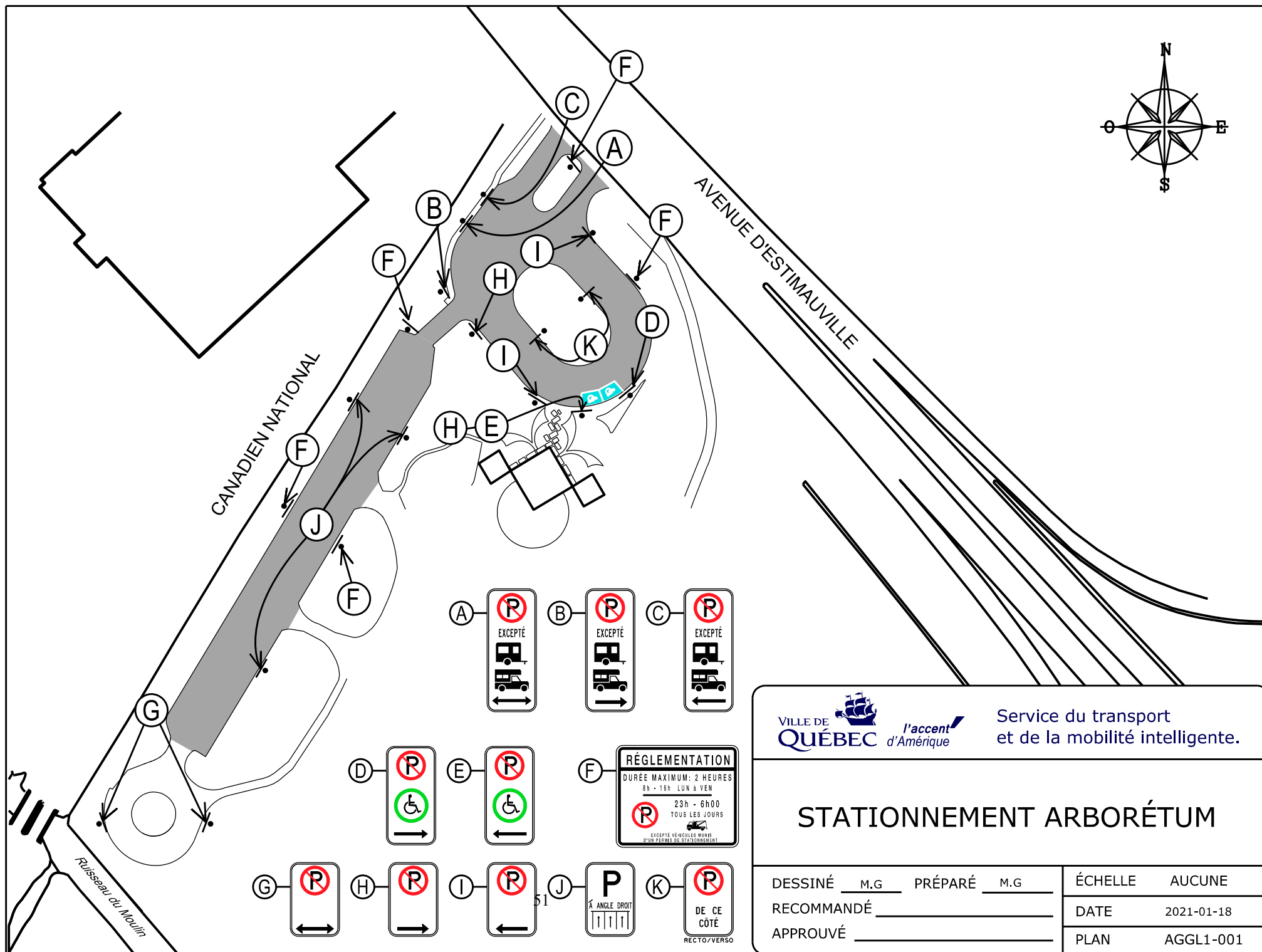
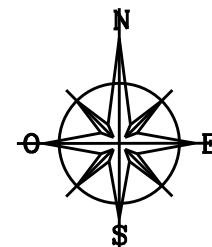
10°	Nom du stationnement	Travaux publics de l'Aéroport
	Localisation géographique	3494 route de l'Aéroport
	Référence au plan	AGGL6-029
	Nombre de cases	59
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

1°	VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANURES	
	Nom du stationnement	Caserne Saint-Augustin (numéro 11)
	Localisation géographique	183 route 138
	Référence au plan	AGGL7-001
	Nombre de cases	19
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

ANNEXE III

(article 8)

PLANS DE STATIONNEMENTS



l'accent
d'Amérique

Service du transport
et de la mobilité intelligente.

STATIONNEMENT ARBORÉTUM

DESSINÉ M.G. PRÉPARÉ M.G.

RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE AUCUNE

DATE 2021-01-18

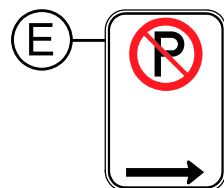
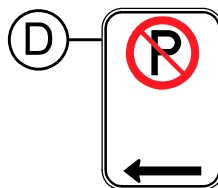
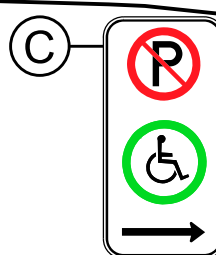
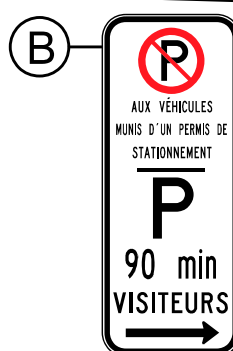
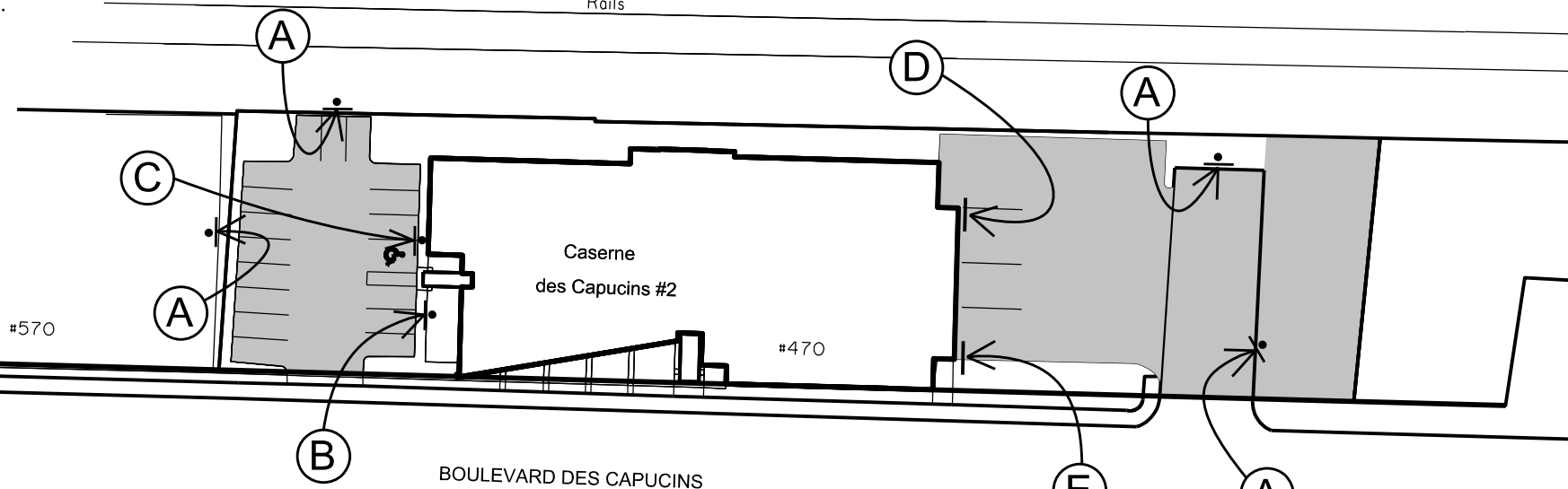
PLAN AGGL1-001



Rails

Rails

Rails



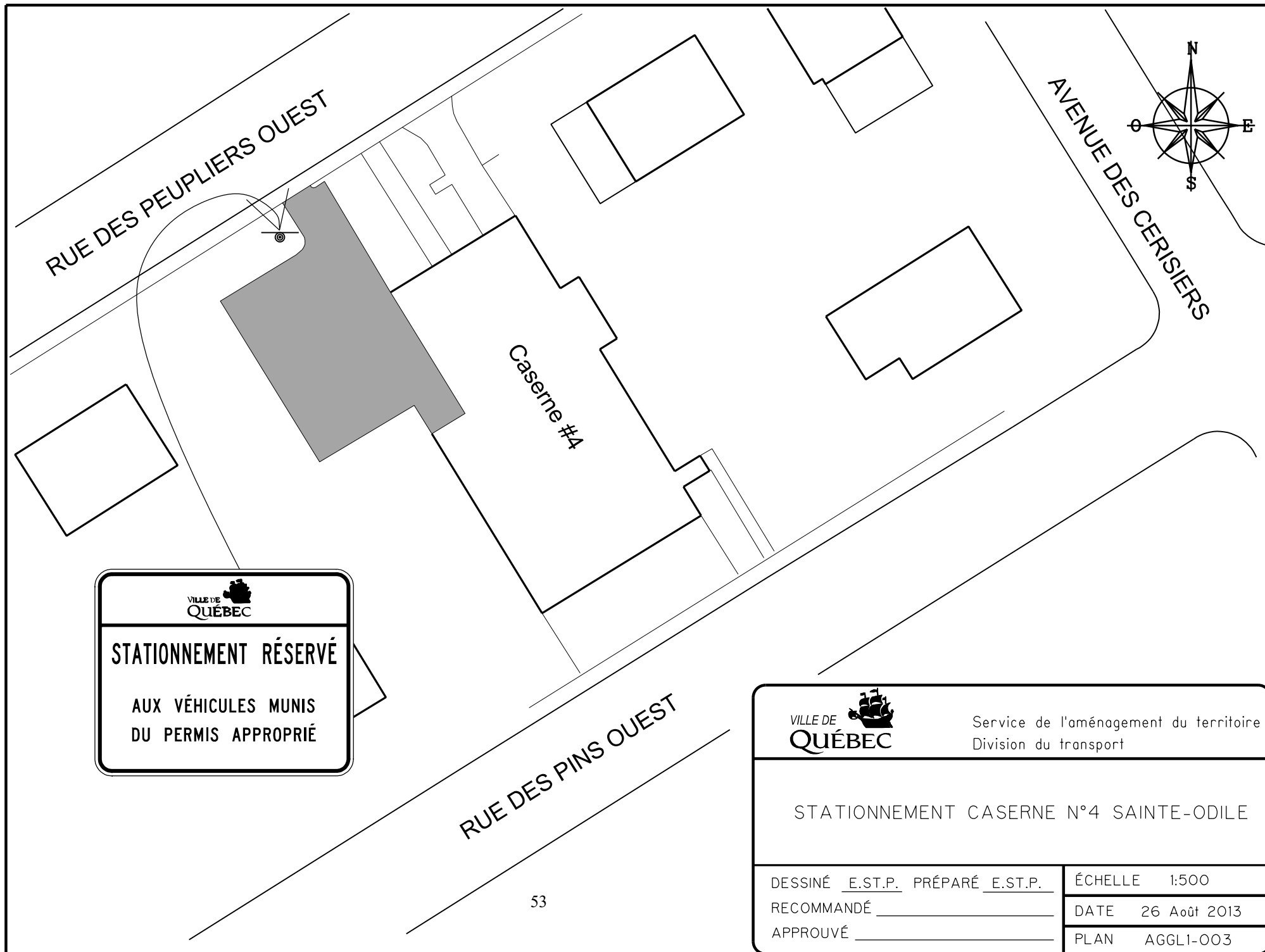
52

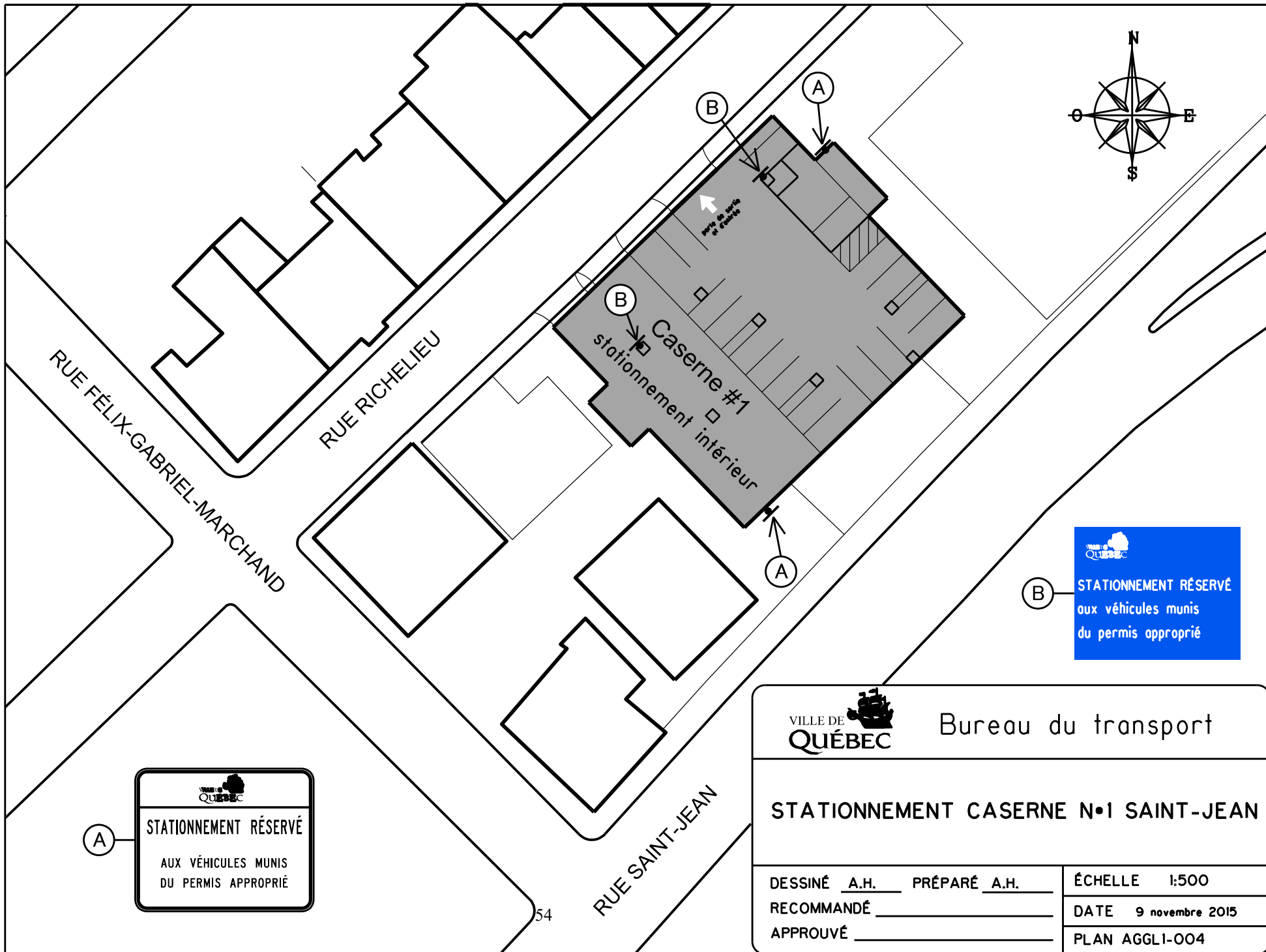
REVISIONS		
I	V.B.	17-06-2021
N°	PAR	DATE

VILLE DE QUÉBEC l'accent d'Amérique		Service du transport et de la mobilité intelligente.
CASERNE DES CAPUCINS (NUMÉRO 2)		
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u>	PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1:750
RECOMMANDÉ _____		DATE 6 octobre 2014
APPROUVÉ _____		PLAN AGGL1-002

FICHER: AGGL1_002.dgn

DOSSIER: PCE2013007





Bureau du transport

STATIONNEMENT CASERNE N°1 SAINT-JEAN

DESSINÉ A.H. PRÉPARÉ A.H.

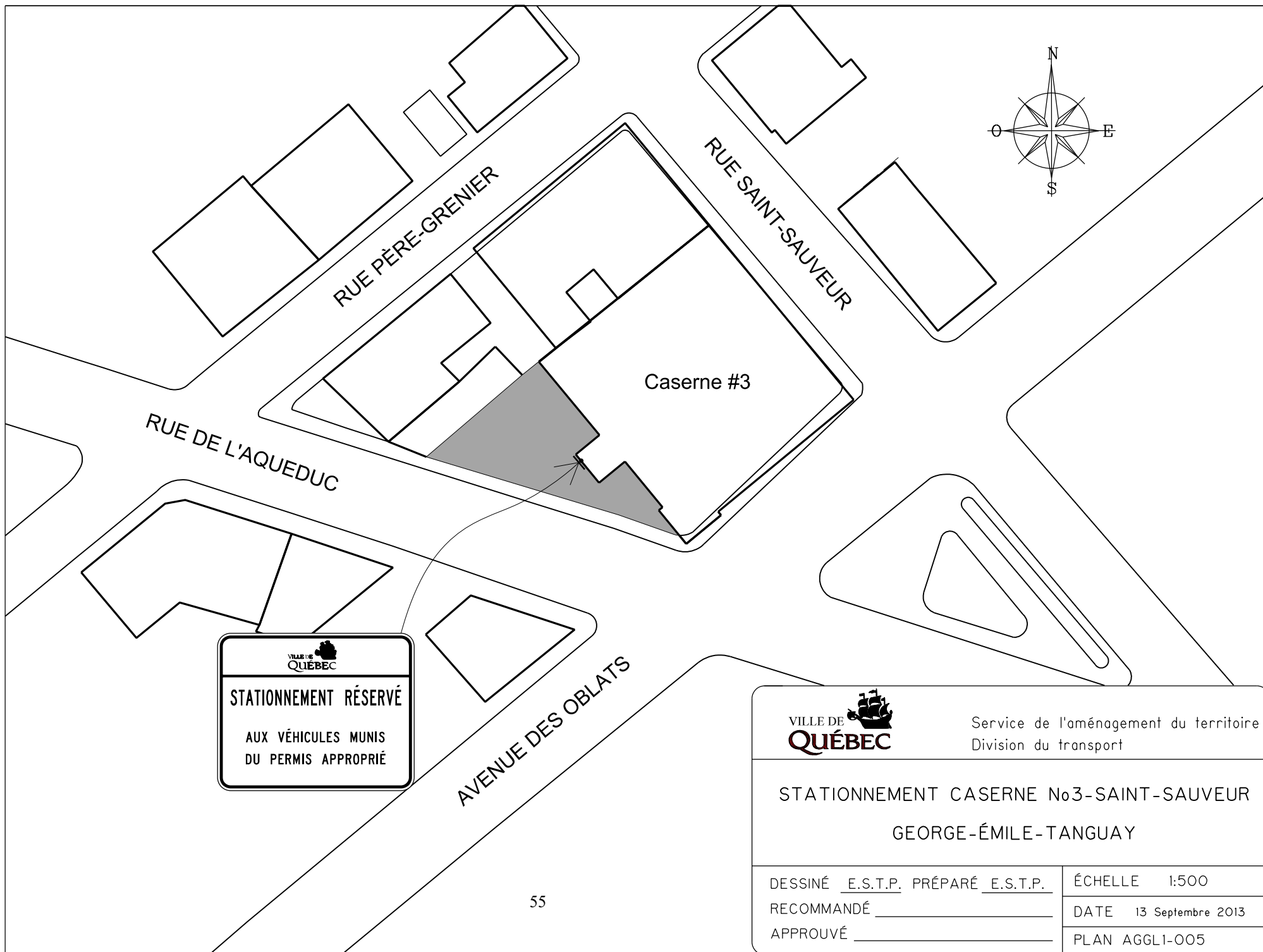
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:500

DATE 9 novembre 2015

PLAN AGGLI-004



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

STATIONNEMENT CASERNE No3-SAINT-SAUVEUR
GEORGE-ÉMILE-TANGUAY

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

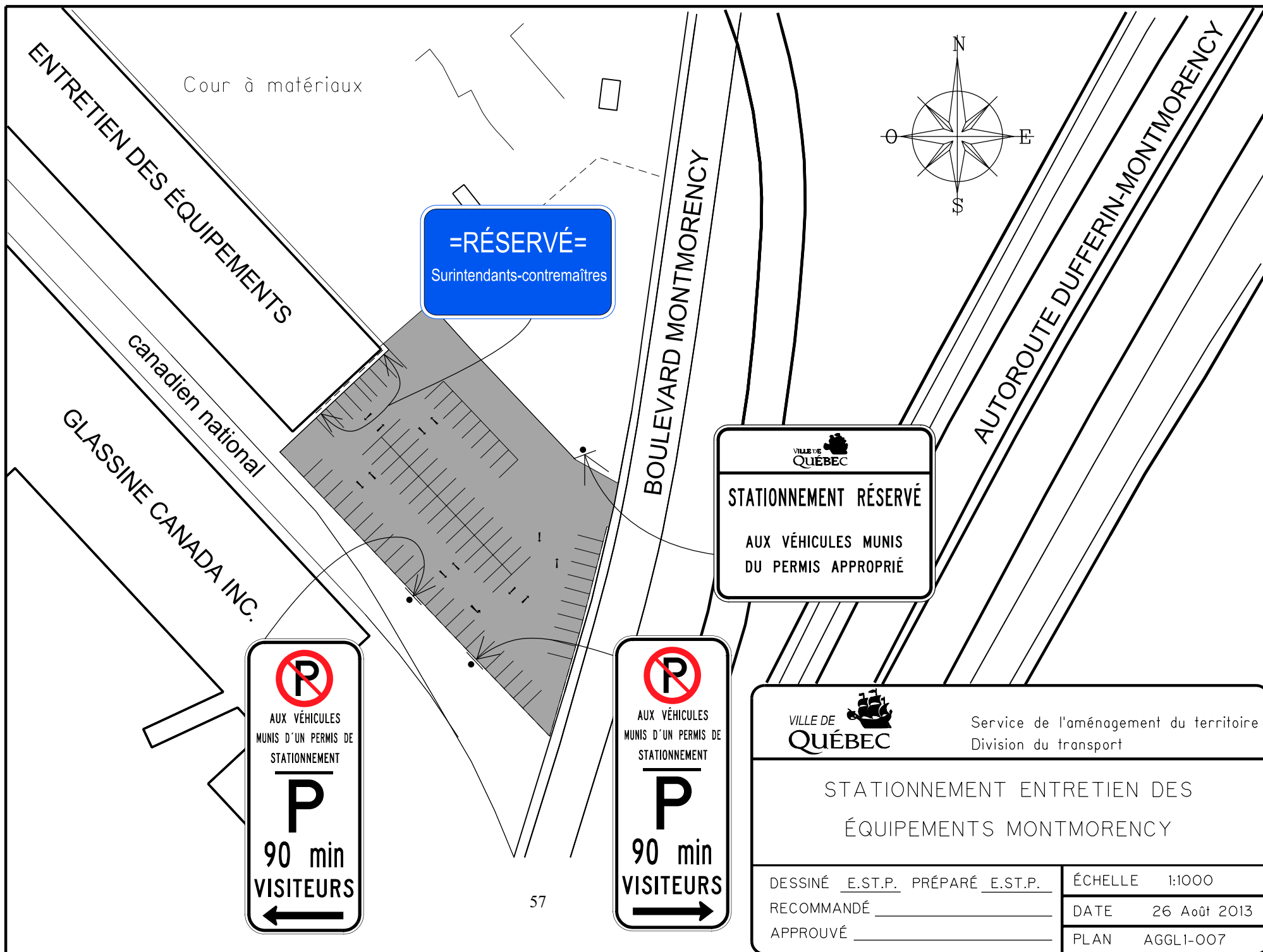
ÉCHELLE 1:500

RECOMMANDÉ _____

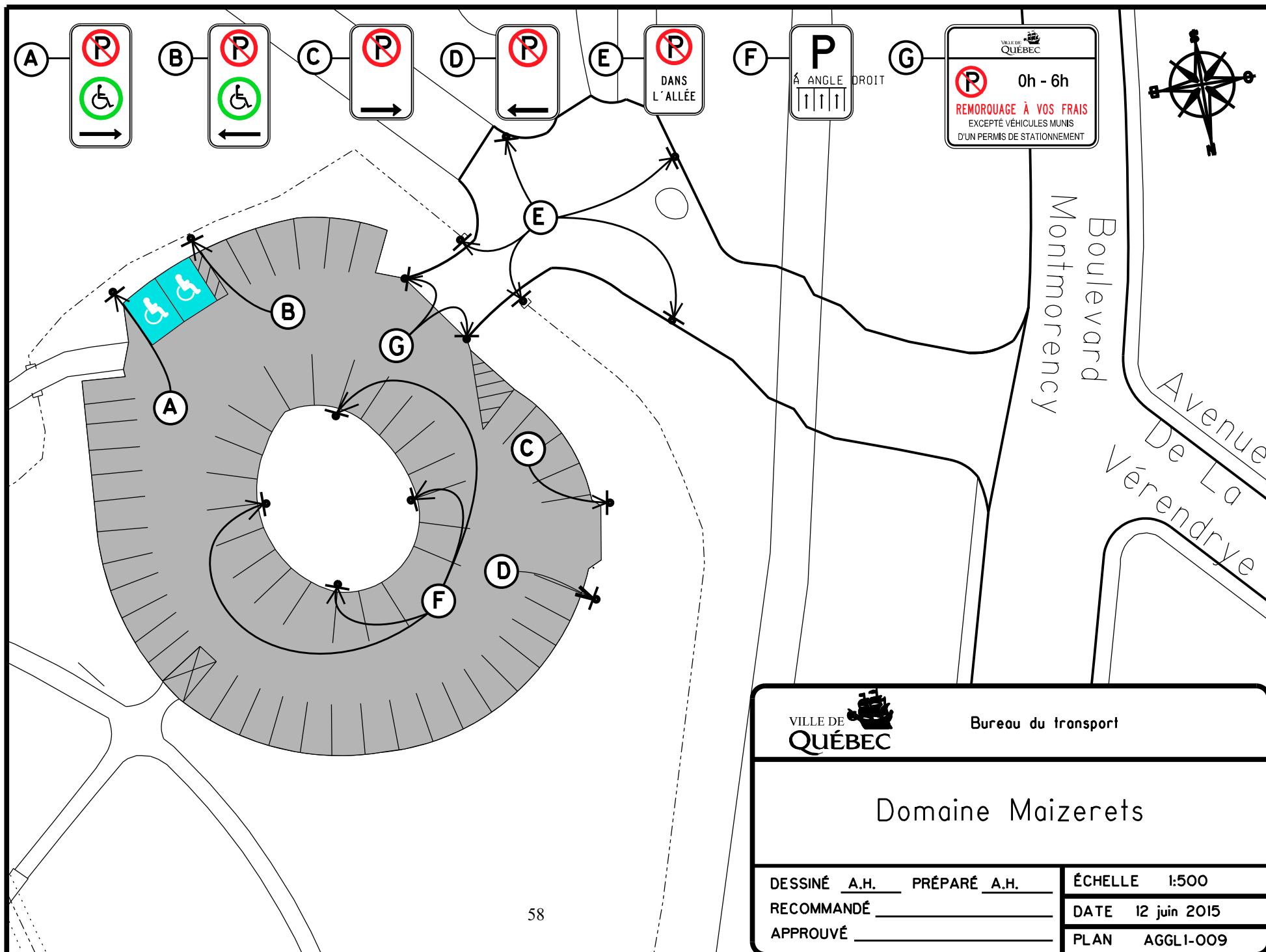
DATE 13 Septembre 2013

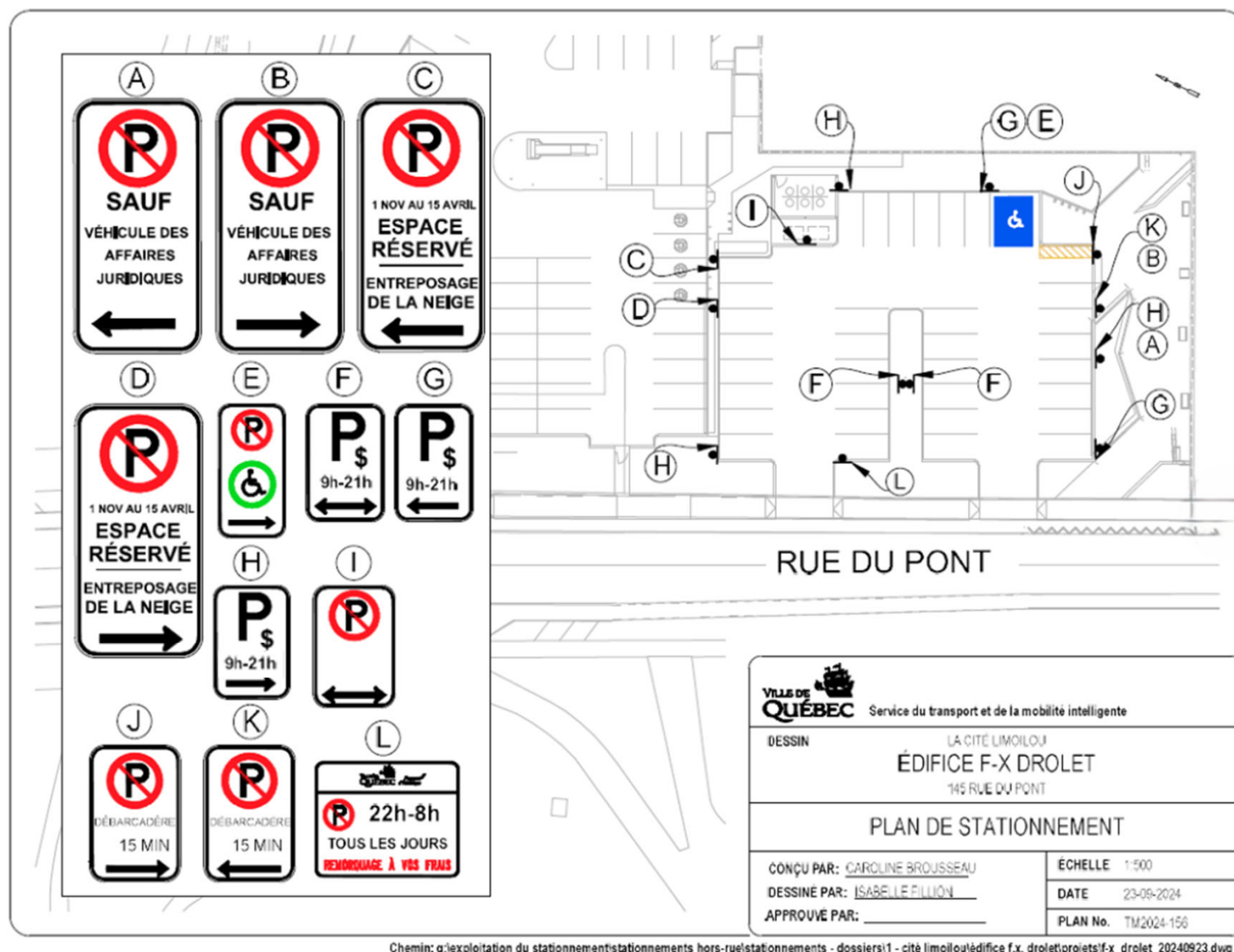
APPROUVÉ _____

PLAN AGGL1-005

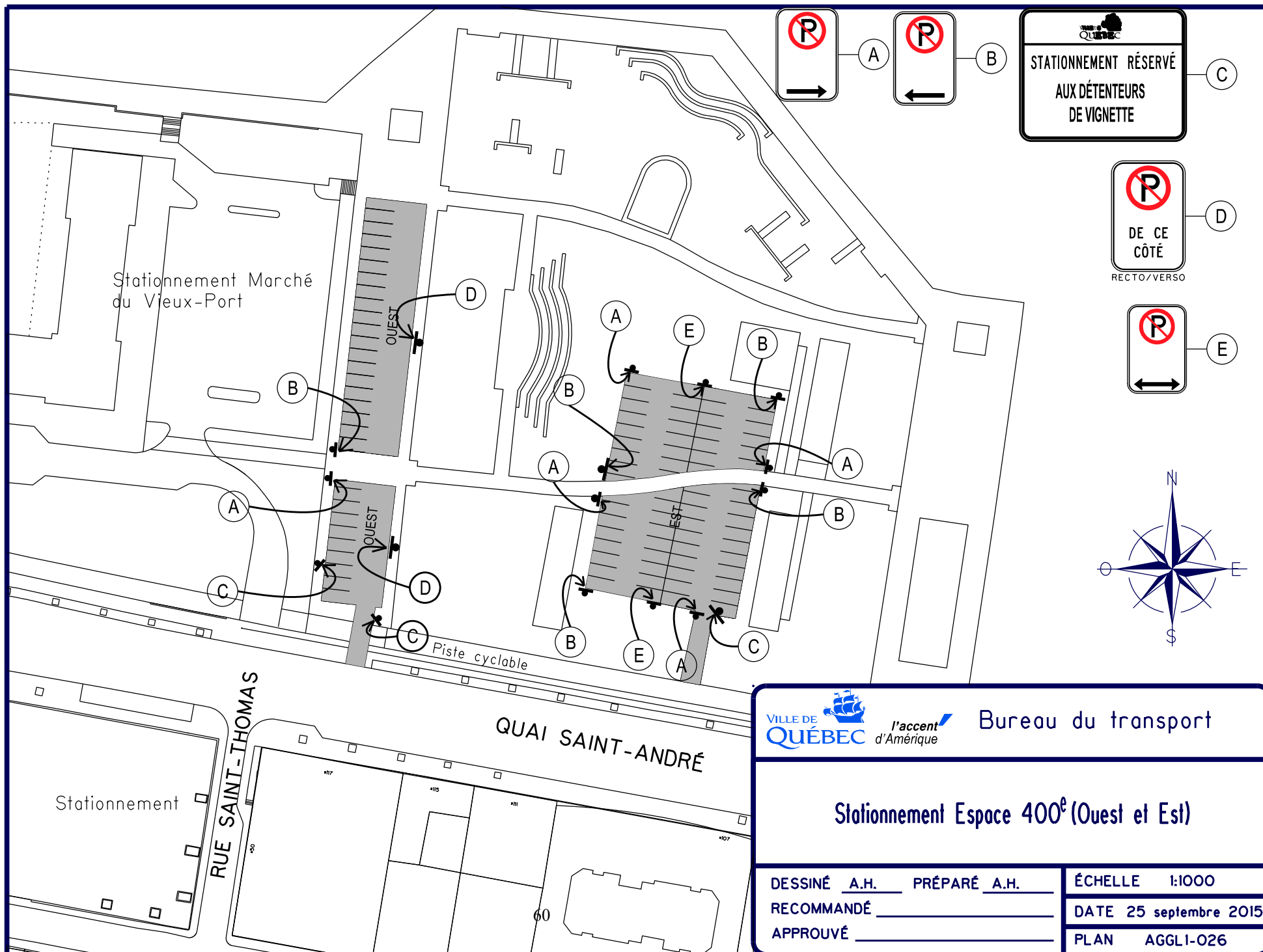


DESSINÉ <u>E.ST.P.</u>	PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE	1:1000
RECOMMANDÉ _____		DATE	26 Août 2013
APPROUVÉ _____		PLAN	AGGL1-007





Chemin: g:\exploitation du stationnement\stationnements hors-rue\stationnements - dossiers\1 - cité limouloù\édifice f.x. drolet\projets\if-x_drolet_20240923.dwg



Stationnement Espace 400^e (Ouest et Est)

DESSINÉ A.H. PRÉPARÉ A.H.

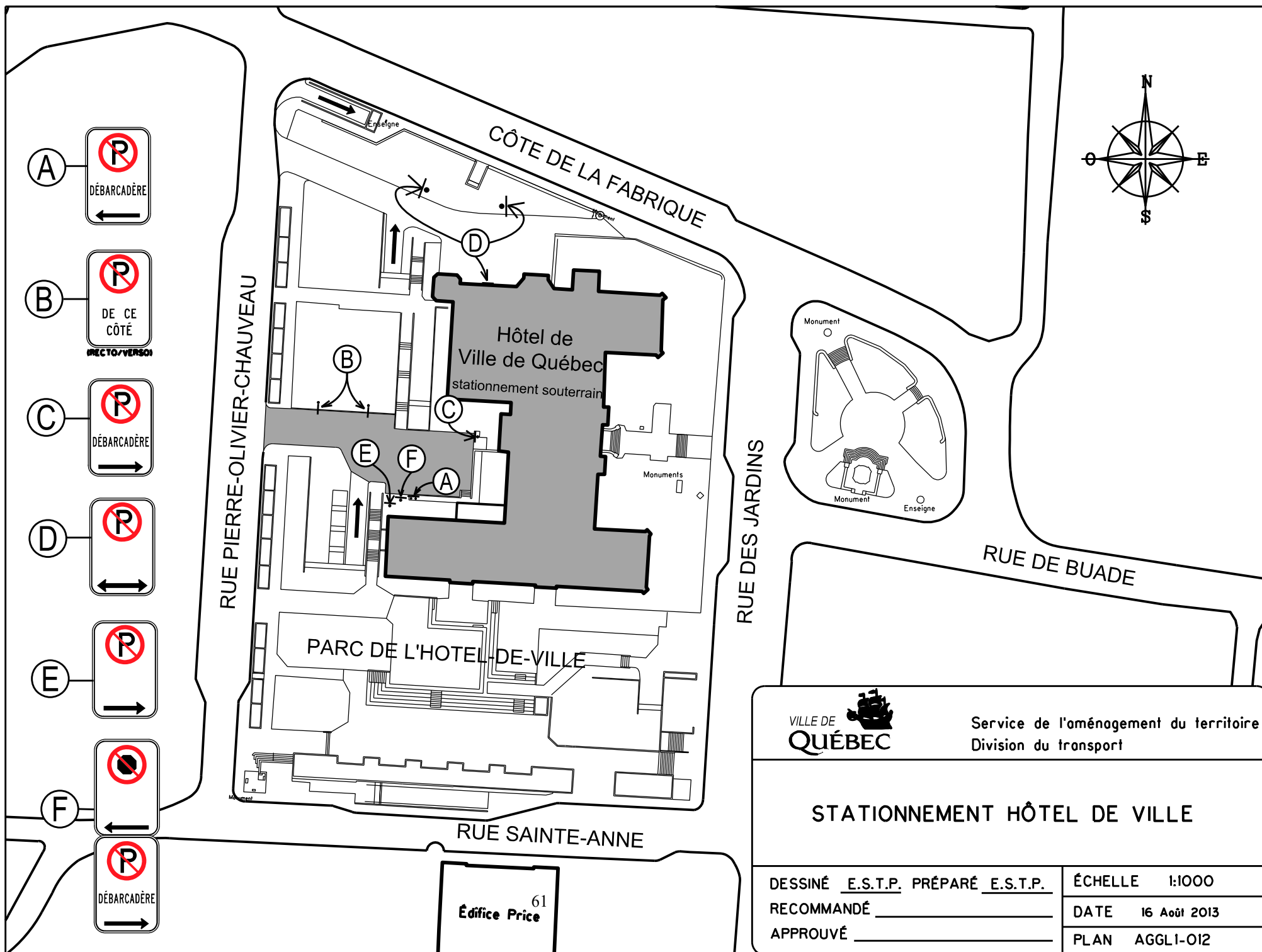
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:1000

DATE 25 septembre 2015

PLAN AGGLI-026



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

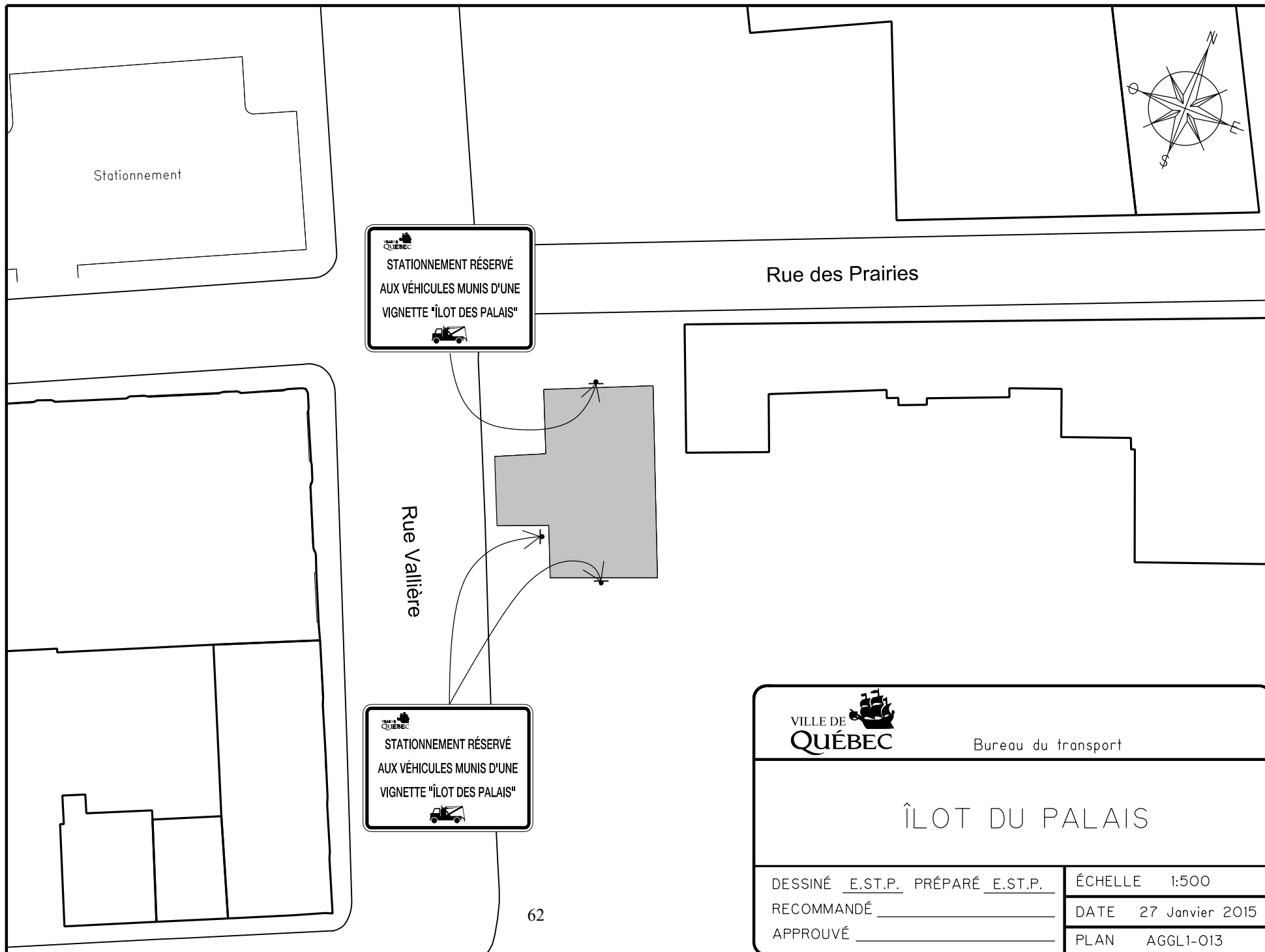
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

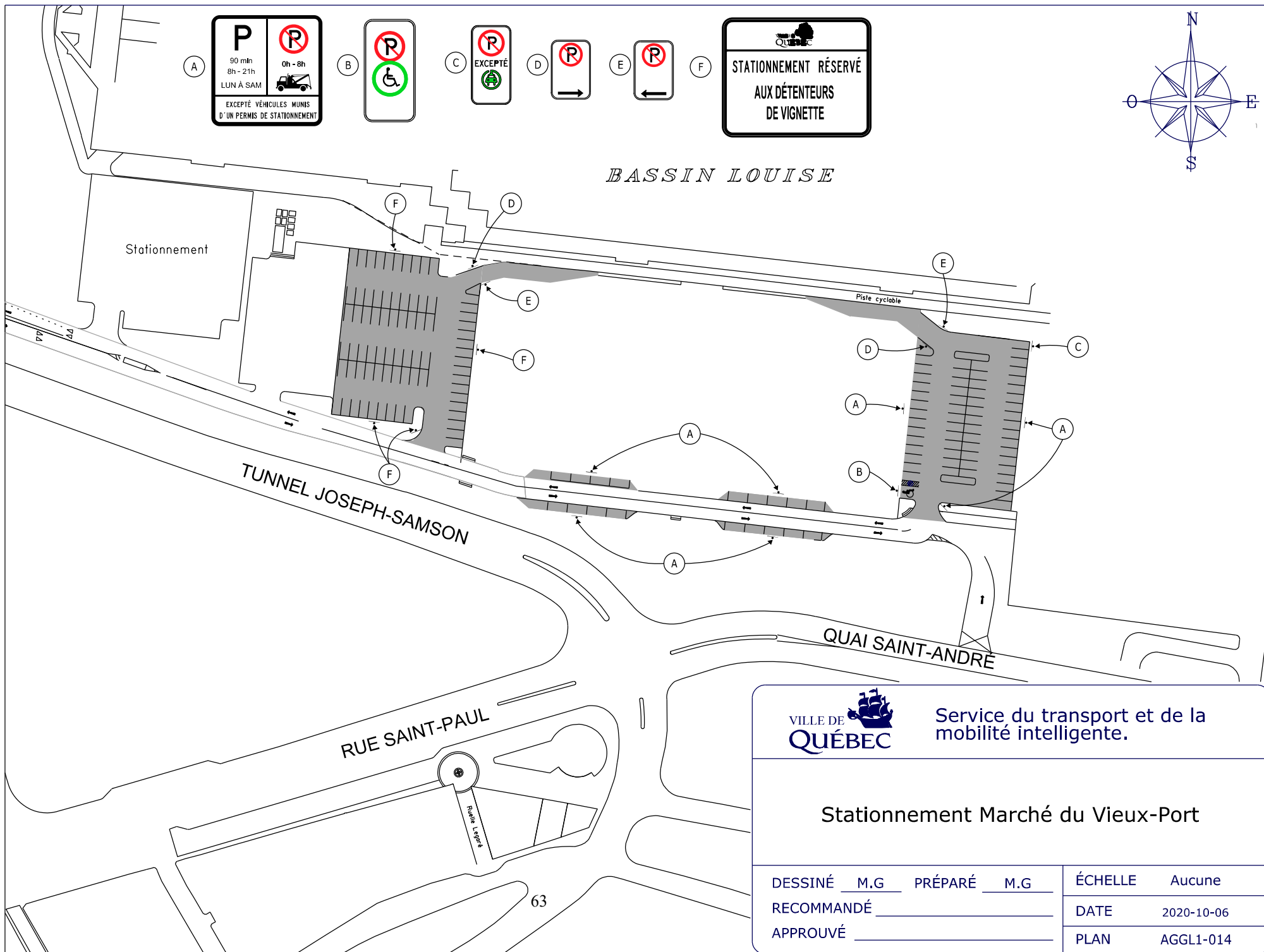
ÉCHELLE 1:1000

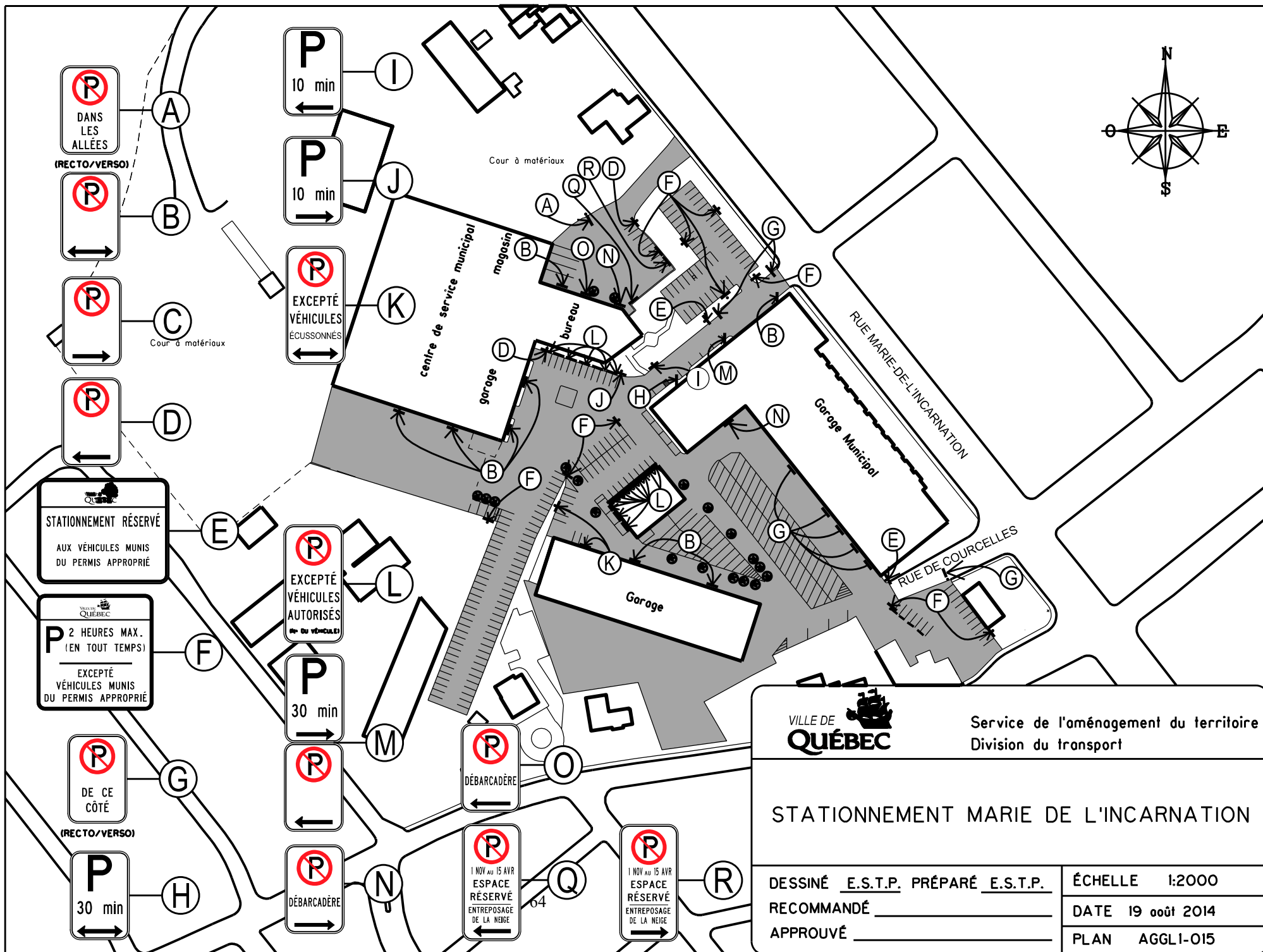
DATE 16 Août 2013

PLAN AGGL1-012



		Bureau du transport	
ÎLOT DU PALAIS			
DESSINÉ <u>E.ST.P.</u>		PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	
RECOMMANDÉ _____		DATE 27 Janvier 2015	
APPROUVÉ _____		PLAN AGGL1-013	





VILLE DE
QUÉBEC

Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

STATIONNEMENT MARIE DE L'INCARNATION

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

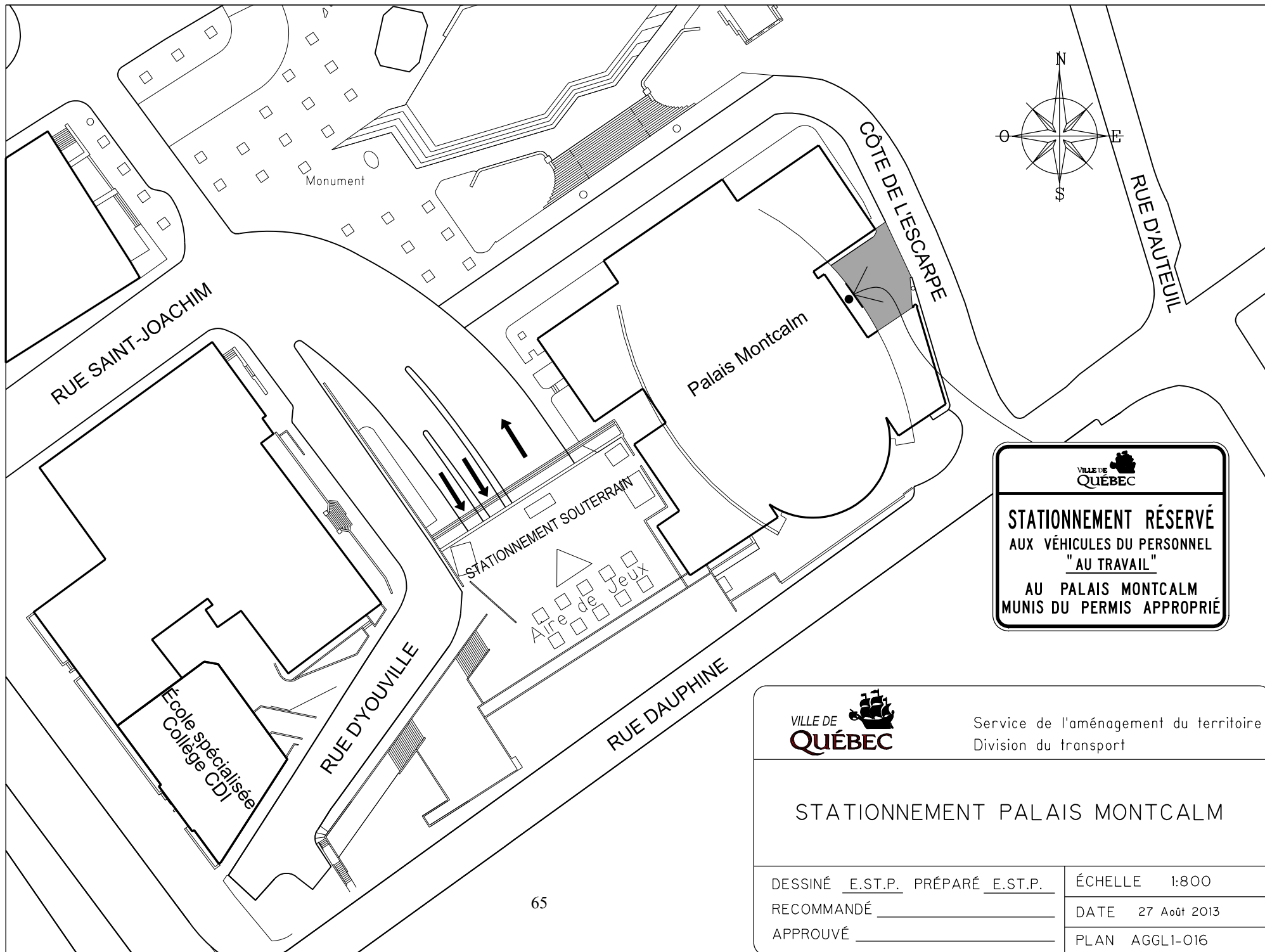
ÉCHELLE 1:2000

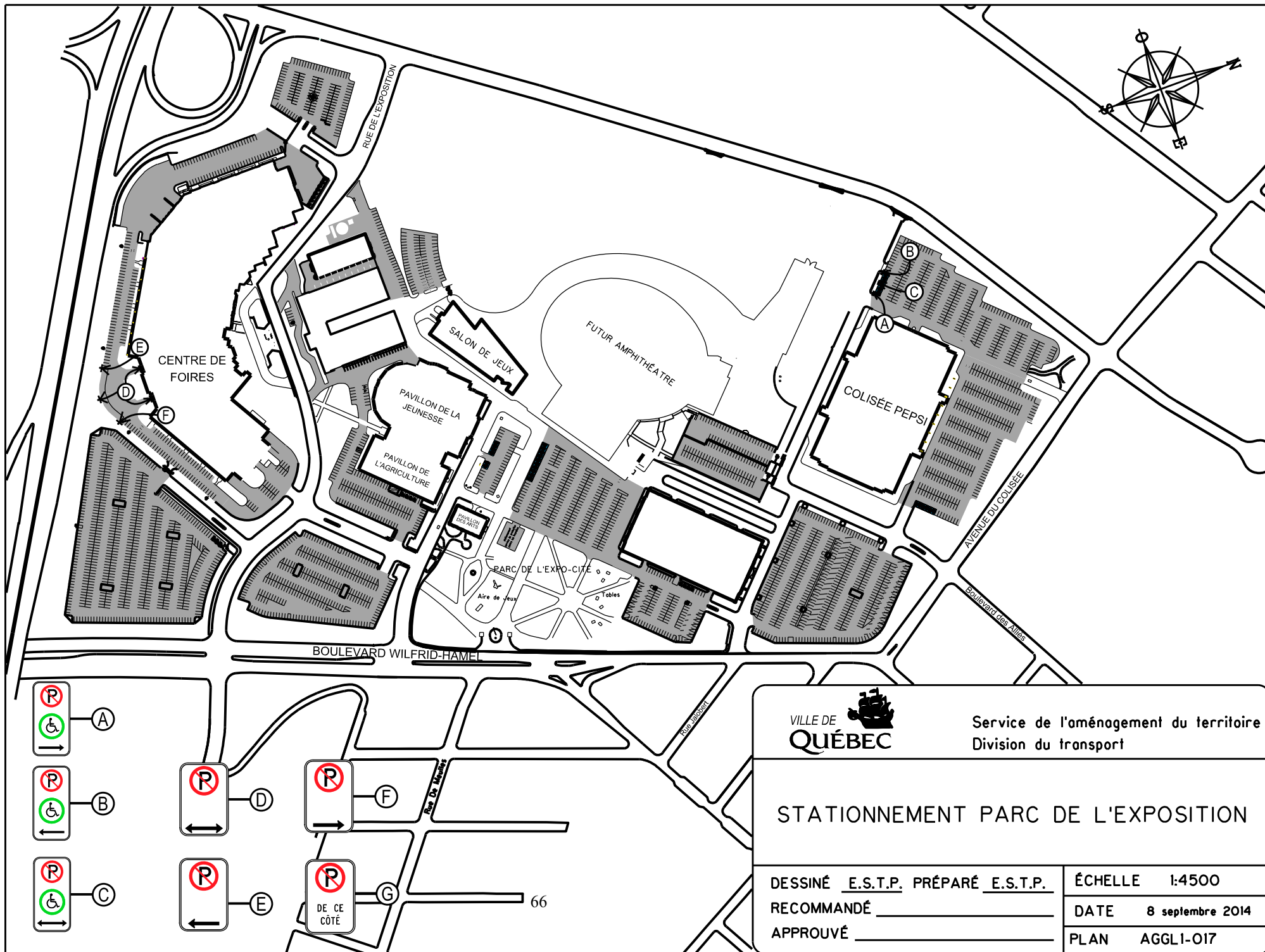
RECOMMANDÉ _____

DATE 19 août 2014

APPROUVÉ _____

PLAN AGGL1-015





Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

STATIONNEMENT PARC DE L'EXPOSITION

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

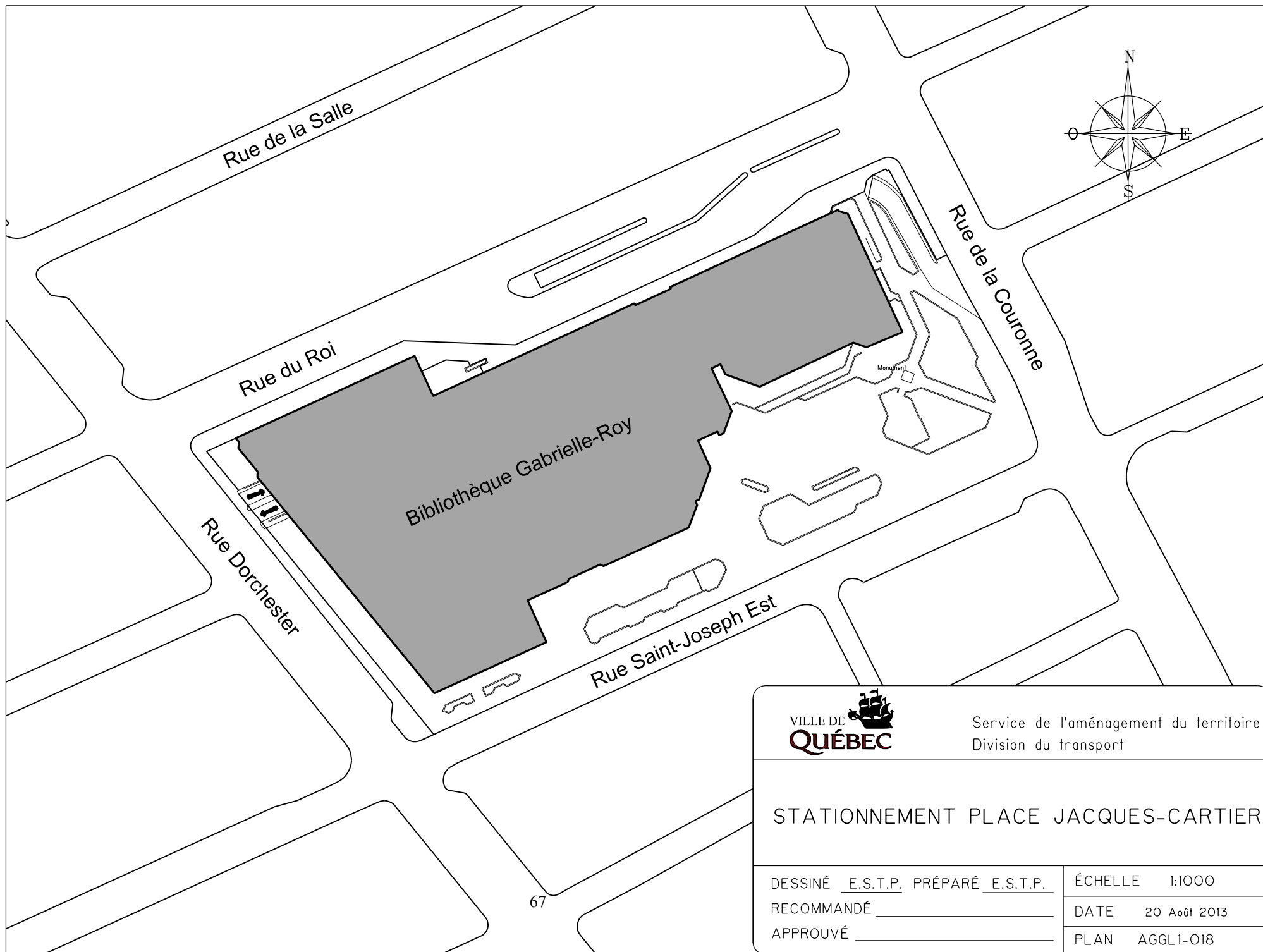
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:4500

DATE 8 septembre 2014

PLAN AGGL1-017



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

STATIONNEMENT PLACE JACQUES-CARTIER

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

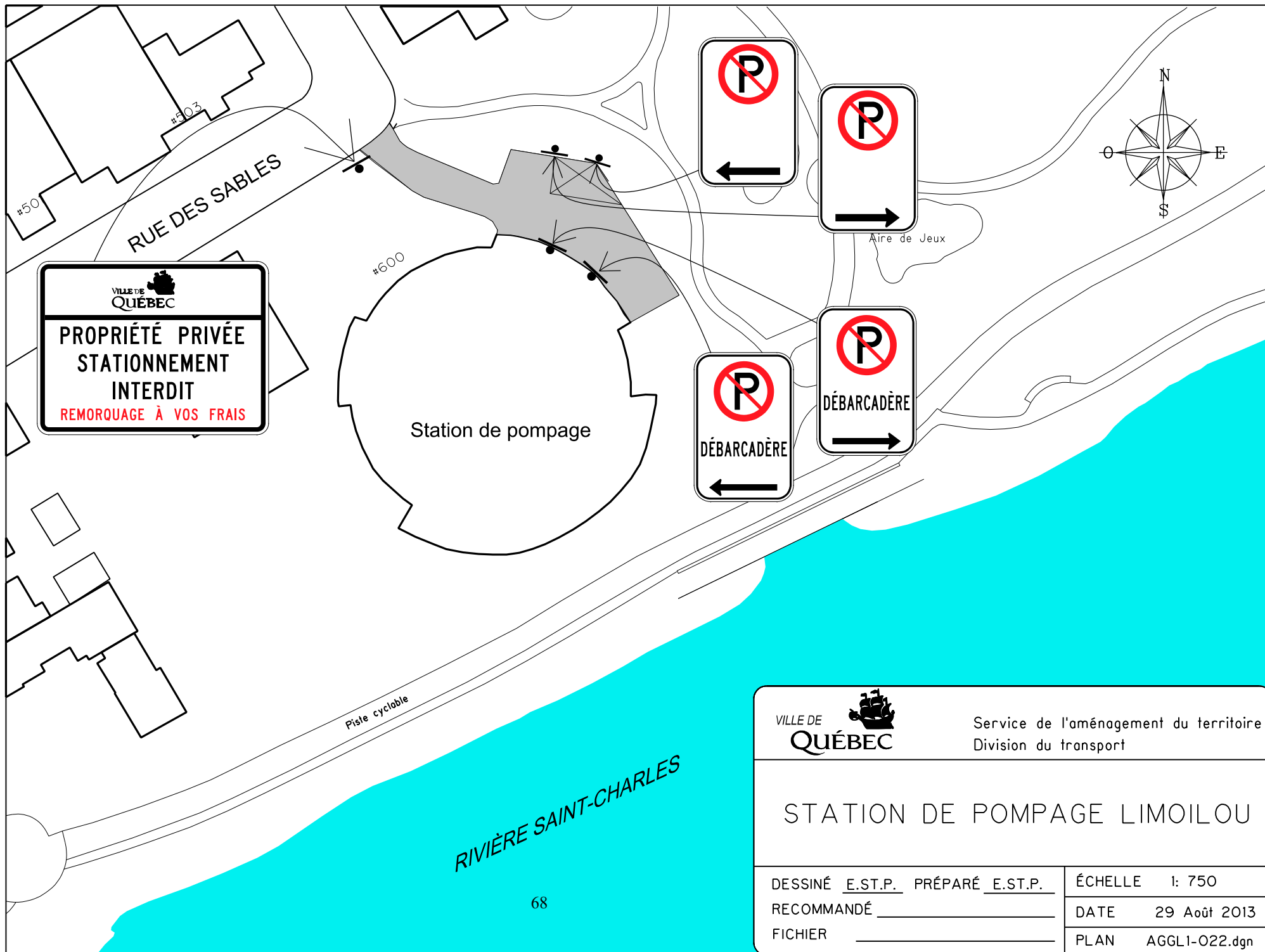
ÉCHELLE 1:1000

RECOMMANDÉ _____

DATE 20 Août 2013

APPROUVÉ _____

PLAN AGGL1-018



VILLE DE
QUÉBEC

Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

STATION DE POMPAGE LIMOILLOU

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

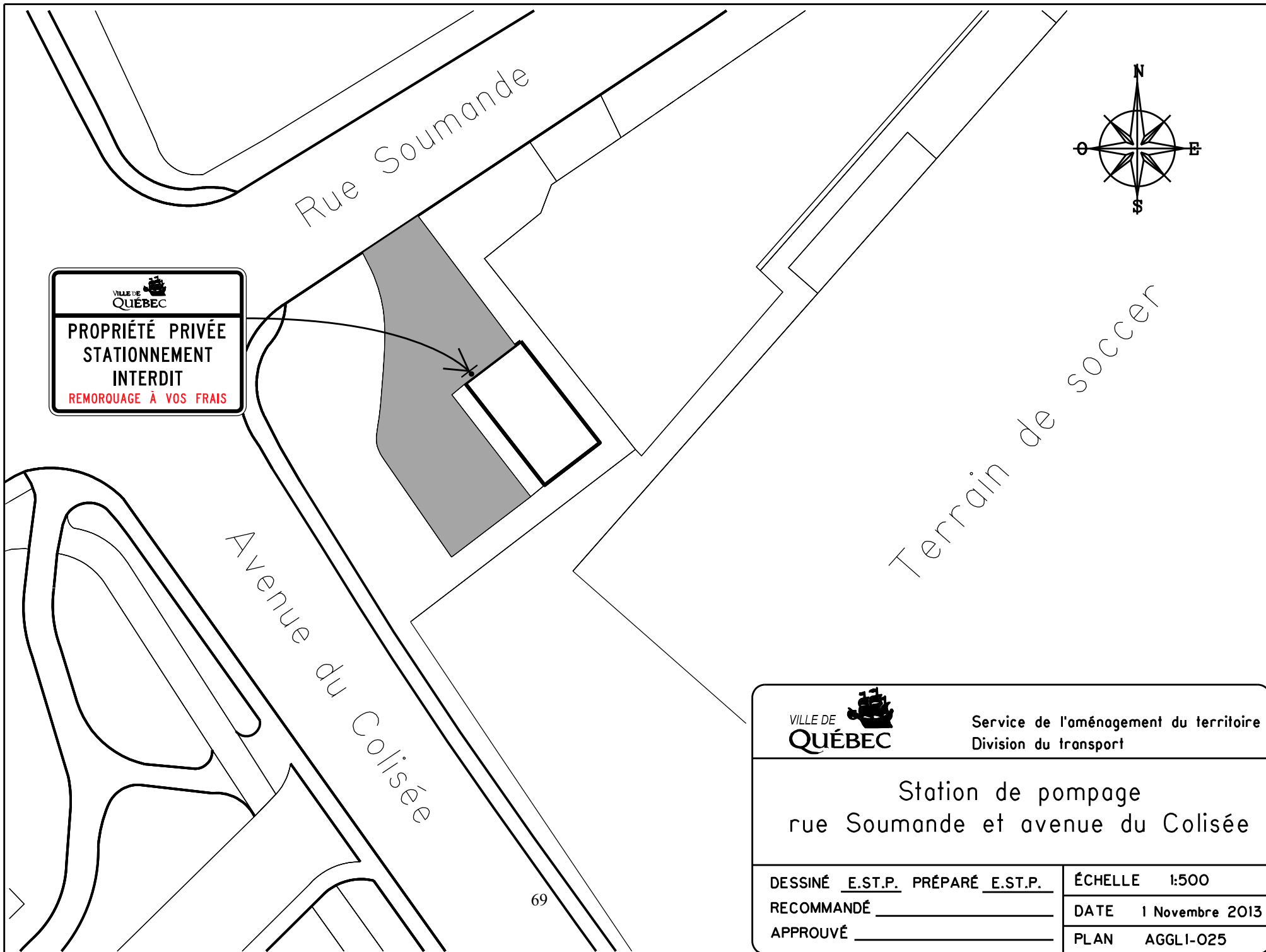
ÉCHELLE 1: 750

RECOMMANDÉ _____

DATE 29 Août 2013

FICHIER _____

PLAN AGGL1-O22.dgn



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage
rue Soumande et avenue du Colisée

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

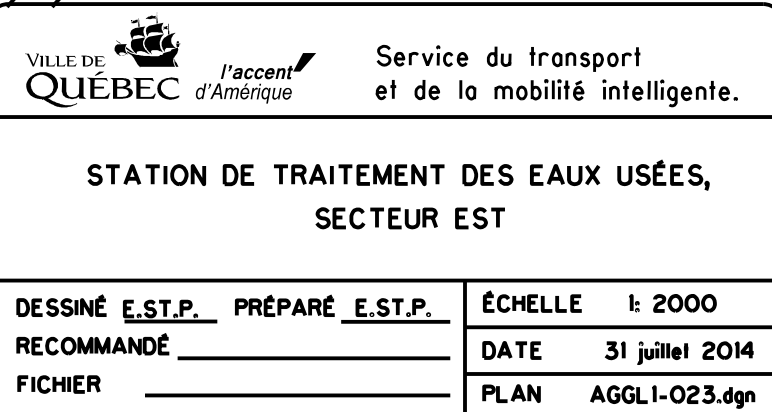
ÉCHELLE 1:500

RECOMMANDÉ _____

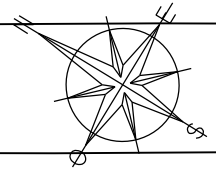
DATE 1 Novembre 2013

APPROUVÉ _____

PLAN AGGLI-025



Rue de la Rivière-du-Berger



Rue de la Presqu'île

Caserne
Duberger #5

Centre
communautaire
Duberger

A



A



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Caserne Duberger
(numéro 5)

DESSINÉ A.V. PRÉPARÉ A.V.

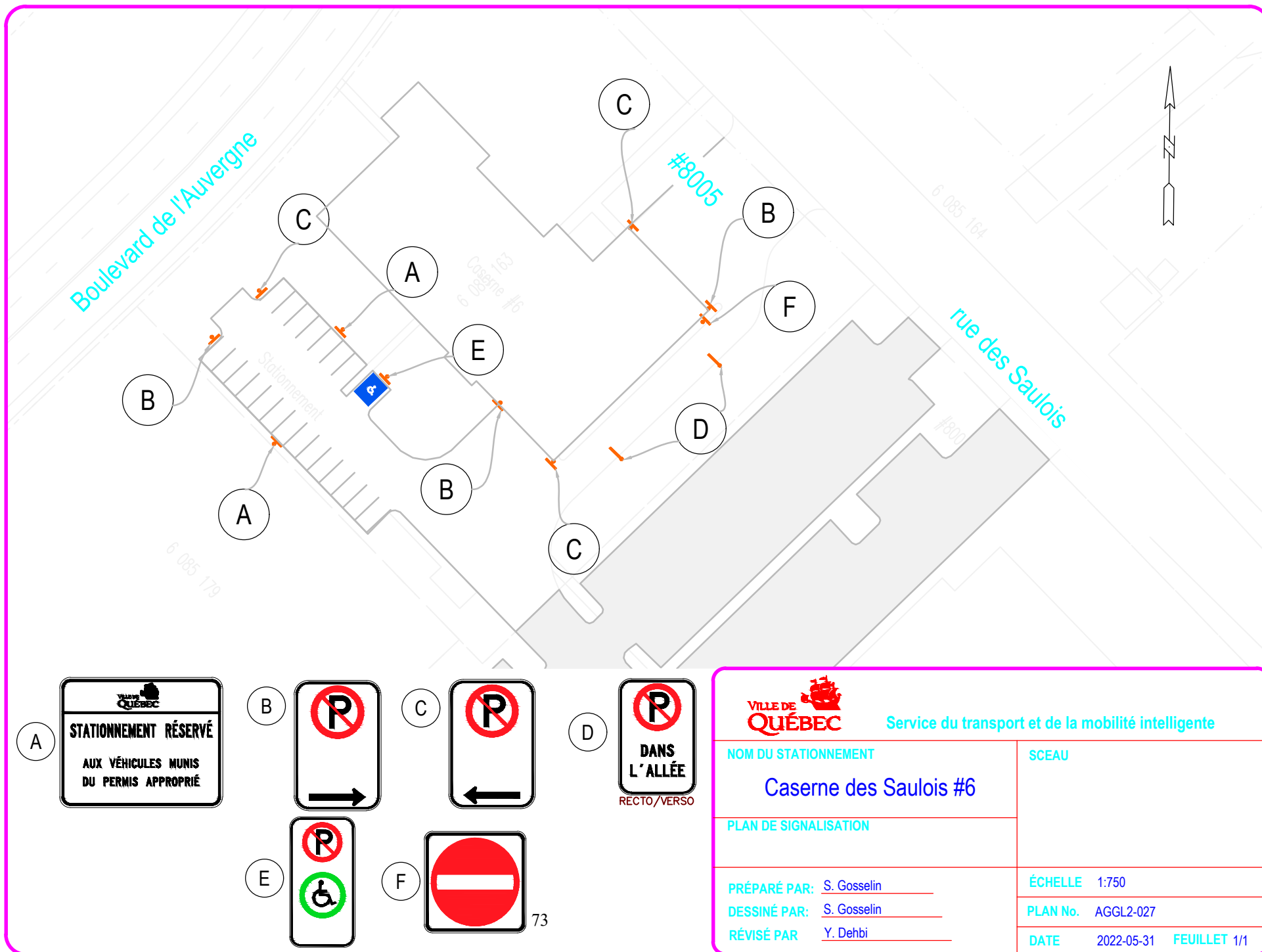
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

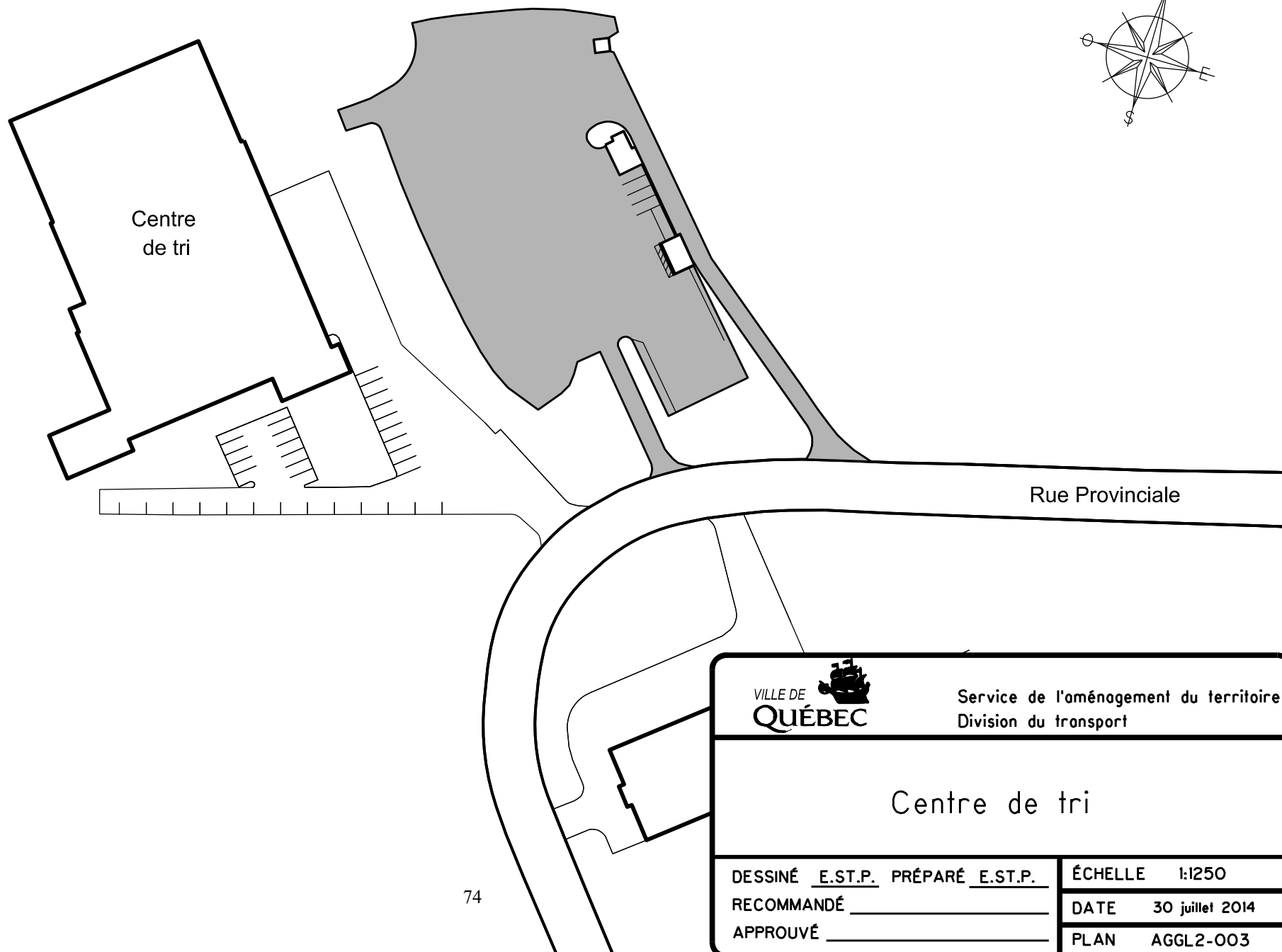
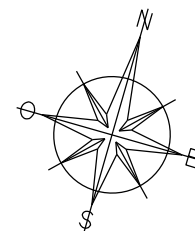
ÉCHELLE 1:800

DATE 9 Avril 2015

PLAN AGGL2-001



VILLE DE QUÉBEC Service du transport et de la mobilité intelligente	
NOM DU STATIONNEMENT Caserne des Saulois #6	SCEAU
PLAN DE SIGNALISATION	
PRÉPARÉ PAR: S. Gosselin	ÉCHELLE 1:750
DESSINÉ PAR: S. Gosselin	PLAN No. AGGL2-027
RÉVISÉ PAR Y. Dehbi	DATE 2022-05-31 FEUILLET 1/1



Centre
de tri

Rue Provinciale



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Centre de tri

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

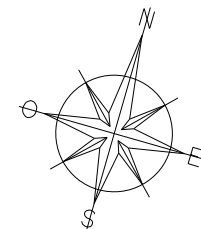
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:1250

DATE 30 juillet 2014

PLAN AGGL2-003



Centre
de tri

A

Pour chacun des 7 stationnements identifiés

A

RÉSERVÉ

Rue Provinciale

75



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Centre régional
de récupération

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

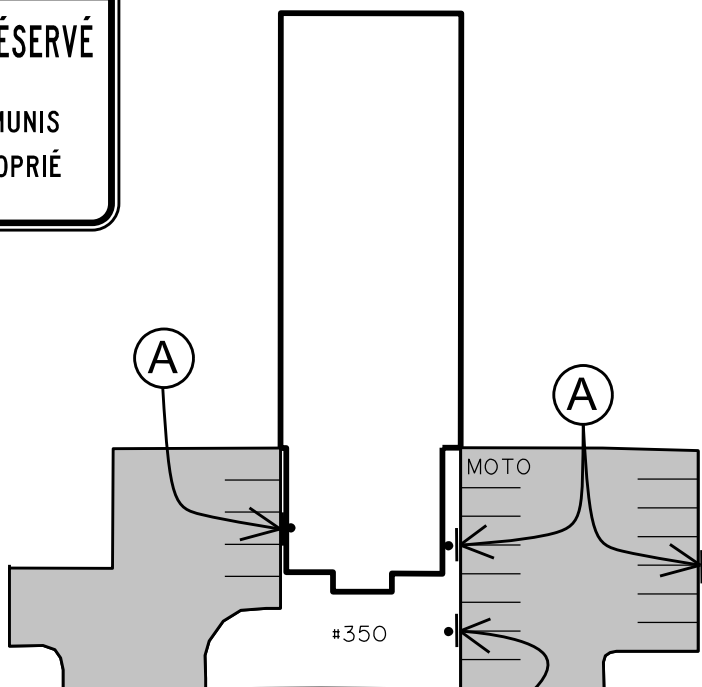
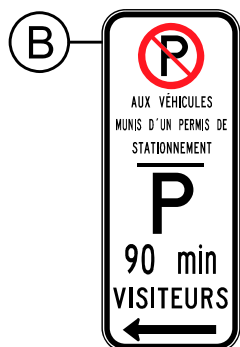
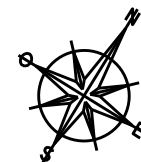
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:1250

DATE 27 Septembre 2013

PLAN AGGL2-004



Rue des Entrepreneurs

(B)



*l'accent
d'Amérique*

Service du transport
et de la mobilité intelligente.

ENTREPRENEURS

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:750

DATE 4 Octobre 2013

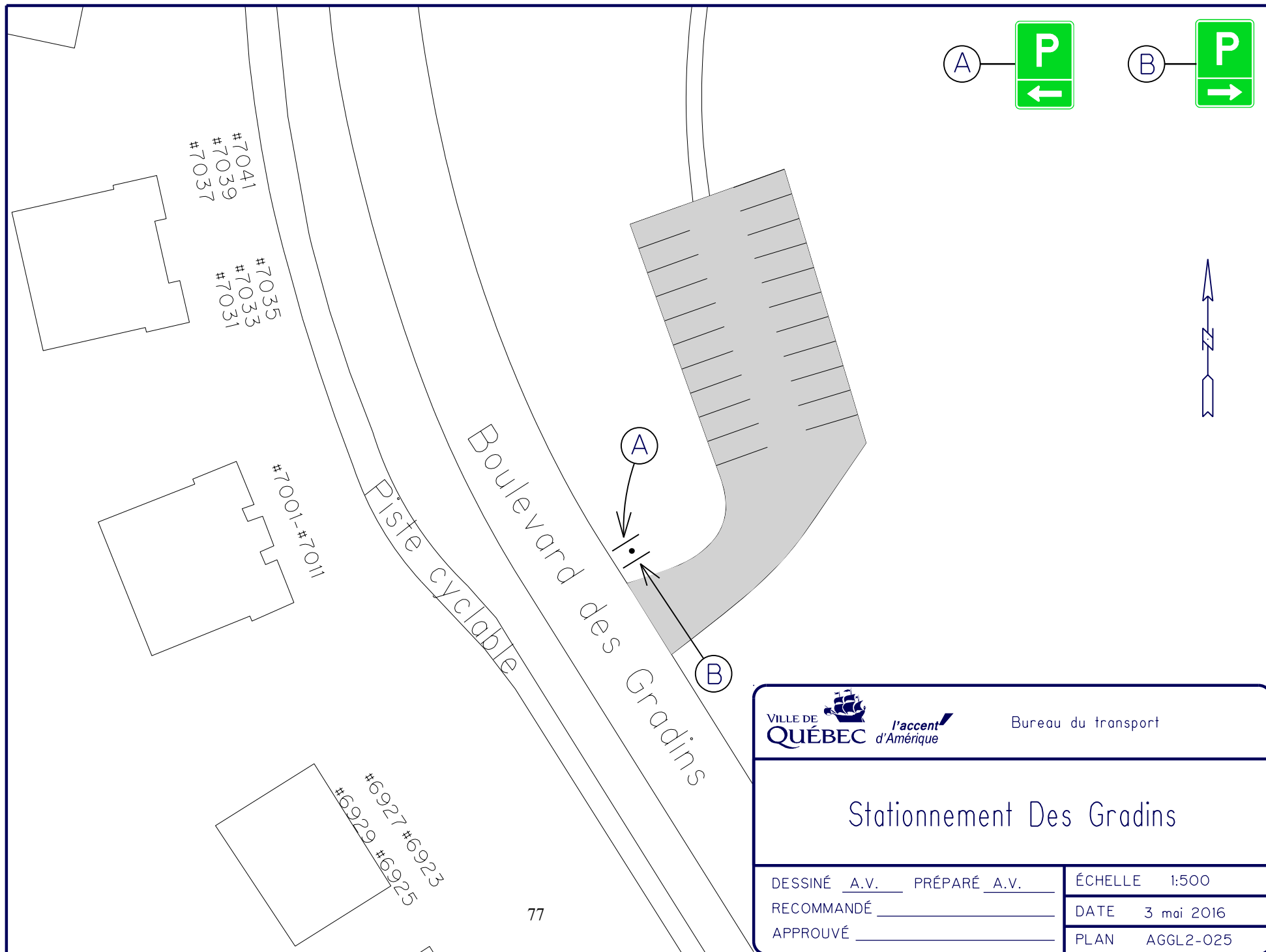
PLAN AGGL2-007

I	V.B.	17-06-2021
N°	PAR	DATE
REVISIONS		

76

FICHER: AGGL2_007.dgn

DOSSIER: PCE2013007



Stationnement Des Gradins

DESSINÉ A.V. PRÉPARÉ A.V.

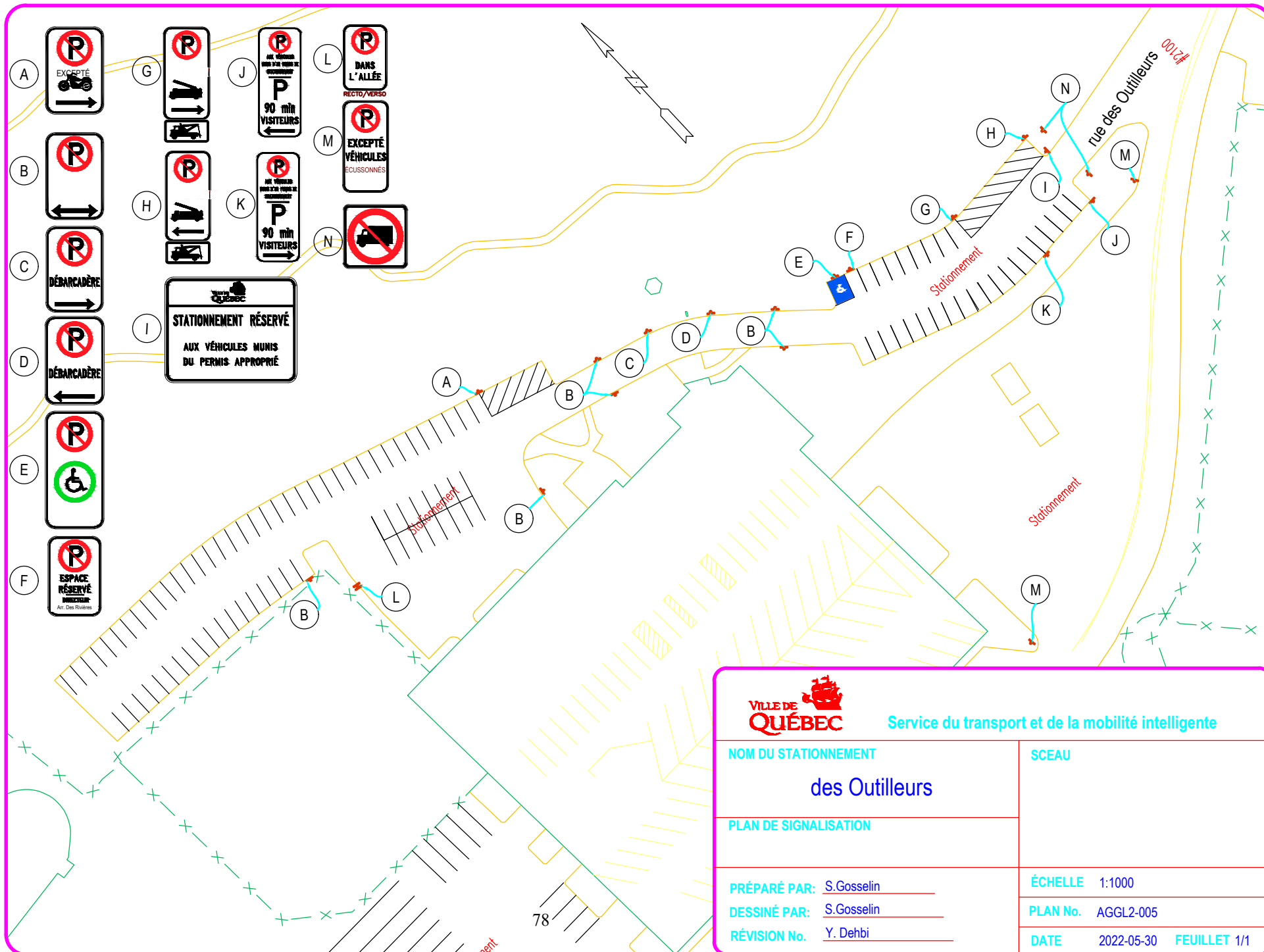
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:500

DATE 3 mai 2016

PLAN AGGL2-025



Service du transport et de la mobilité intelligente

NOM DU STATIONNEMENT

des Outils

SCEAU

PLAN DE SIGNALISATION

PRÉPARÉ PAR: S. Gosselin

DESSINÉ PAR: S. Gosselin

RÉVISION No. Y. Dehbi

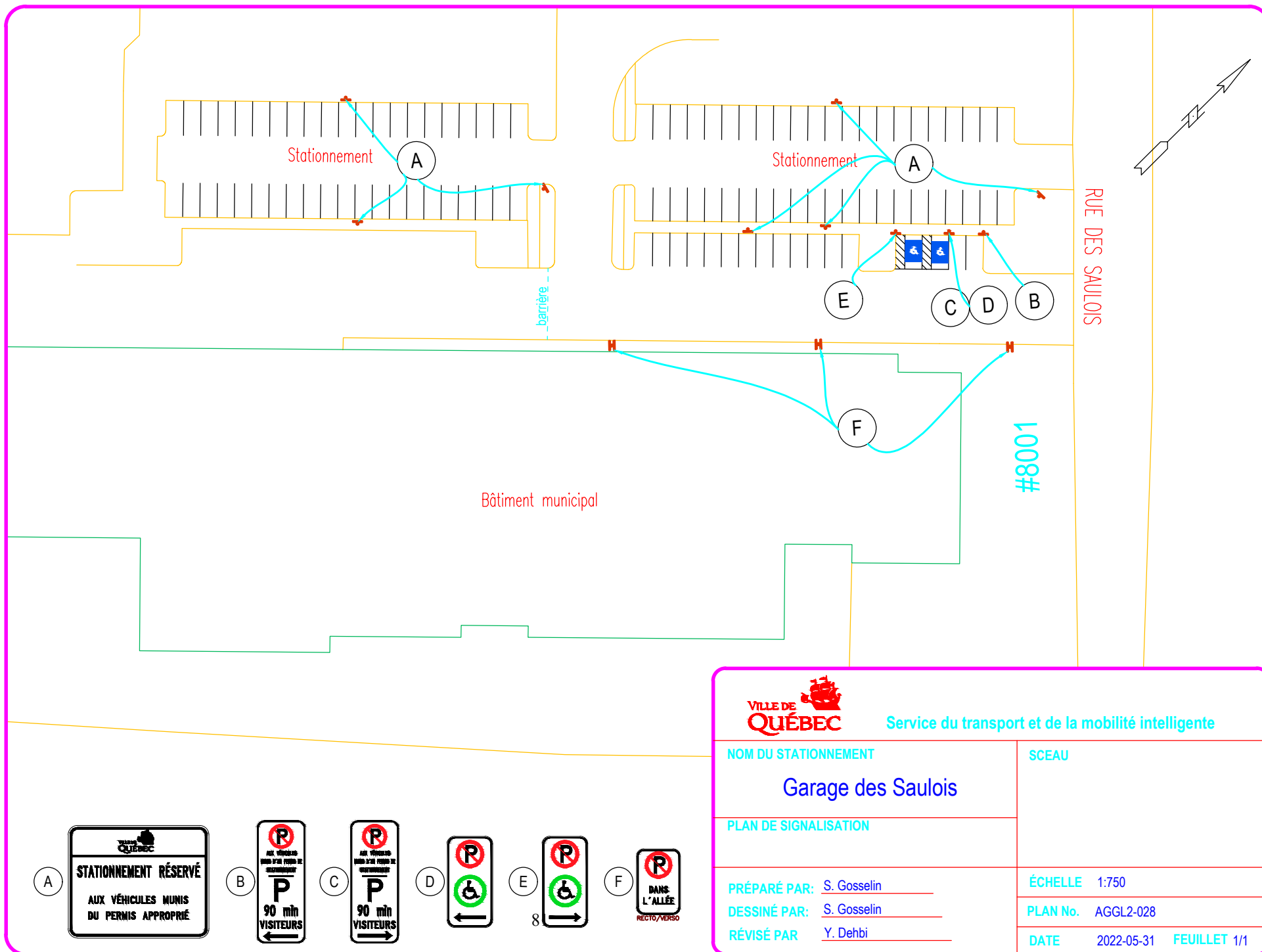
ÉCHELLE 1:1000

PLAN No. AGGL2-005

DATE 2022-05-30 FEUILLET 1/1



DATE 2022-05-30 FEUILLET 1/1



Service du transport et de la mobilité intelligente

NOM DU STATIONNEMENT

SCEAU

Garage des Saulois

PLAN DE SIGNALISATION

PRÉPARÉ PAR: S. Gosselin

DESSINÉ PAR: S. Gosselin

RÉVISÉ PAR: Y. Dehbi

ÉCHELLE 1:750

PLAN No. AGGL2-028

DATE 2022-05-31 FEUILLET 1/1

A



B



C



D

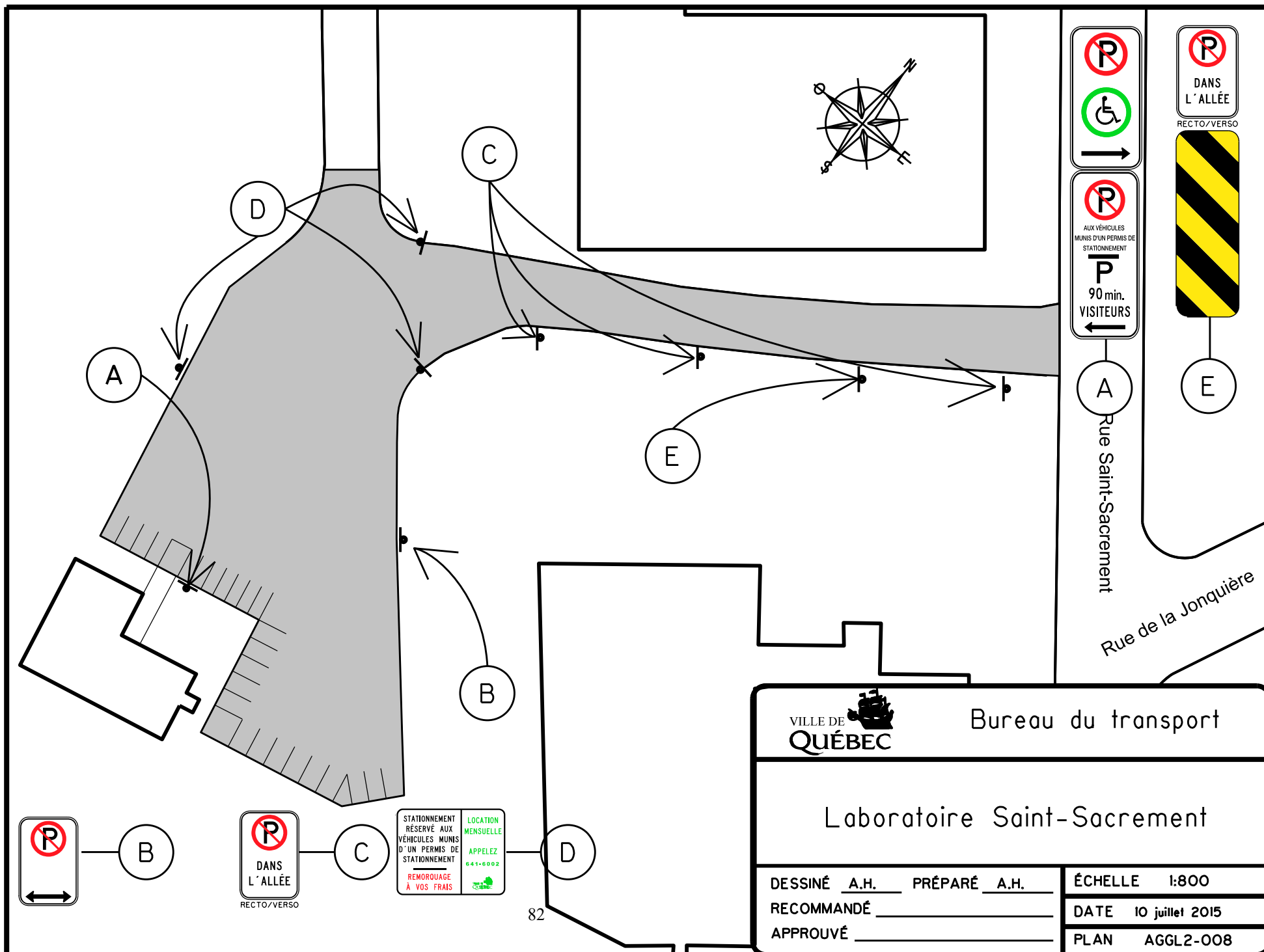


E



F





#8182
#8180

Rue Boyer



Boulevard Pierre-Bertrand

#8173



A

A



83

Piste cyclable
Corridor des
Cheminots



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Pierre-Bertrand

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:500

DATE 22 août 2014

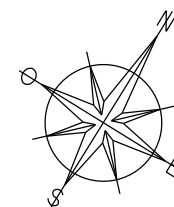
PLAN AGGL2-012

Rue de la Pruchière

Boulevard Louis-XIV



84



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Poste de pompage des Gradins

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

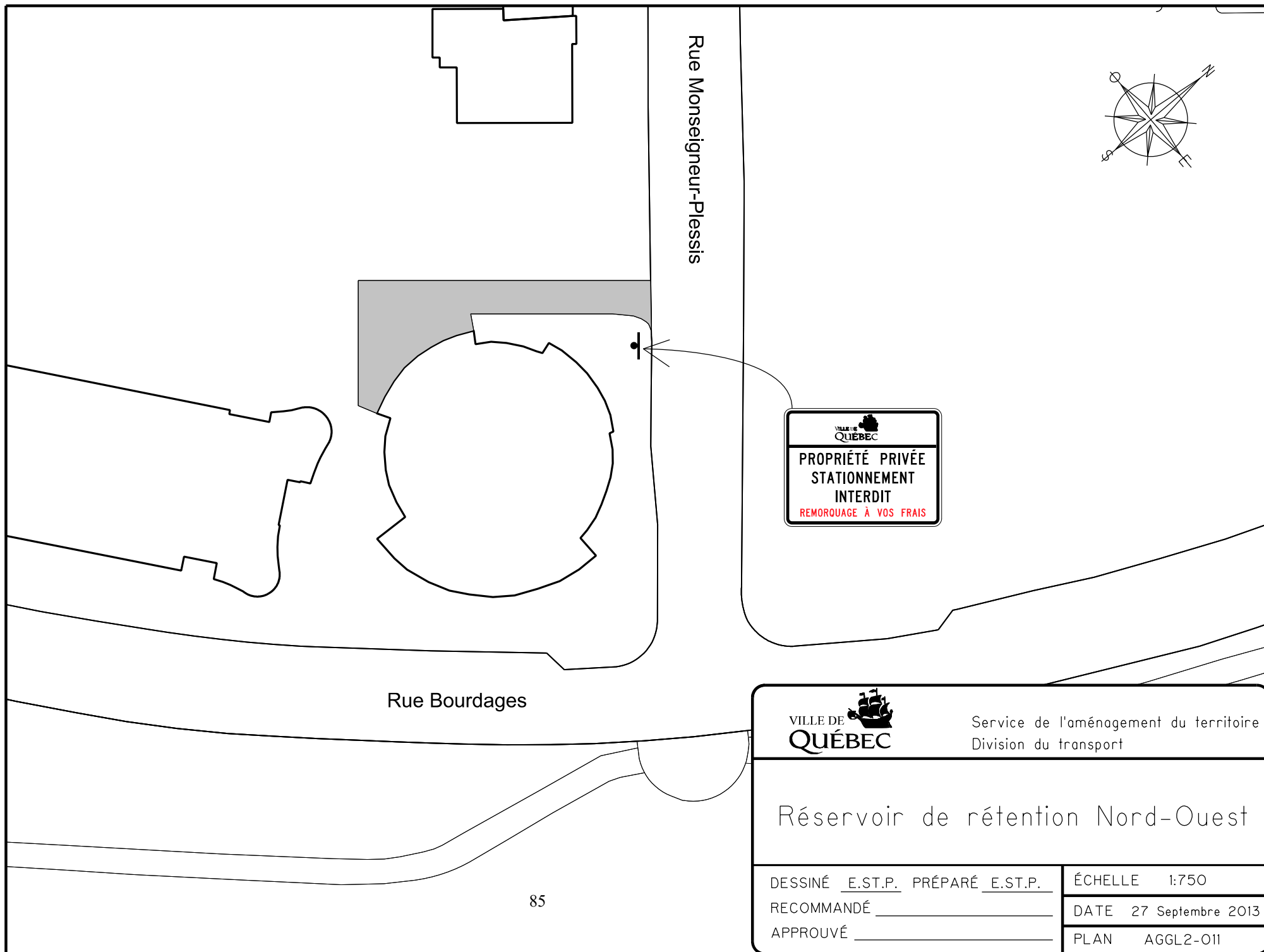
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:400

DATE 27 Septembre 2013

PLAN AGGL2-010



Rue Monseigneur-Plessis

Rue Bourdages



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Réservoir de rétention Nord-Ouest

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

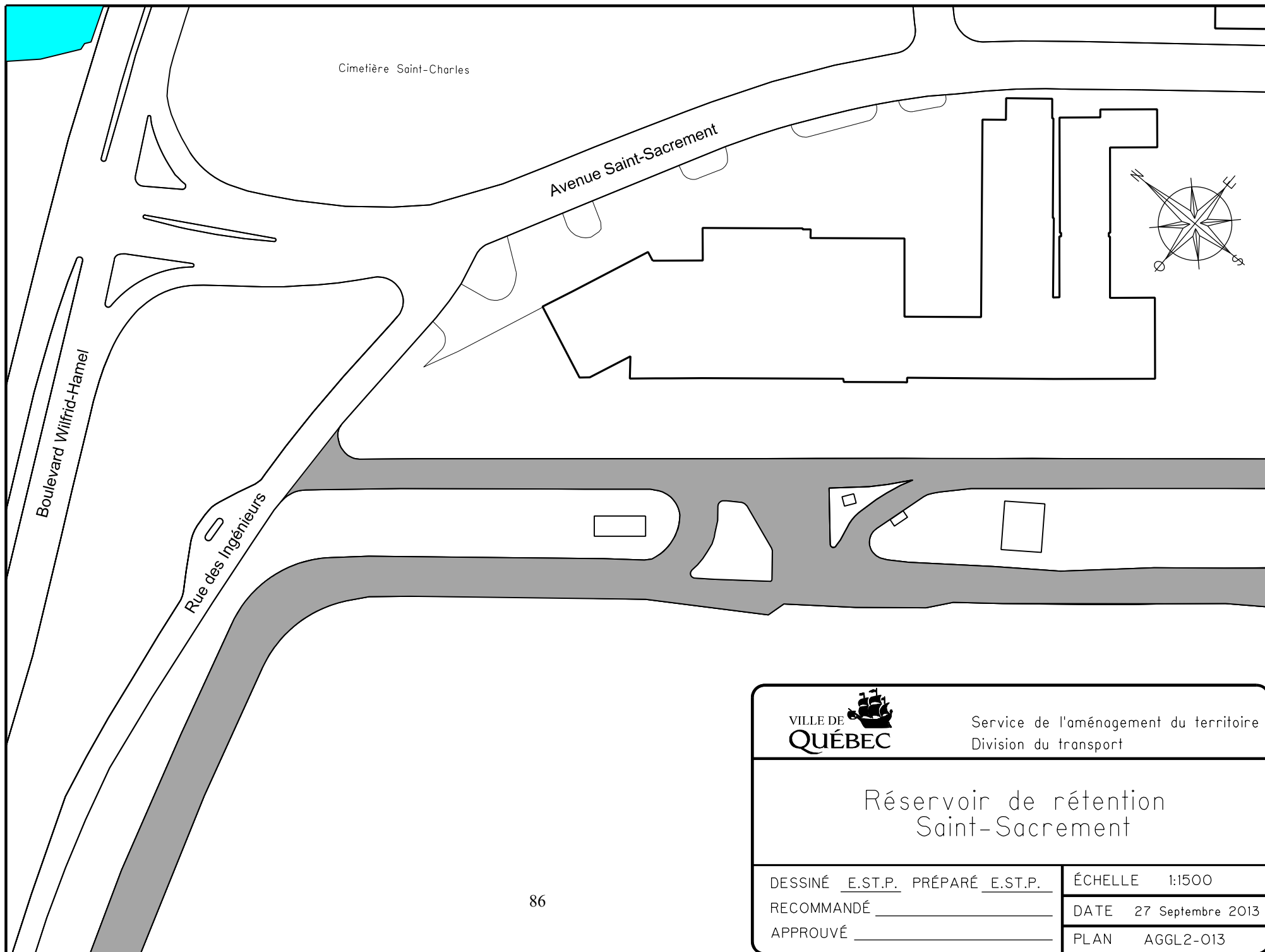
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:750

DATE 27 Septembre 2013

PLAN AGGL2-011

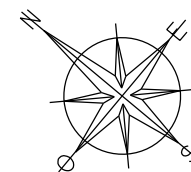


Cimetière Saint-Charles

Avenue Saint-Sacrement

Boulevard Wilfrid-Hamel

Rue des Ingénieurs



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Réservoir de rétention Saint-Sacrement

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

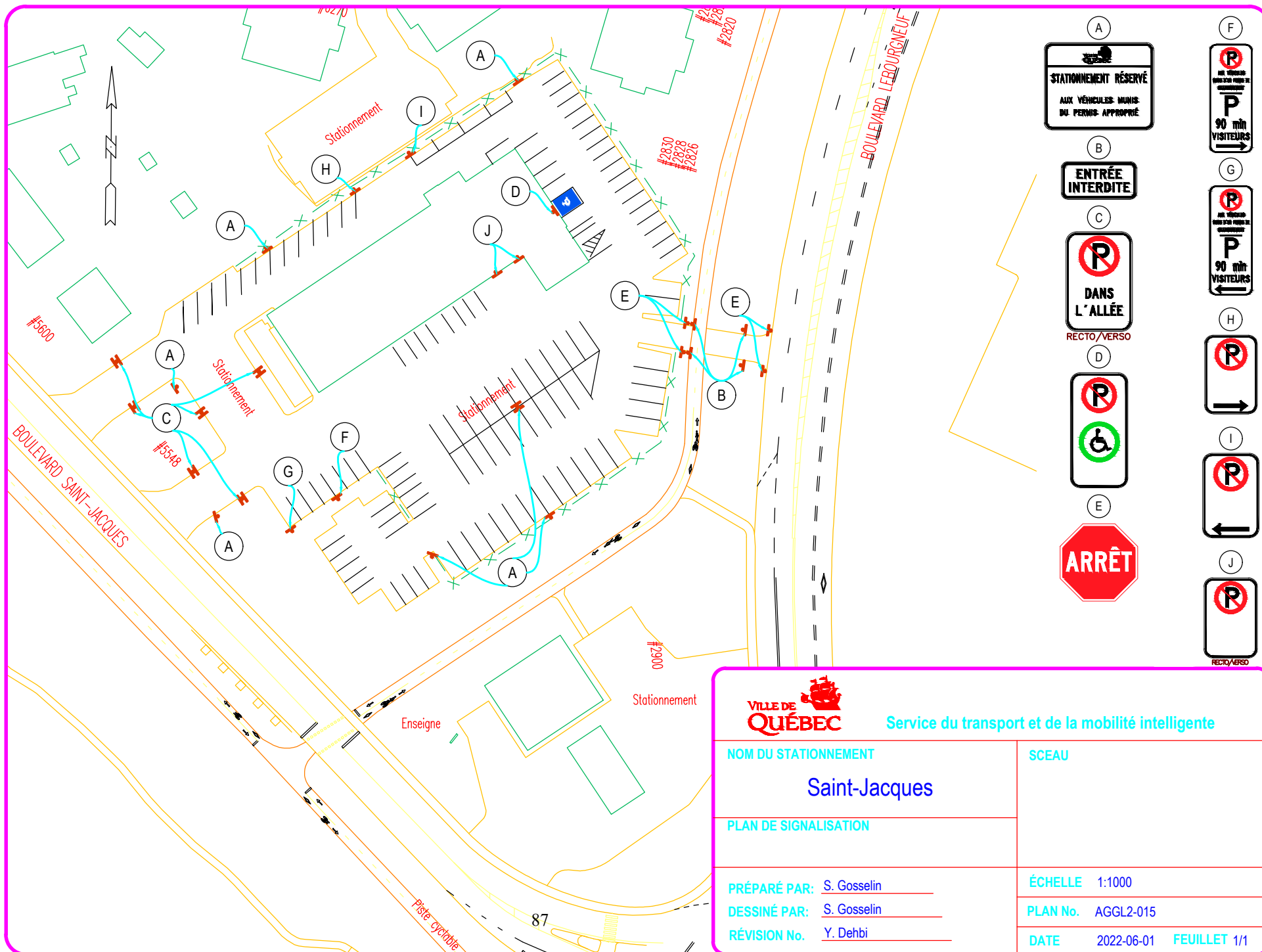
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

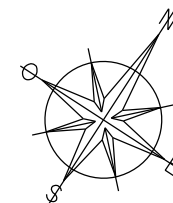
ÉCHELLE 1:1500

DATE 27 Septembre 2013

PLAN AGGL2-013



Rivière Saint-Charles



Pont des seigneuries

Avenue Chauveau



88



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage Chauveau

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

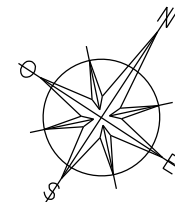
ÉCHELLE 1:500

RECOMMANDÉ _____

DATE 4 Octobre 2013

APPROUVÉ _____

PLAN AGGL2-016



#470-#468



**PROPRIÉTÉ PRIVÉE
STATIONNEMENT
INTERDIT**
REMORQUAGE À VOS FRAIS

Rue Desrochers

89



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage Desrochers

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

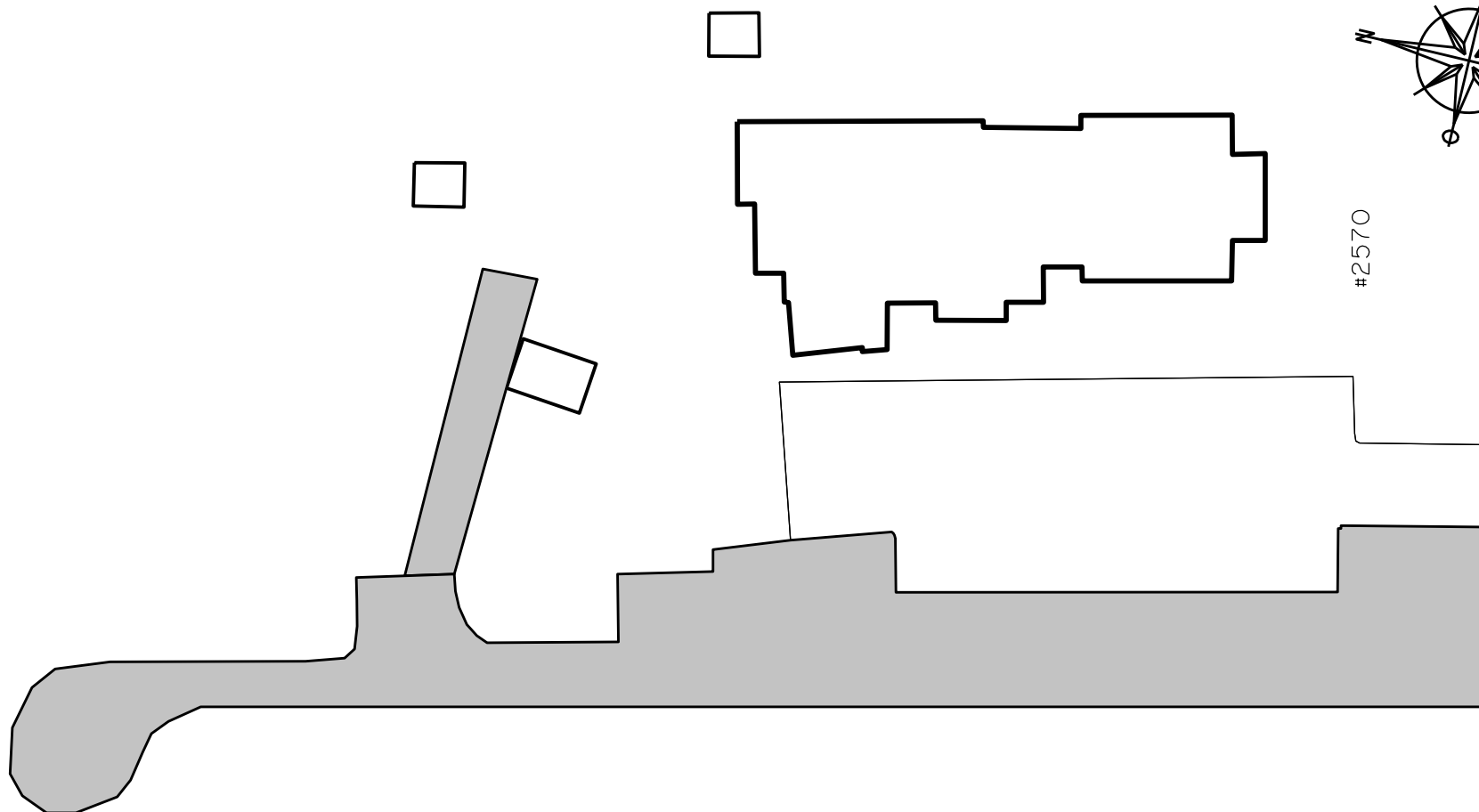
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:300

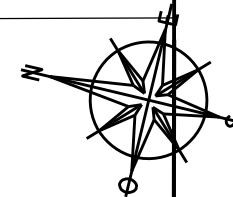
DATE 4 Octobre 2013

PLAN AGGL2-017



Boulevard du Parc-Technologique

#2570



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage Parc-Technologique

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

RECOMMANDÉ _____

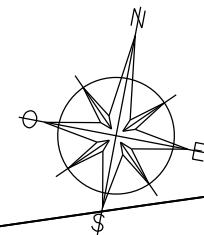
APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:600

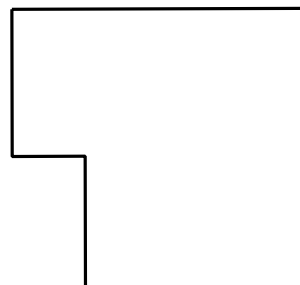
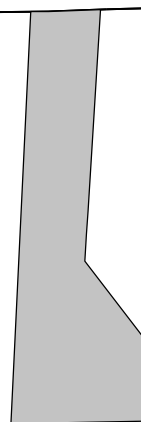
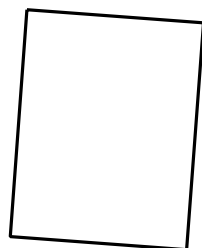
DATE 20 juillet 2014

PLAN AGGL2-018

Rue Antonio-Patry



Rue Pépin



Rivière Saint-Charles

91



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage Pépin

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:400

DATE 4 Octobre 2013

PLAN AGGL2-020

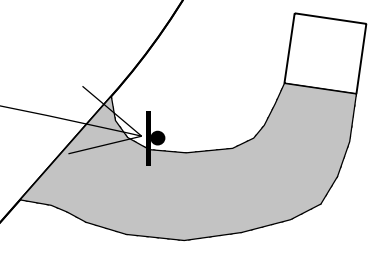
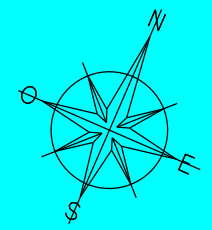
Avenue Marivaux

Avenue Saint-Léandre

Rivière Saint-Charles

Boulevard Père-Lelièvre

Pont du Parc-des-Saules



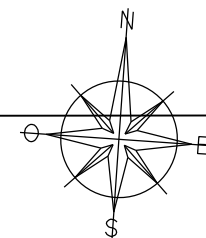
Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage
Saint-Léandre

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.
RECOMMANDÉ _____
APPROUVÉ _____

ÉCHELLE	1:400
DATE	4 Octobre 2013
PLAN	AGGL2-021

92



Rue Bourdages

Stationnement

Stationnement

93



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage Vanier

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

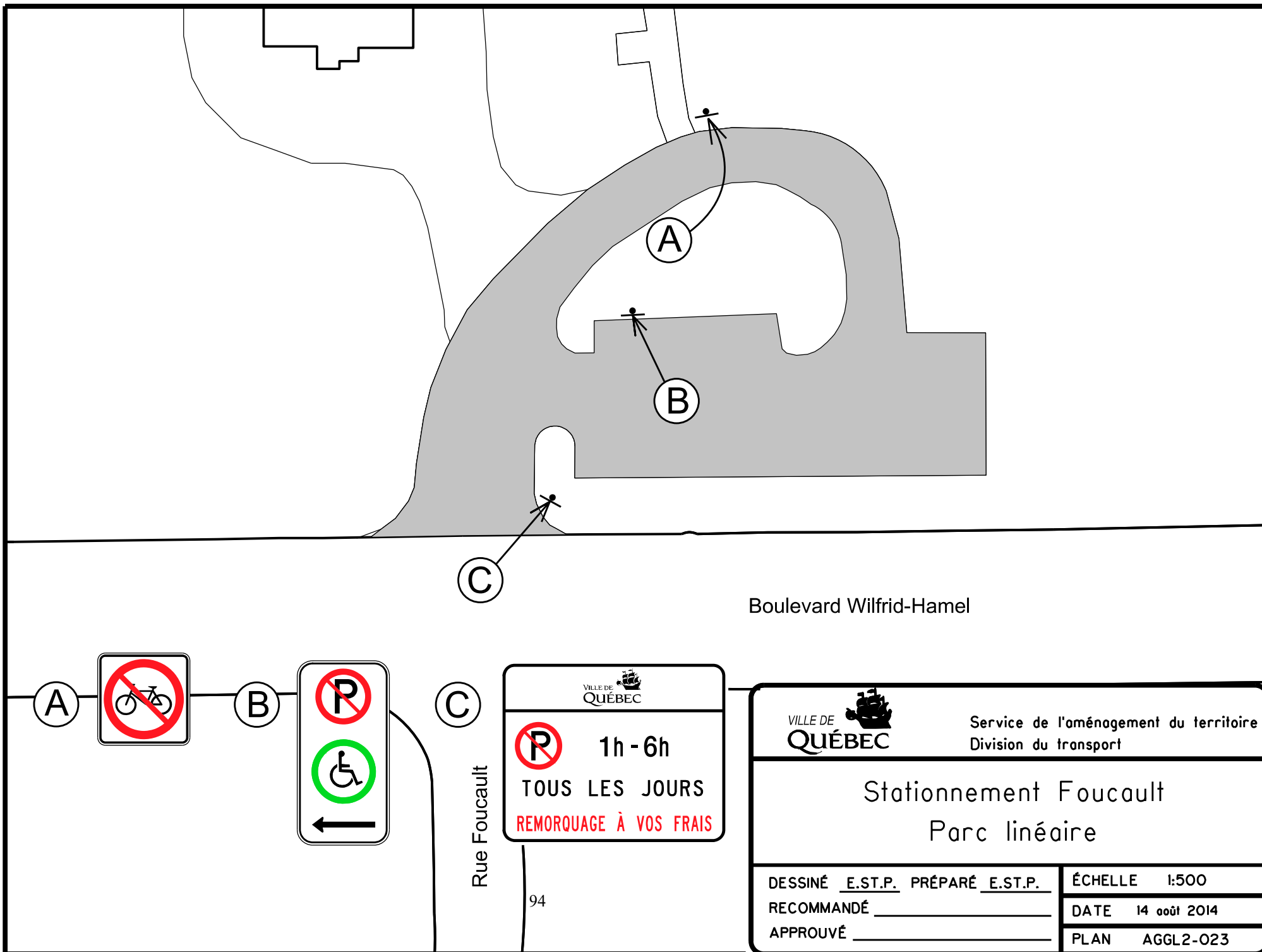
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

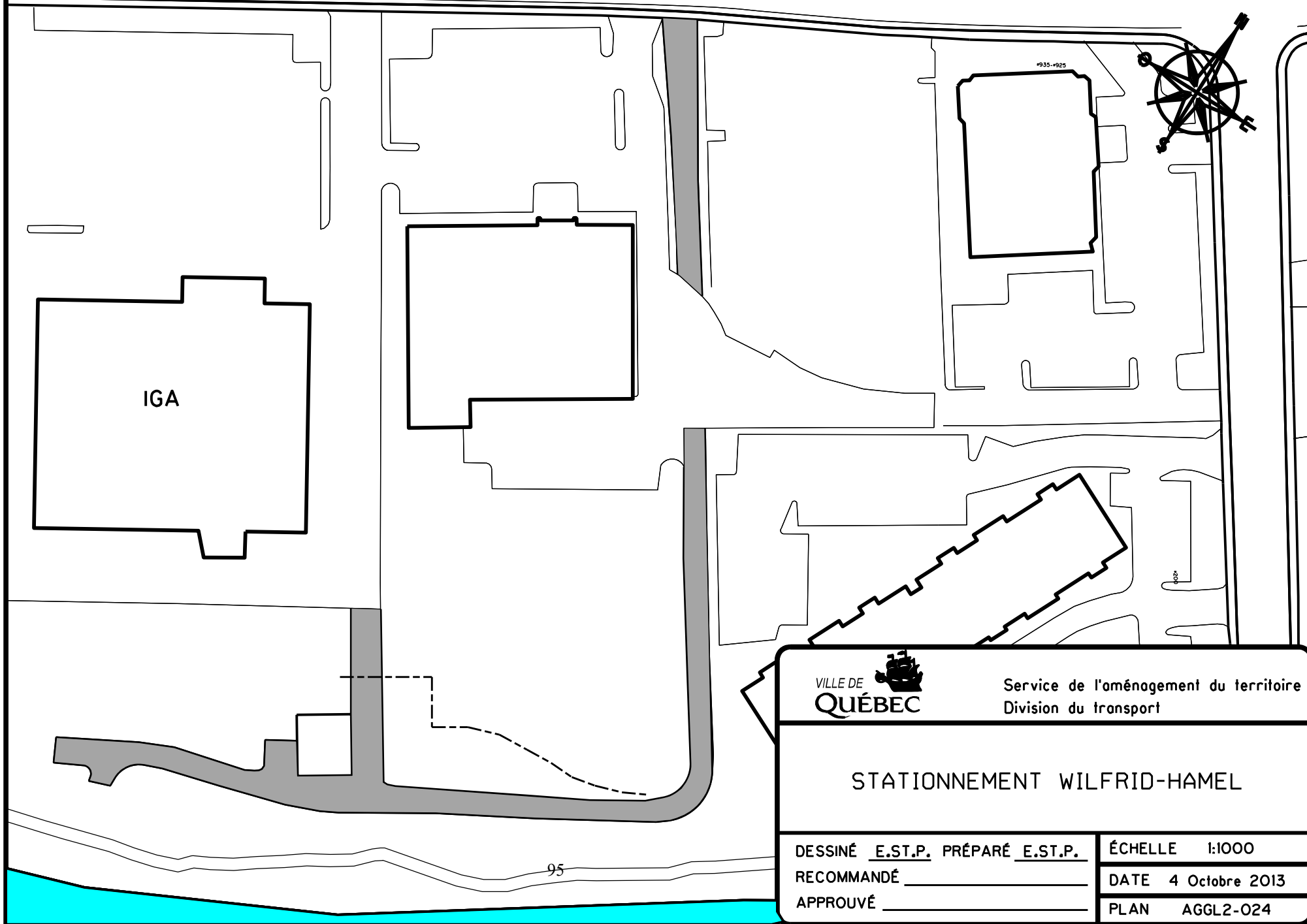
ÉCHELLE 1:400

DATE 4 Octobre 2013

PLAN AGGL2-022



Wilfrid-Hamel

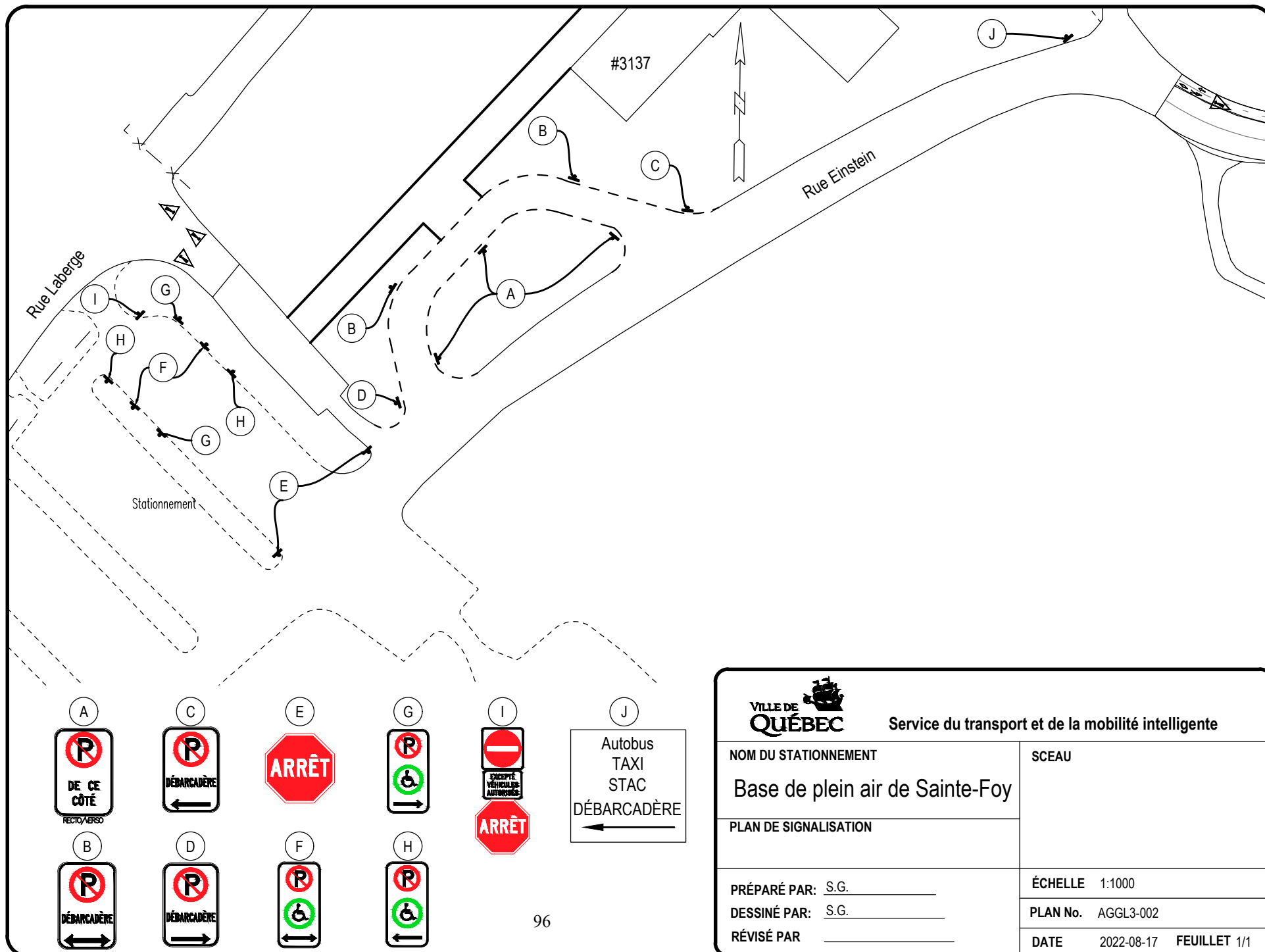


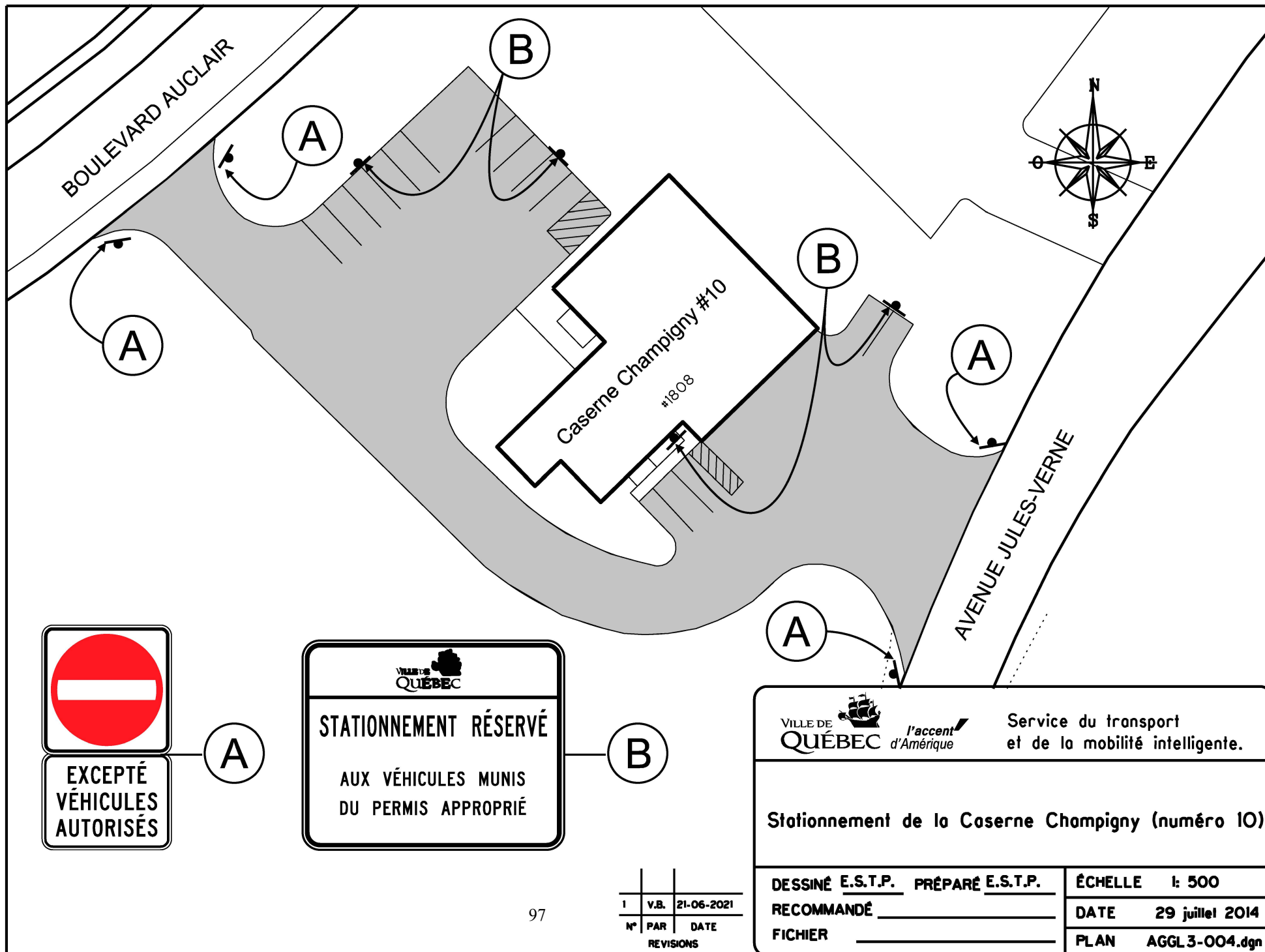
Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

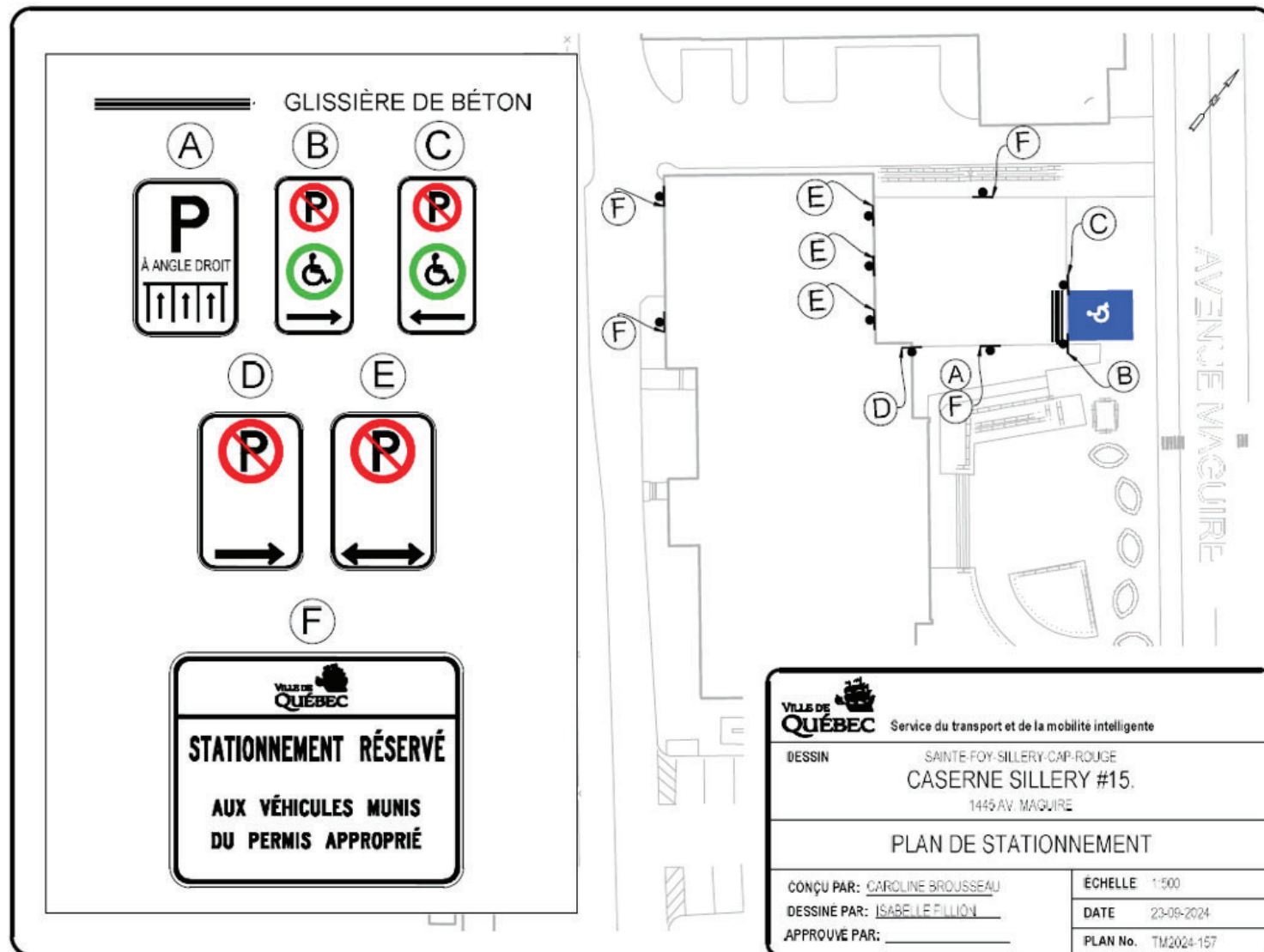
STATIONNEMENT WILFRID-HAMEL

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.
RECOMMANDÉ _____
APPROUVÉ _____

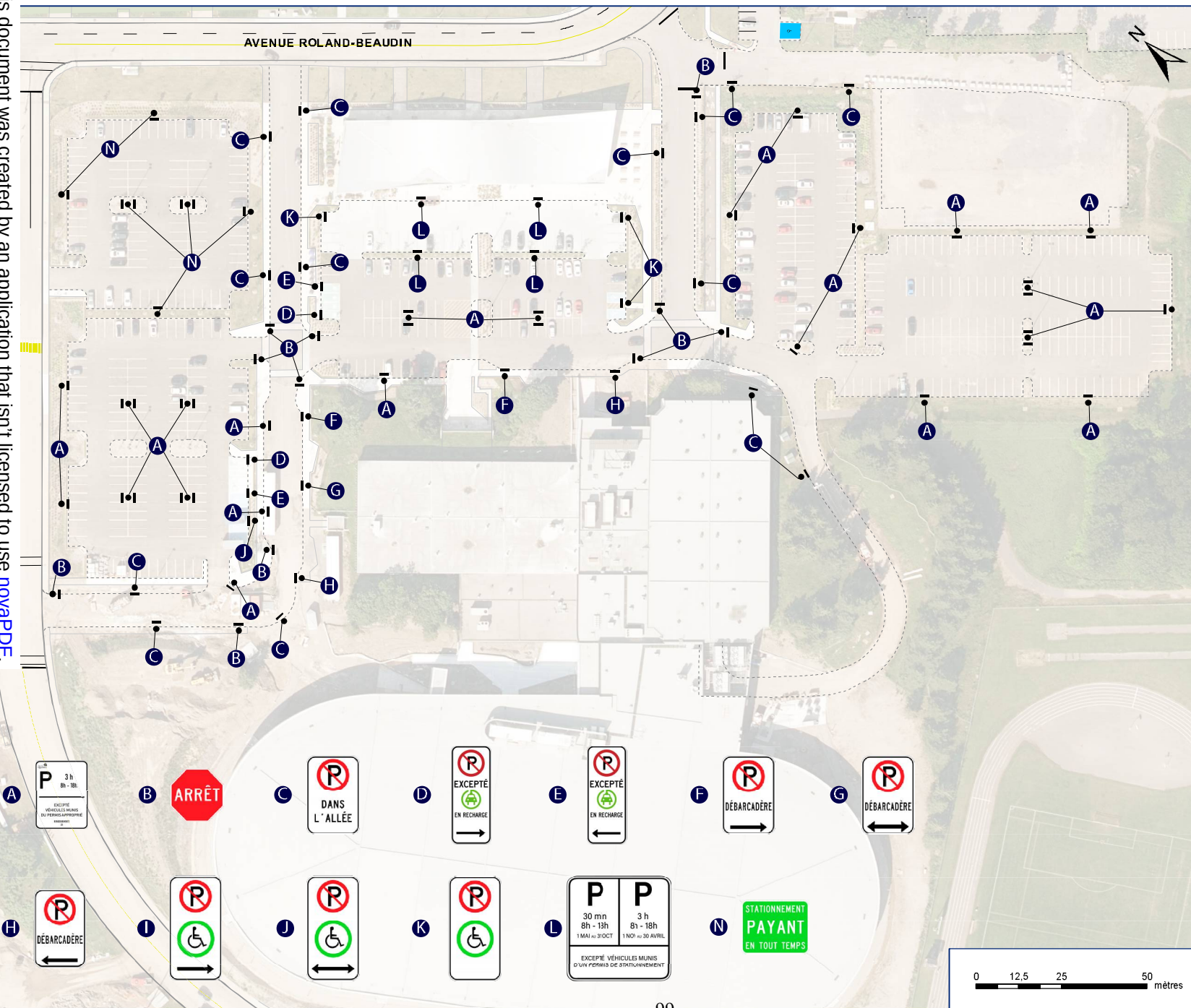
ÉCHELLE 1:1000
DATE 4 Octobre 2013
PLAN AGGL2-024





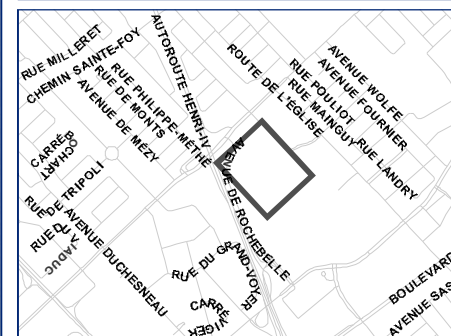


Chemin:g:\exploitation du stationnement\stationnements hors-rue\stationnements - dossiers\3 - sainte-foy-sillery-cap-rouge\caserne #15
maguire\projets\caserne15_sillery_20240513.dwg



DIVISION DE L'EXPLOITATION ET DE LA MOBILITÉ INTELLIGENTE

L'existant provient des données corporatives.
Ces données ne doivent pas servir pour construction.
Aucun arpentage n'a été effectué sur les lieux.
Une vérification terrain devra être effectuée.



N°			
SUJET		PAR	DATE
RÉVISIONS			

PLAN DE SIGNALISATION

SOURCE Ville de Québec, 2023	SYSTÈME DE PROJECTION CARTOGRAPHIQUE NAD 83 MTM 7
ÉCHELLE 1:1 100	ÉMIS LE 2 février 2024
FICHER G:\geom\EM\DEMANDE\9\2023\ID_068	PLAN ID_068_PS_CentreSportifSteFoy.mxd

ROUTE DE L'ÉGLISE

BOULEVARD HOCHELAGA

Édifce Andrée P. Boucher

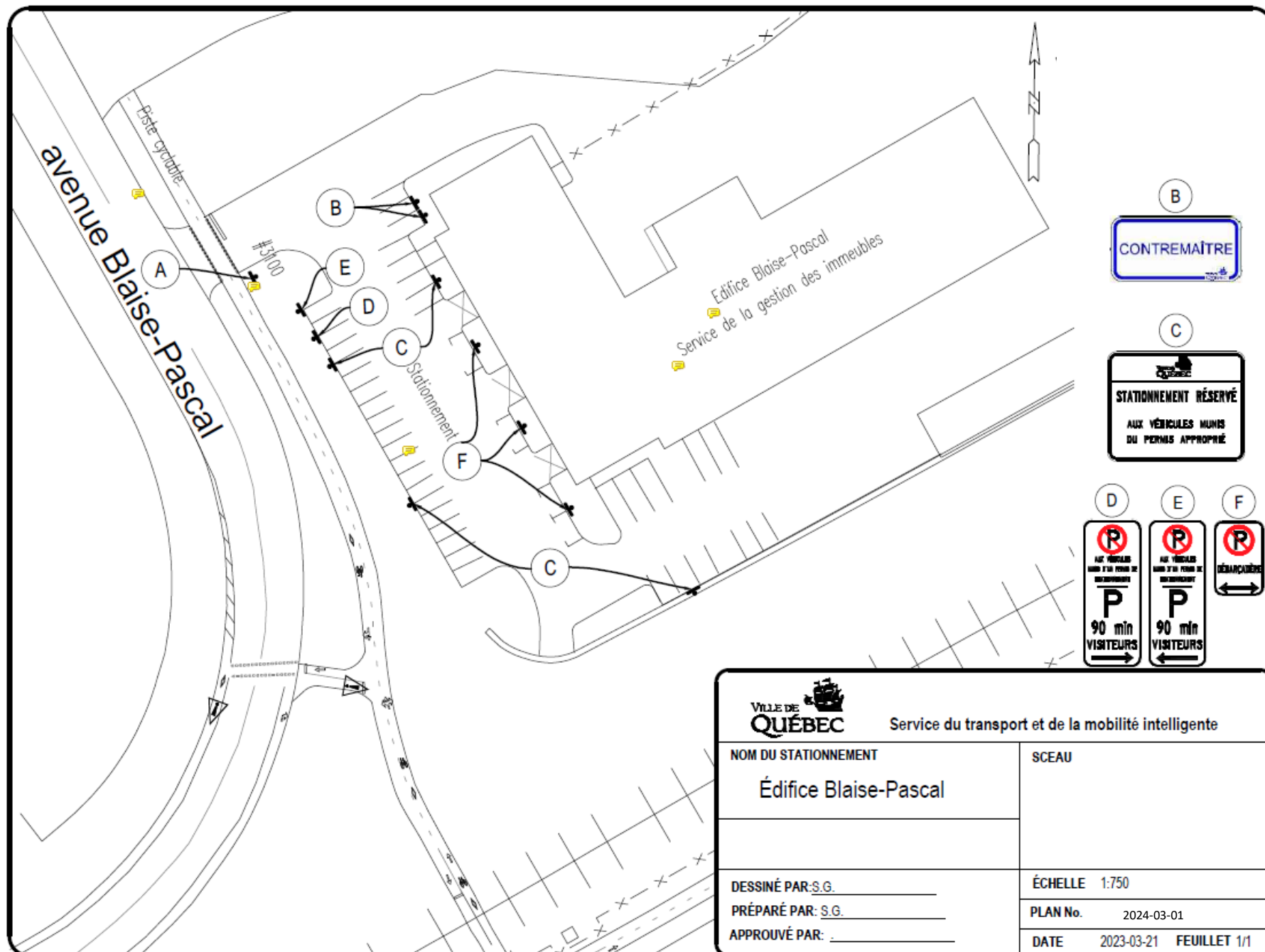
Caserne #9

STATIONNEMENT RÉSERVÉ
AUX DÉTENTEURS
DE VIGNETTE

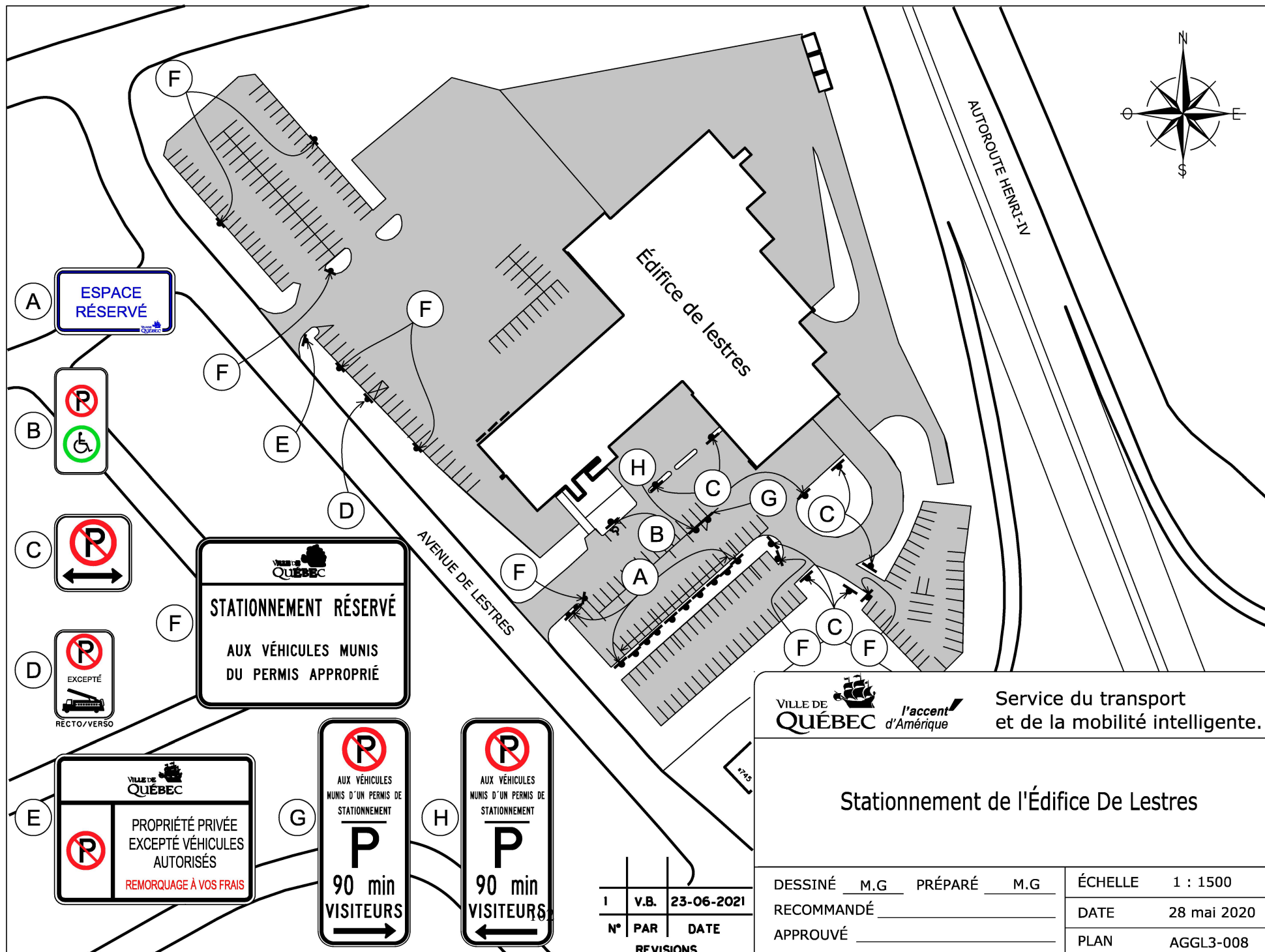
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S

100

VILLE DE QUÉBEC l'accent d'Amérique
 Service du transport et de la mobilité intelligente
Édifce Andrée P. Boucher
 DESSINÉ M.G. PRÉPARÉ M.G. ÉCHELLE 1:1250
 RECOMMANDÉ DATE 14 mai 2020
 APPROUVÉ PLAN AGGL3-006

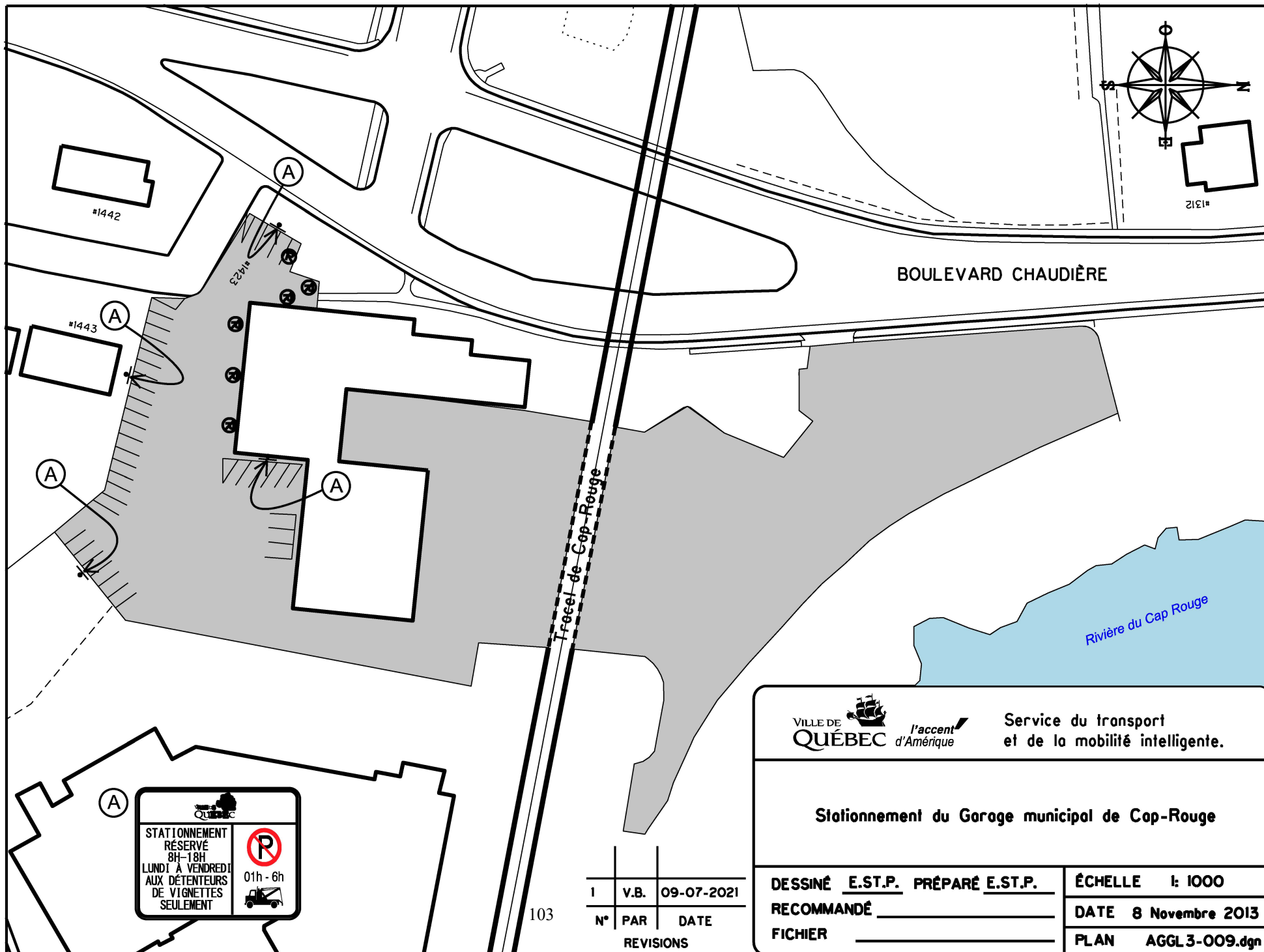


Chemin: g:\exploitation du stationnement\stationnements hors-rue\stationnements - plans\3 - sainte-foy-sillery-cap-rouge\édifice blaise pascal\projets\aggl3-007_2023.dwg



FICHIER: AGGL 3_008 . dgn

DOSSIER: HORS RUE



Stationnement du Garage municipal de Cop-Rouge

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

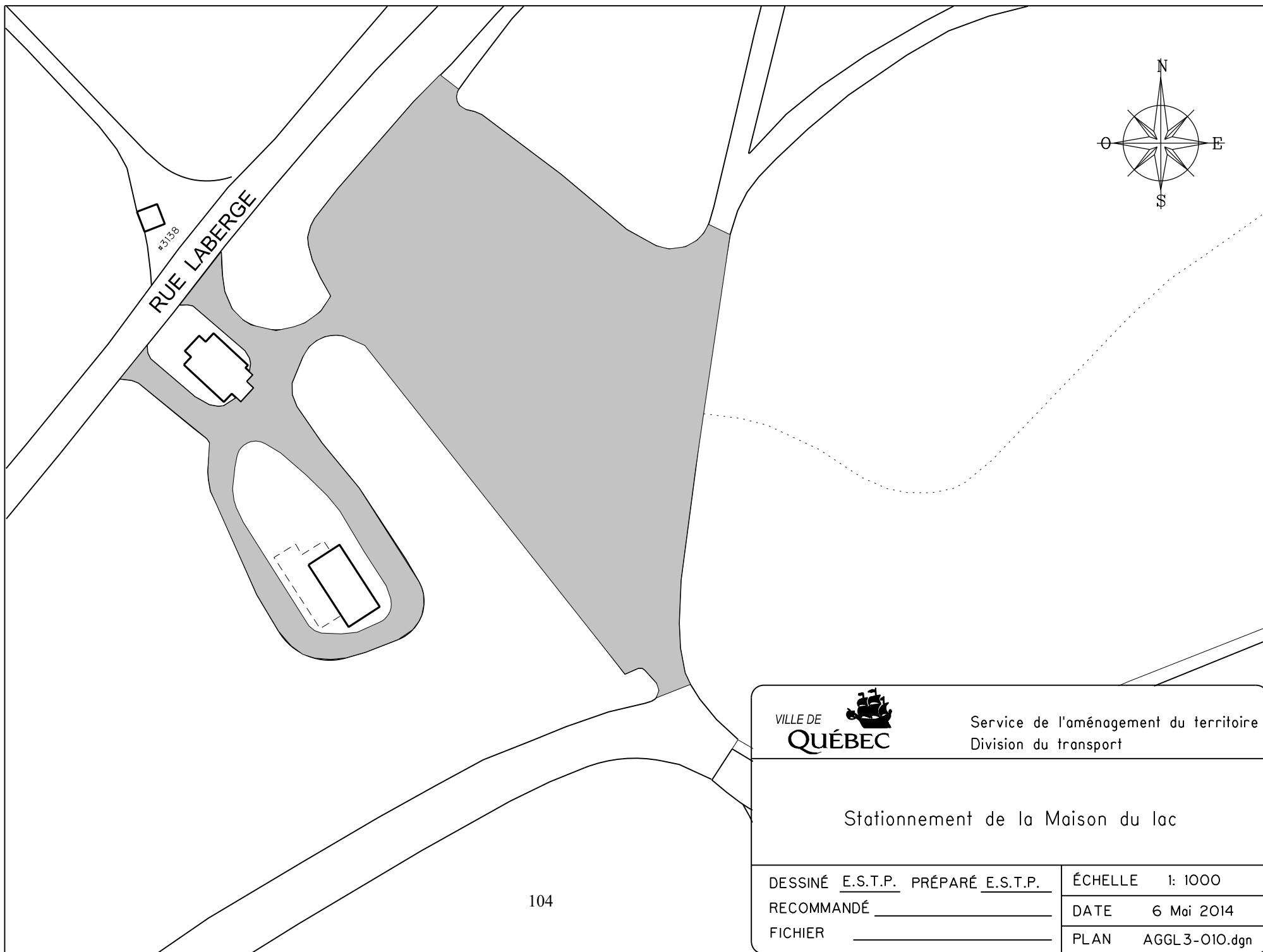
RECOMMANDÉ _____

FICHER _____

ÉCHELLE 1: 1000

DATE 8 Novembre 2013

PLAN AGGL3-009.dgn

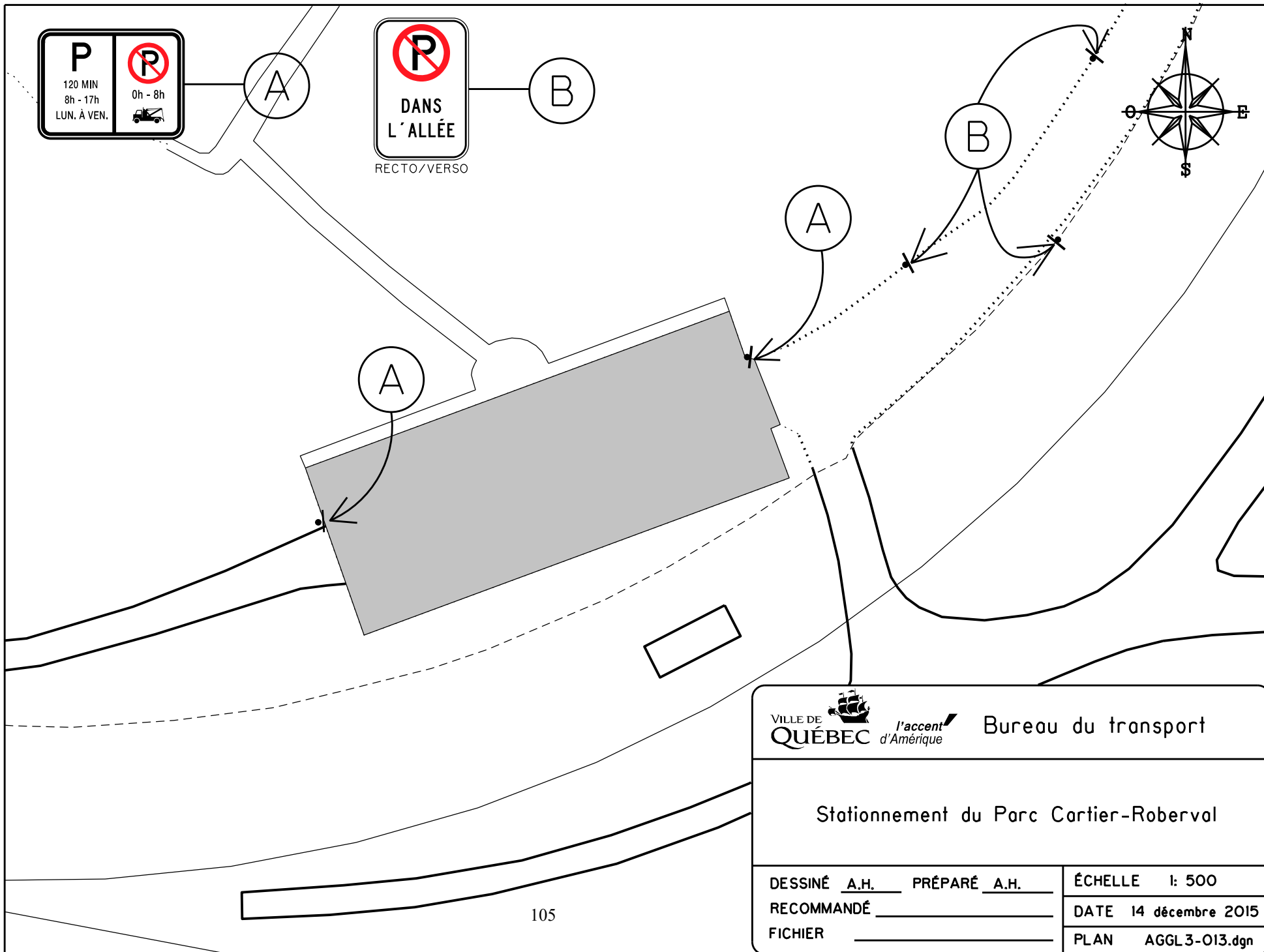


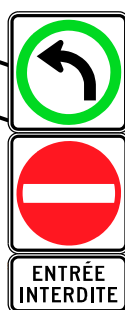
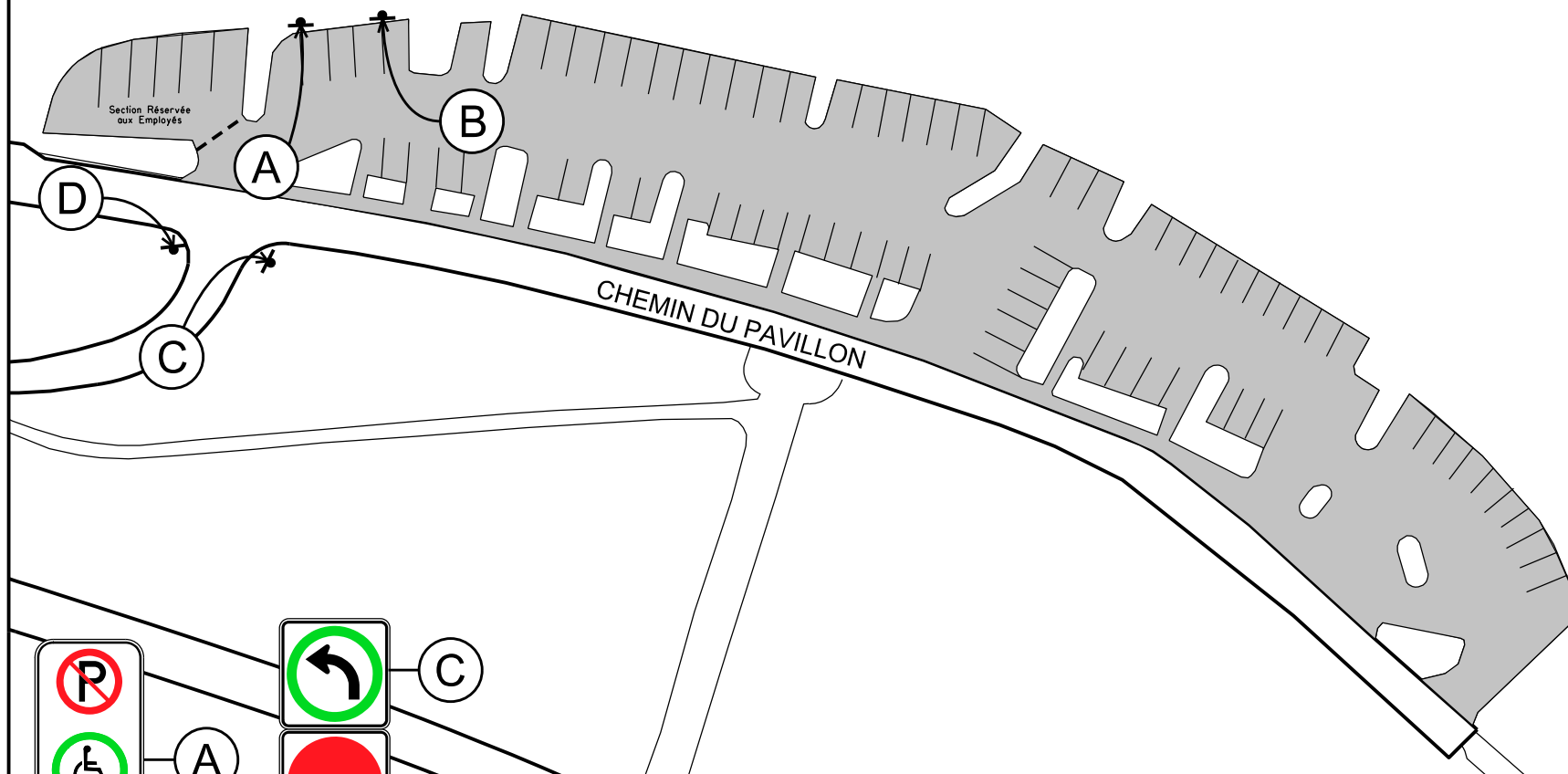
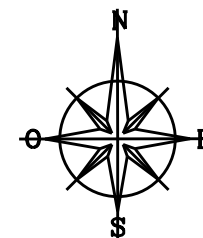
Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Stationnement de la Maison du lac

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.
RECOMMANDÉ _____
FICHIER _____

ÉCHELLE	1: 1000
DATE	6 Mai 2014
PLAN	AGGL3-010.dgn





CHEMIN PIÉTONNIER
#3533

106

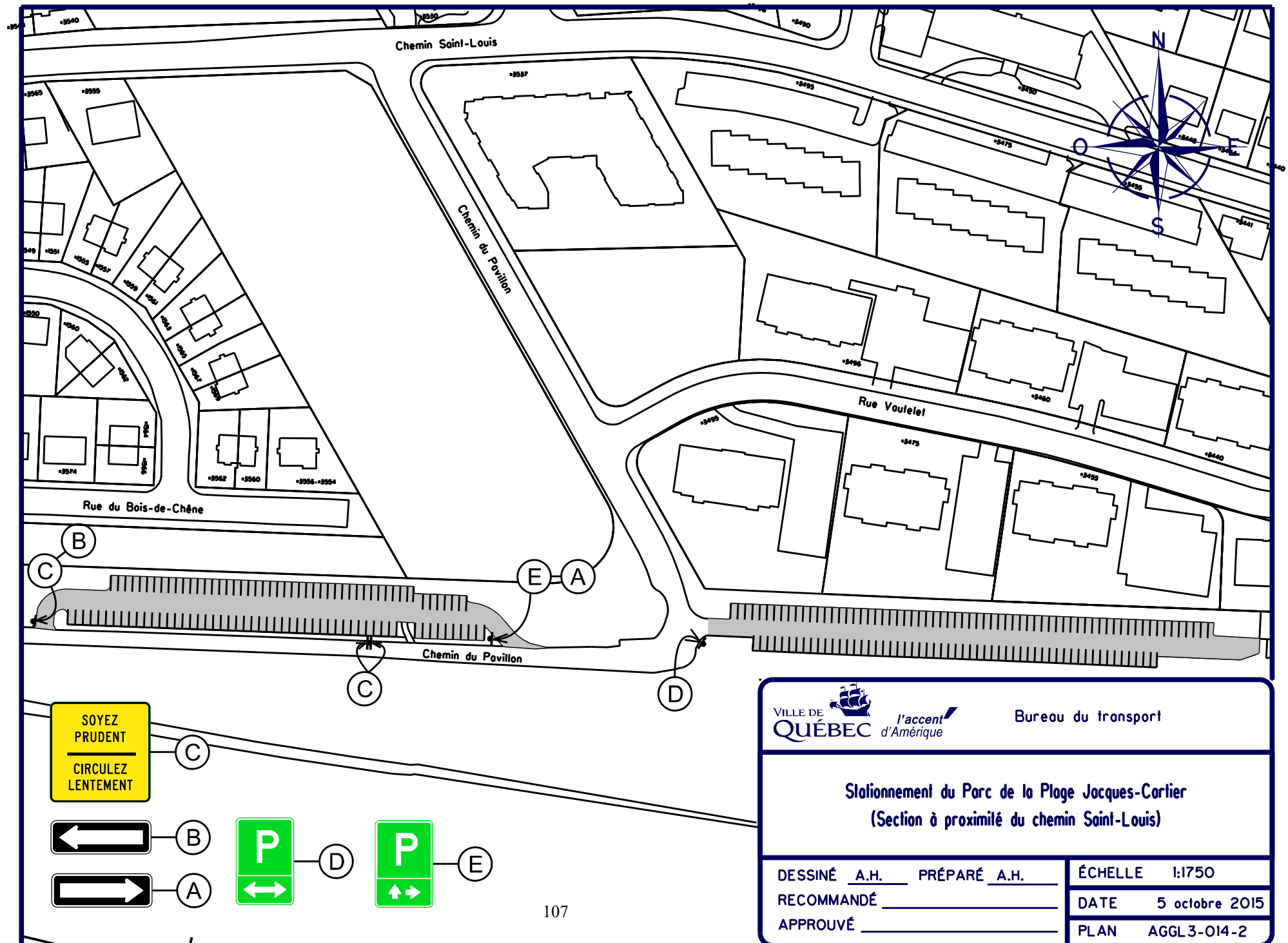


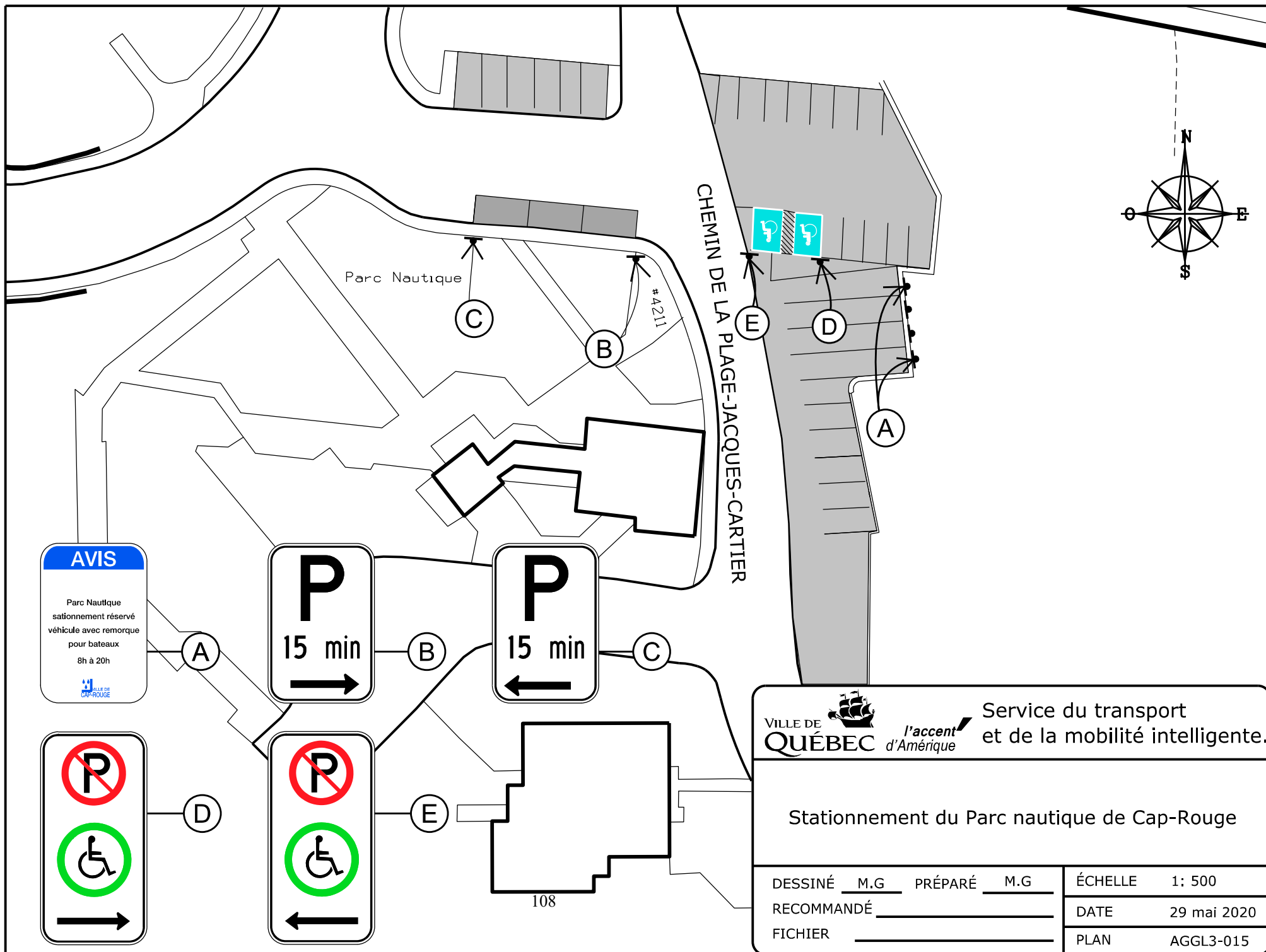
Bureau du transport

Stationnement du Parc de la Plage Jacques-Cartier
(Section à proximité du Fleuve)

DESSINÉ A.H. PRÉPARÉ A.H.
RECOMMANDÉ _____
FICHIER _____

ÉCHELLE 1: 750
DATE 5 octobre 2015
PLAN AGGL 3-014-1.dgn

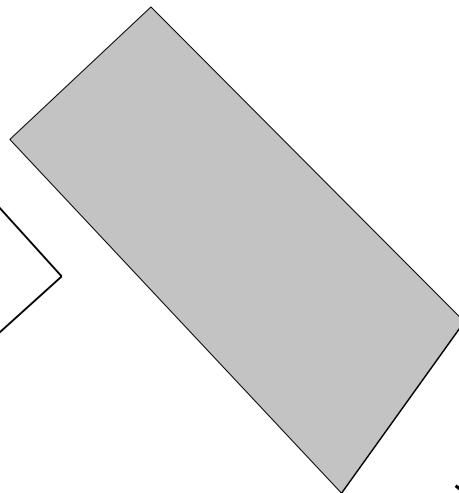
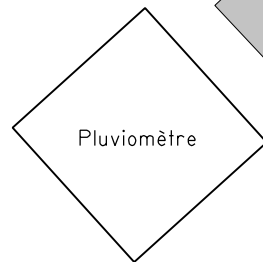




VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente.

Stationnement du Parc nautique de Cap-Rouge

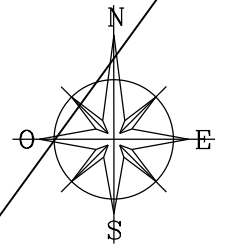
DESSINÉ <u>M.G</u>	PRÉPARÉ <u>M.G</u>	ÉCHELLE	1: 500
RECOMMANDÉ _____	DATE	29 mai 2020	
FICHIER _____	PLAN	AGGL3-015	



AVENUE NOTRE-DAME

#3767

109

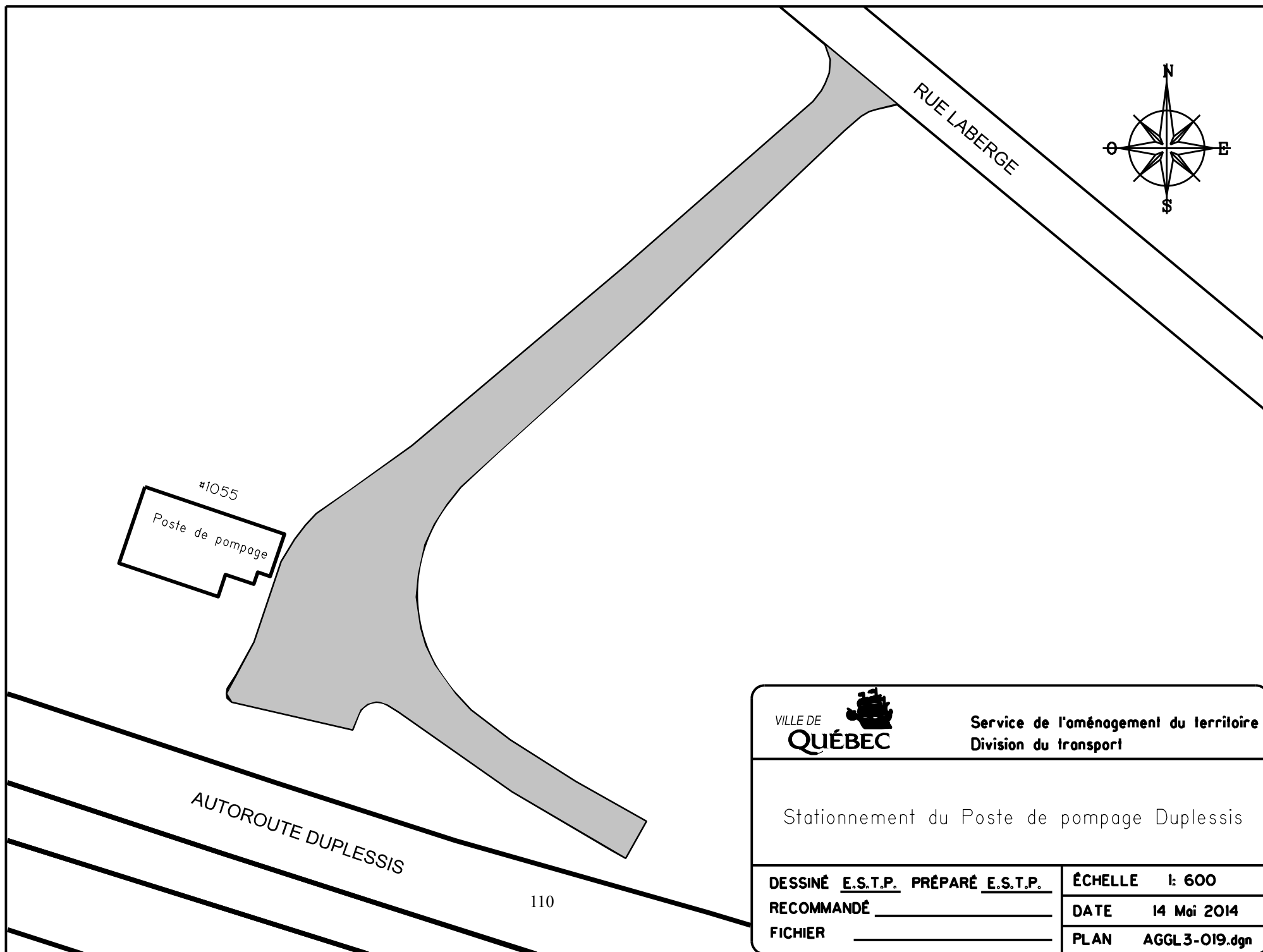


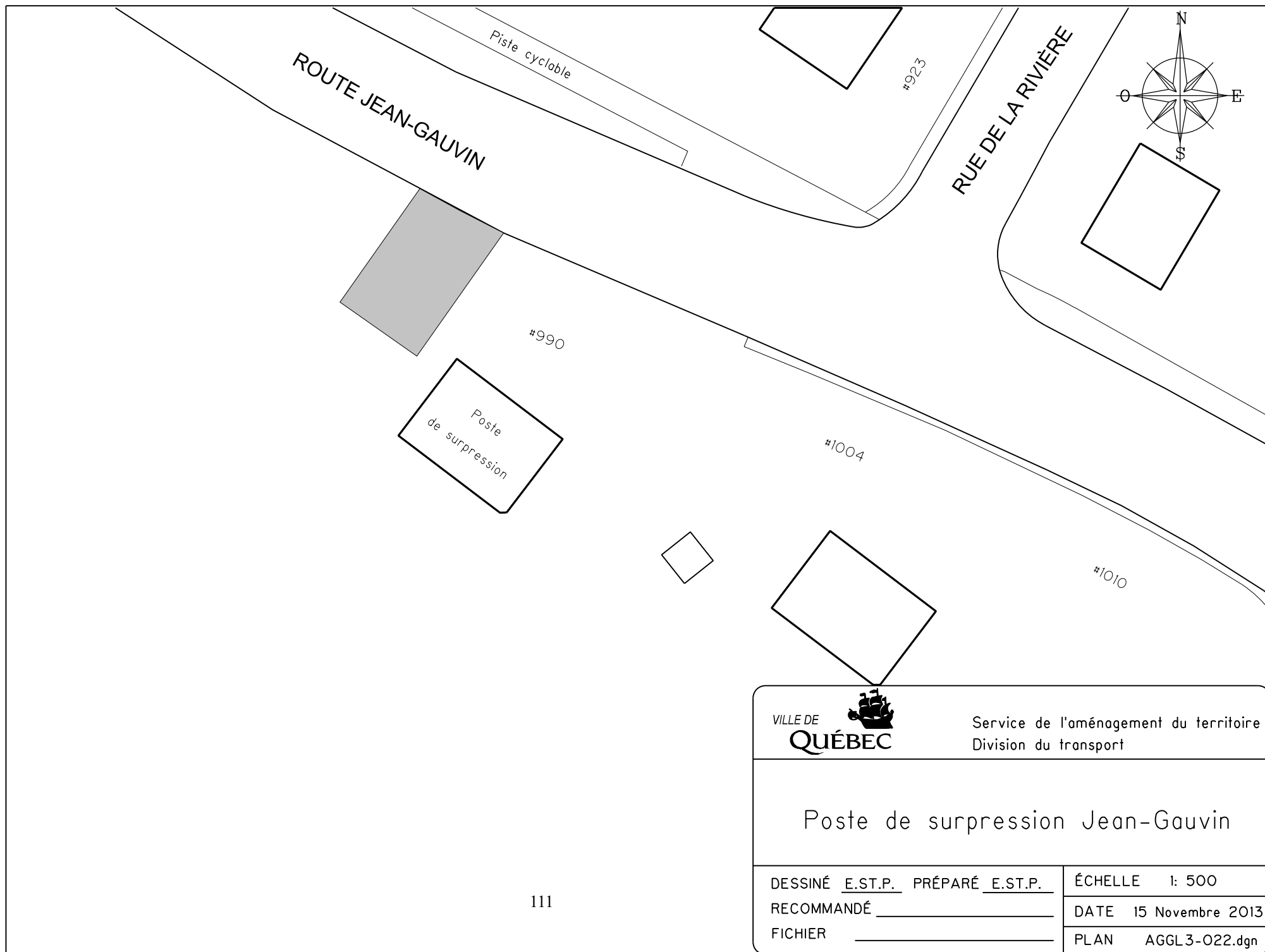
Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Pluviomètre poste Notre-Dame

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.
RECOMMANDÉ _____
FICHIER _____

ÉCHELLE	1: 250
DATE	6 Mai 2014
PLAN	AGGL 3-016.dgn





Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Poste de suppression Jean-Gauvin

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

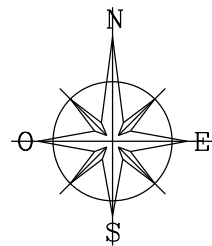
ÉCHELLE 1: 500

RECOMMANDÉ _____

DATE 15 Novembre 2013

FICHIER _____

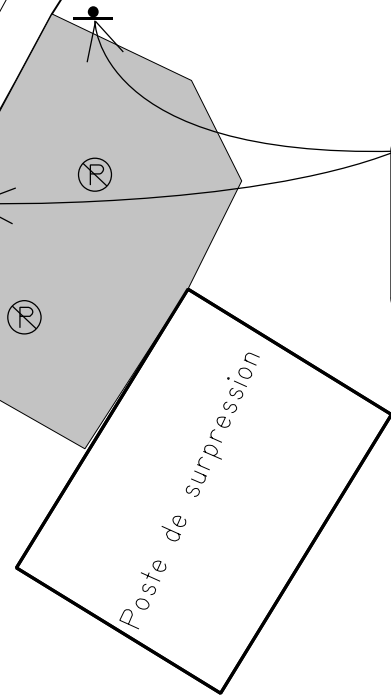
PLAN AGGL3-022.dgn



RUE SAINT-FÉLIX

#4475

112

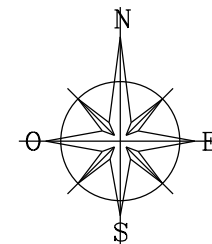
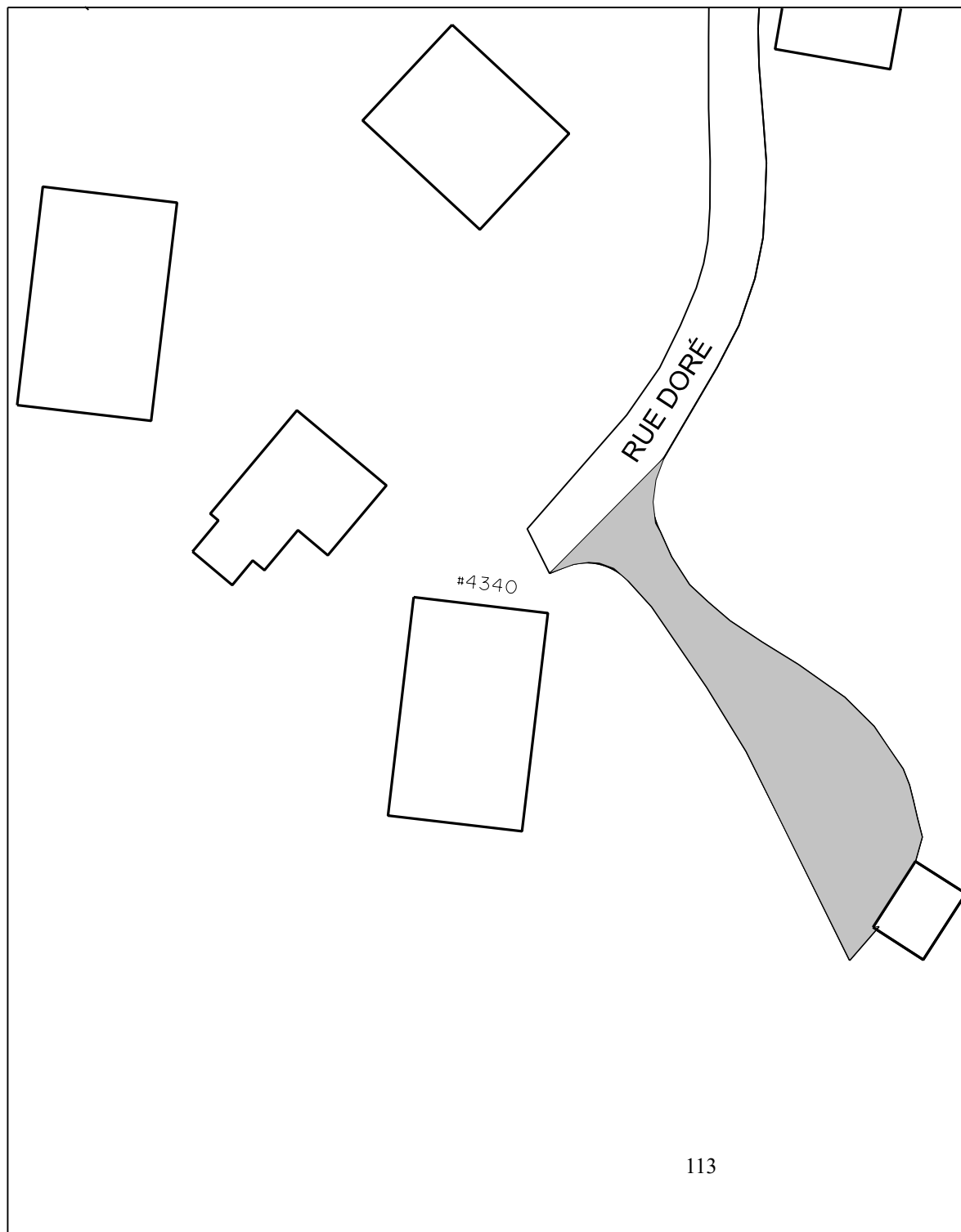


Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Poste de suppression Saint-Félix

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.
RECOMMANDÉ _____
FICHIER _____

ÉCHELLE 1: 250
DATE 15 Novembre 2013
PLAN AGGL3-023.dgn



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Stationnement du Puits numéro 6, Cap-Rouge

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

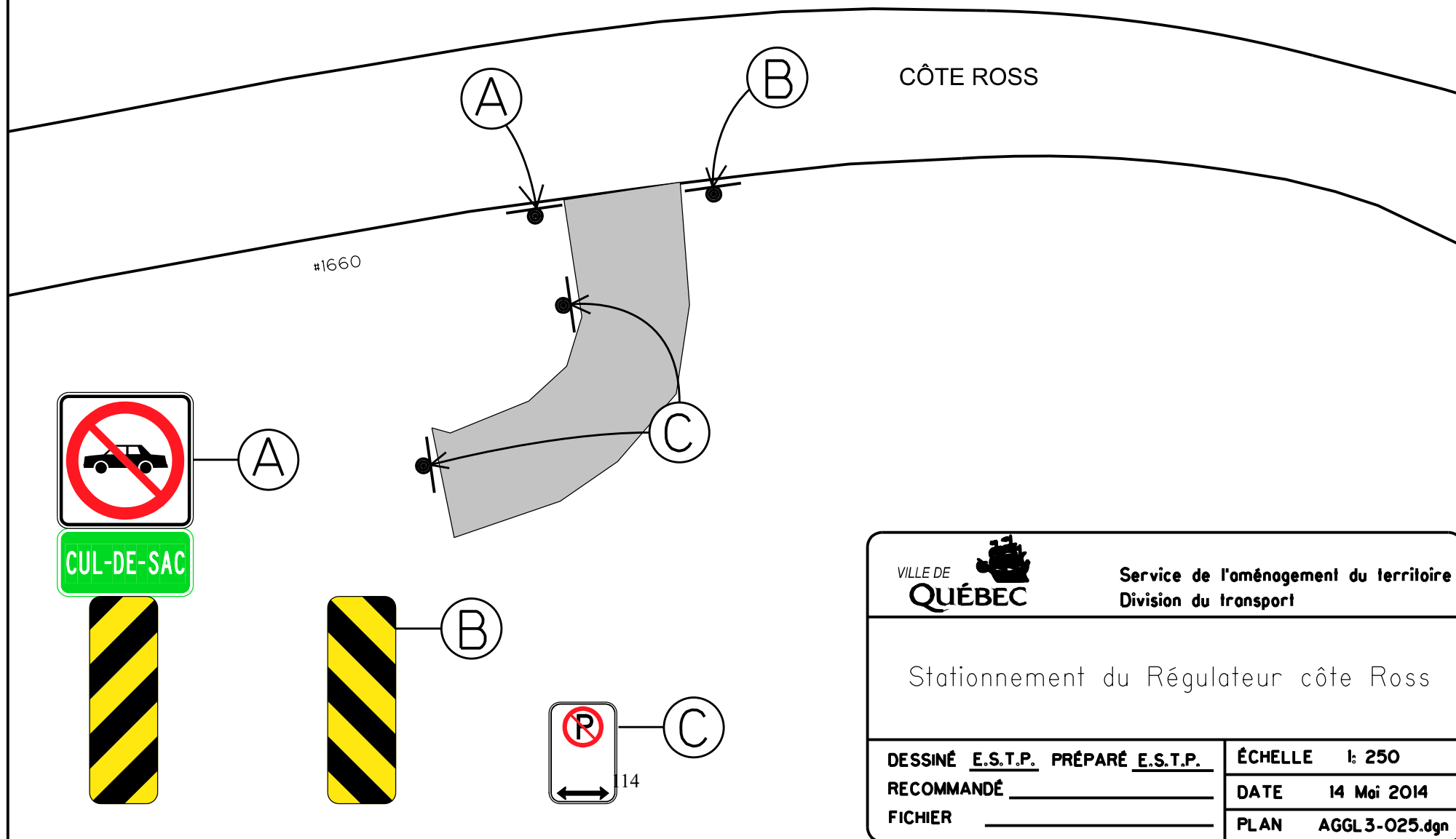
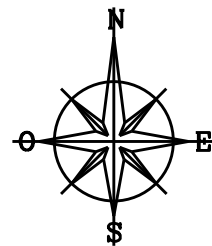
ÉCHELLE 1: 500

RECOMMANDÉ _____

DATE 29 Novembre 2013

FICHIER _____

PLAN AGGL3-024.dgn



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Stationnement du Régulateur côte Ross

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

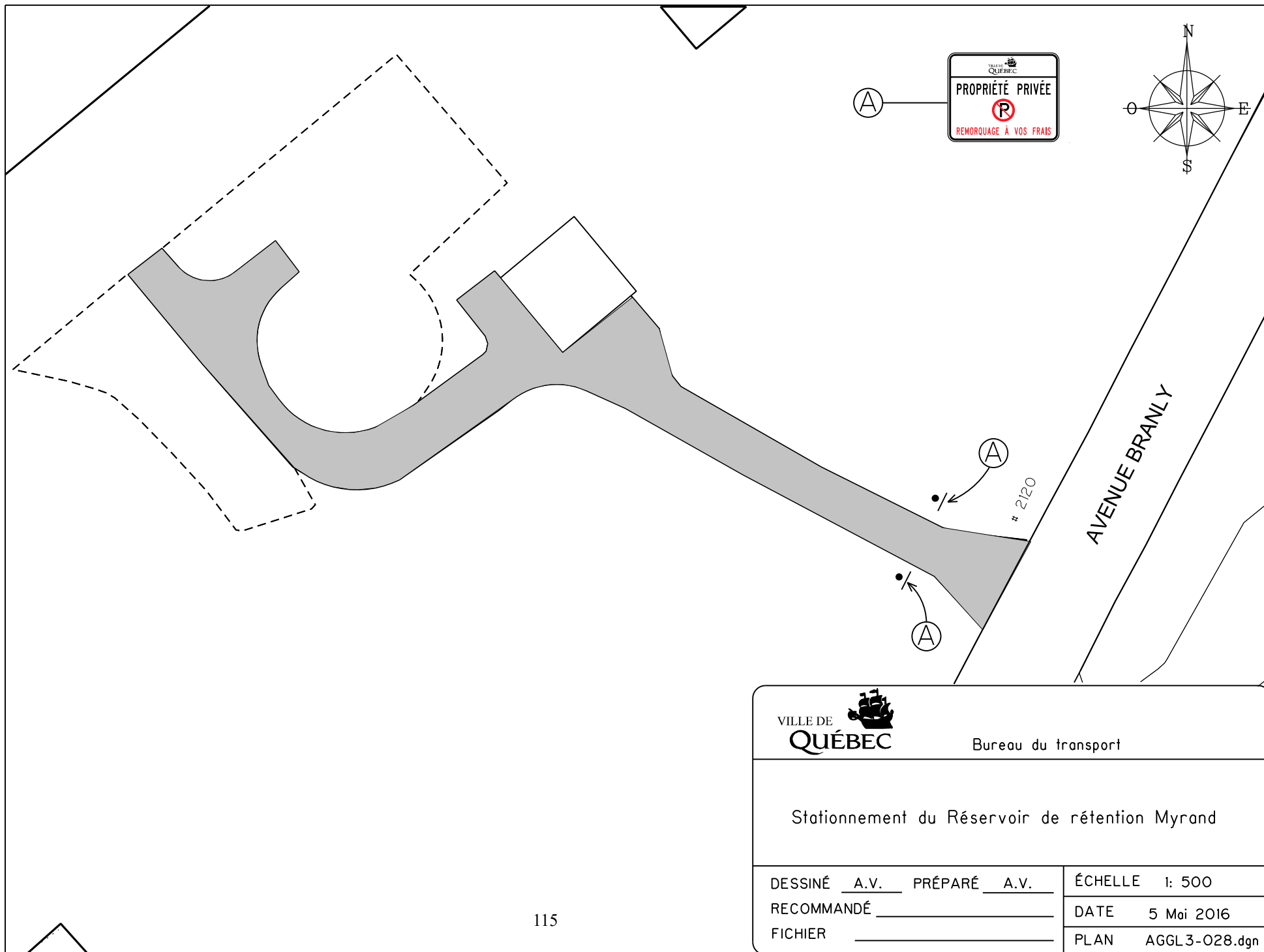
RECOMMANDÉ _____

FICHIER _____

ÉCHELLE 1: 250

DATE 14 Mai 2014

PLAN AGGL 3-025.dgn



Bureau du transport

Stationnement du Réservoir de rétention Myrand

DESSINÉ A.V. PRÉPARÉ A.V.

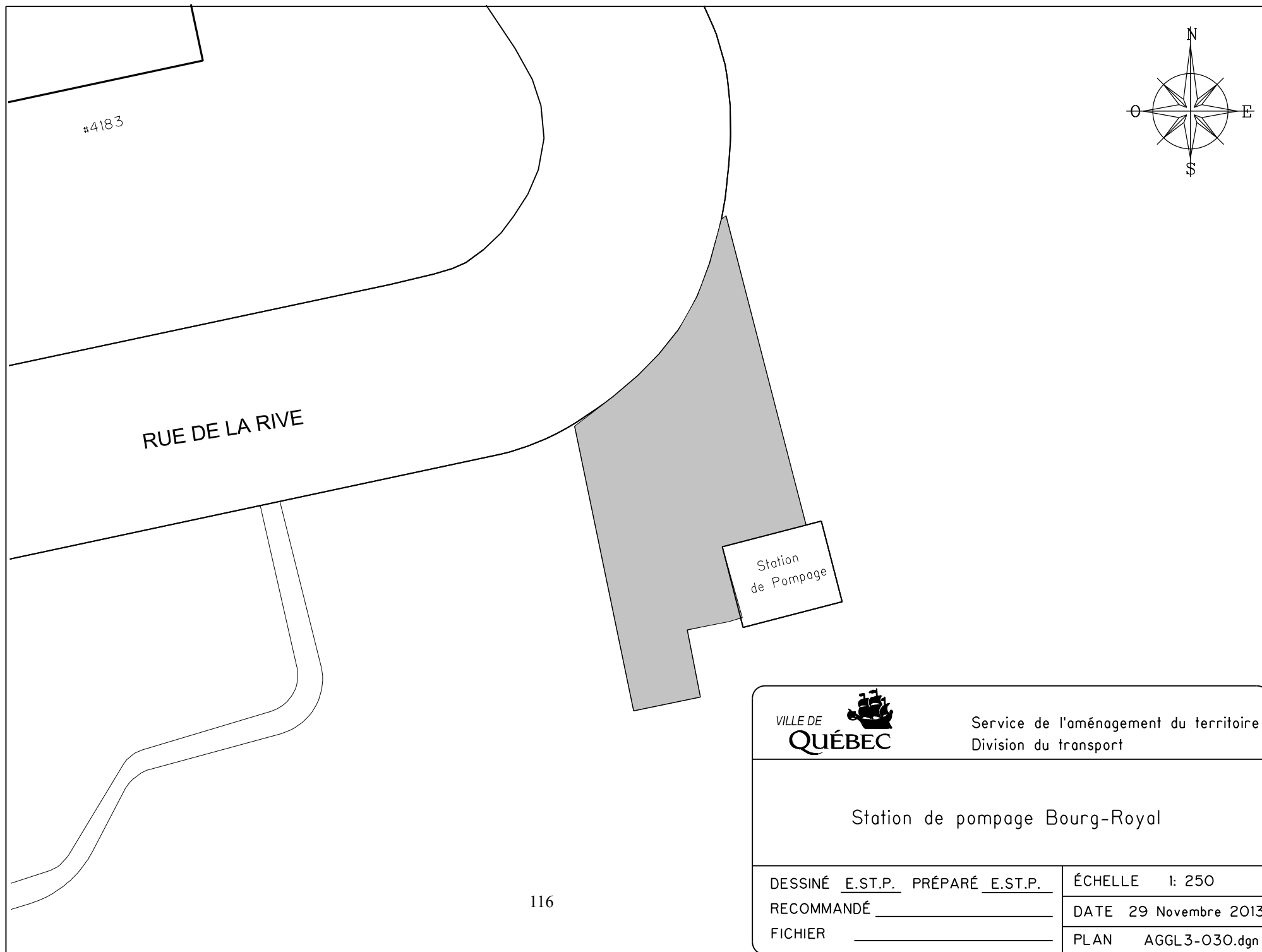
RECOMMANDÉ _____

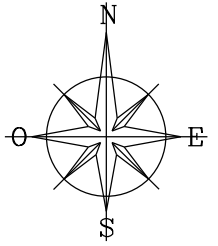
FICHER _____

ÉCHELLE 1: 500

DATE 5 Mai 2016

PLAN AGGL3-028.dgn





RUE DU MOULIN EST

#4239

Station
de pompage

117



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage Cap-Rouge

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

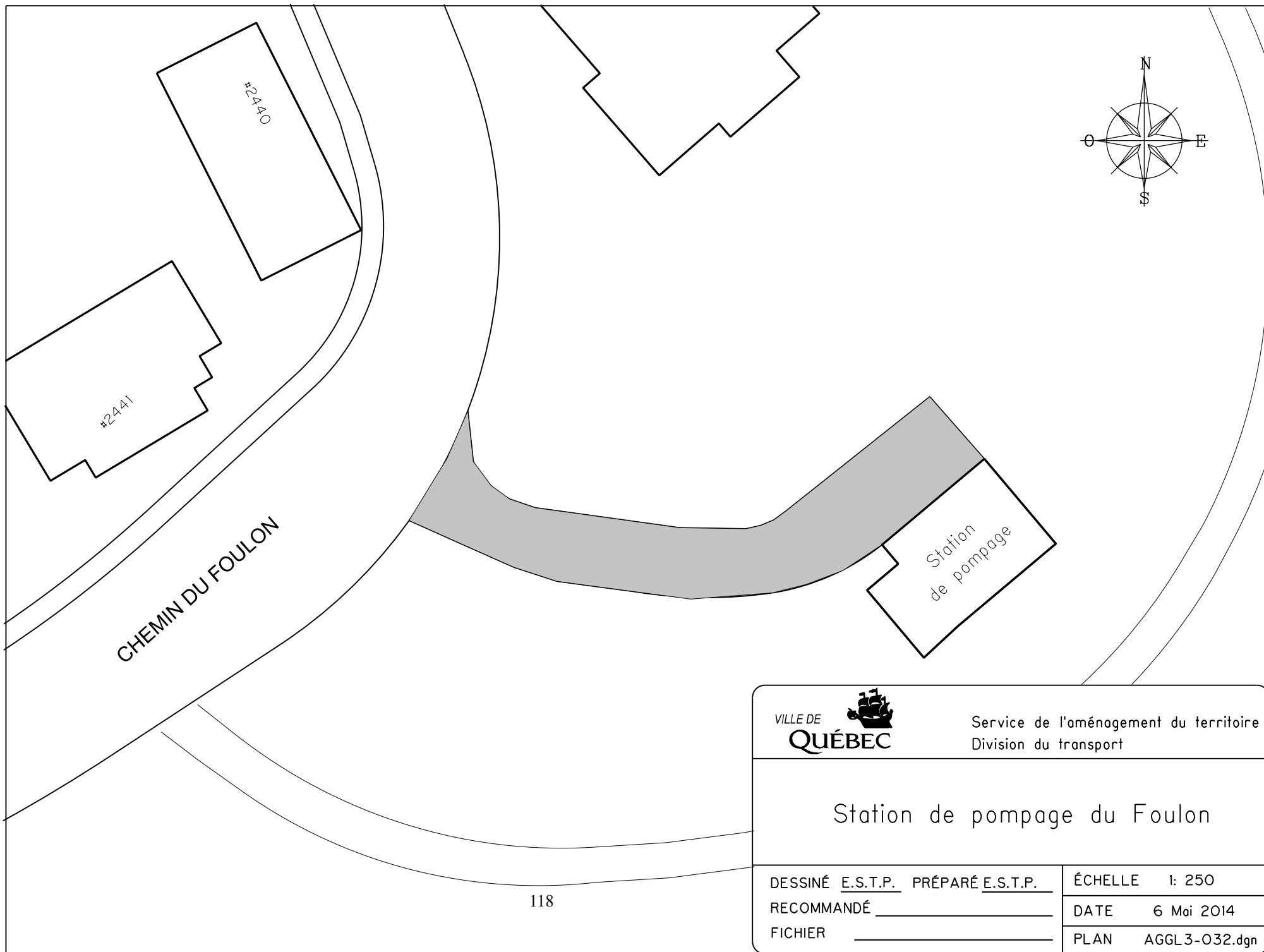
ÉCHELLE 1: 250

RECOMMANDÉ _____

DATE 29 Novembre 2013

FICHIER _____

PLAN AGGL3-O31.dgn



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage du Foulon

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

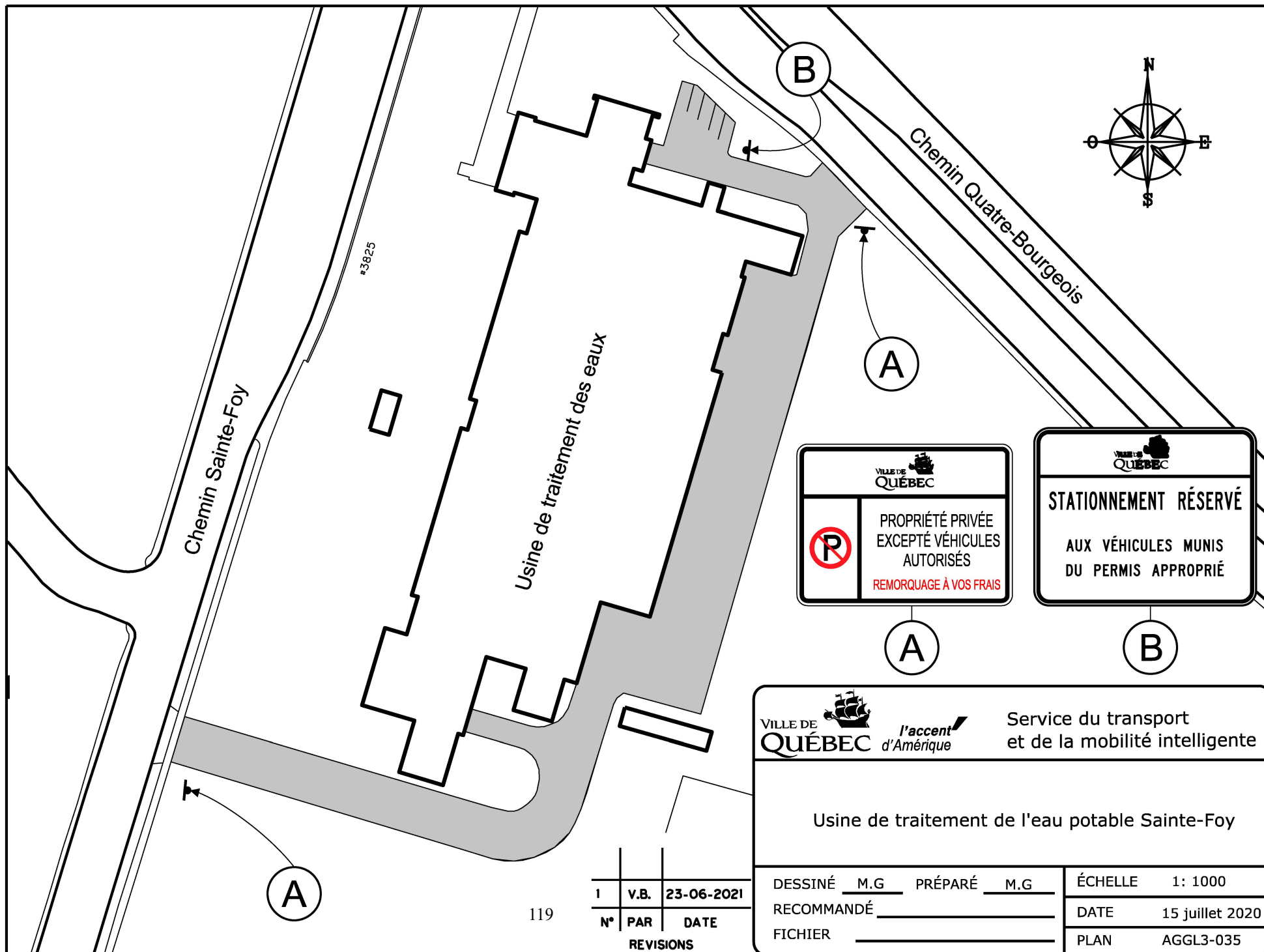
RECOMMANDÉ _____

FICHER _____

ÉCHELLE 1: 250

DATE 6 Mai 2014

PLAN AGGL3-032.dgn

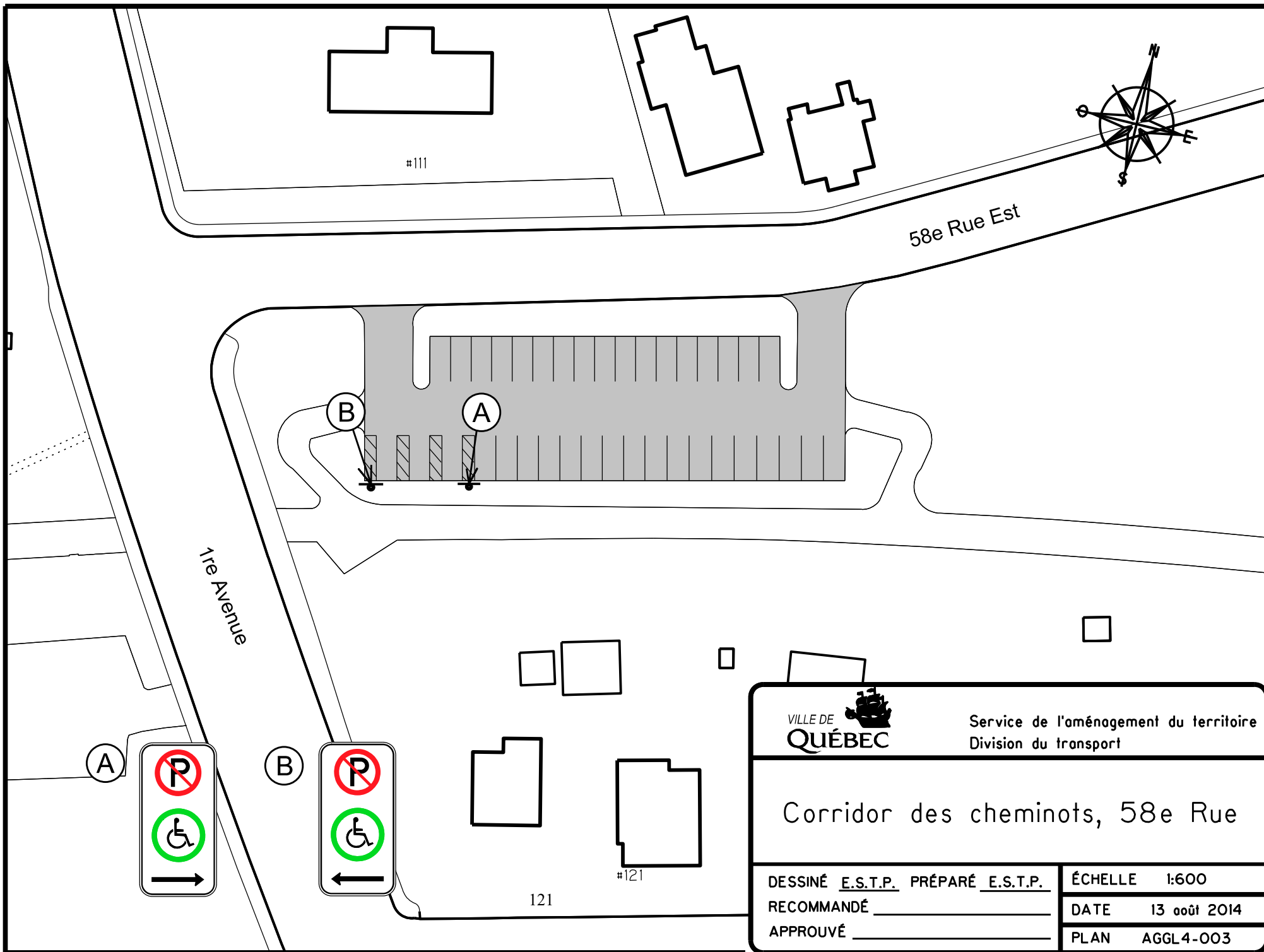


DESSINÉ M.G. PRÉPARÉ M.G.
RECOMMANDÉ _____
FICHIER _____

ÉCHELLE 1: 1000
DATE 15 juillet 2020
PLAN AGGL3-035

FICHER: AGGL 3_035.dgn

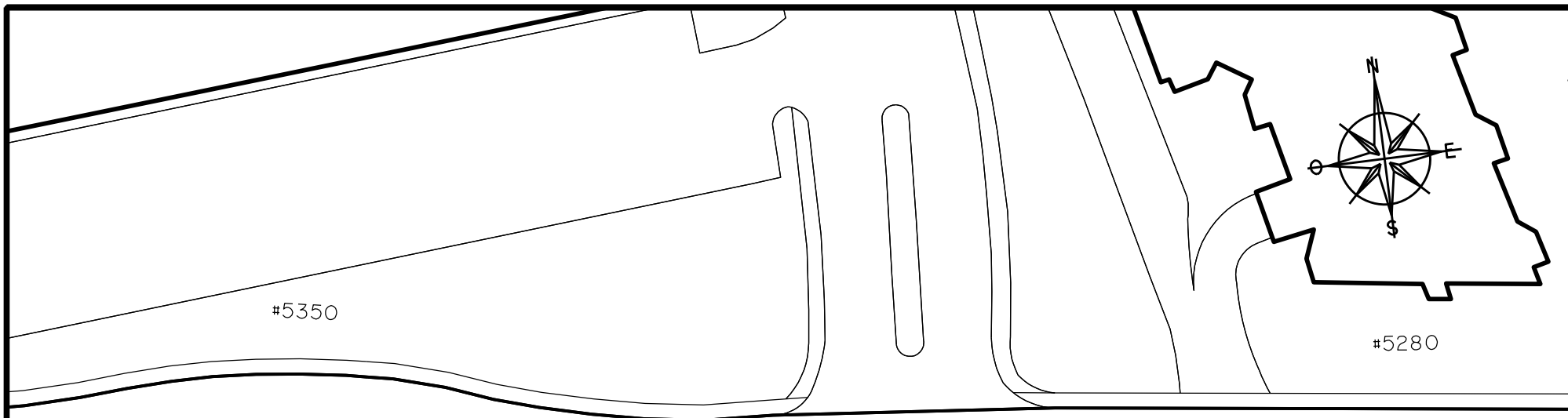
DOSSIER: HORS RUE



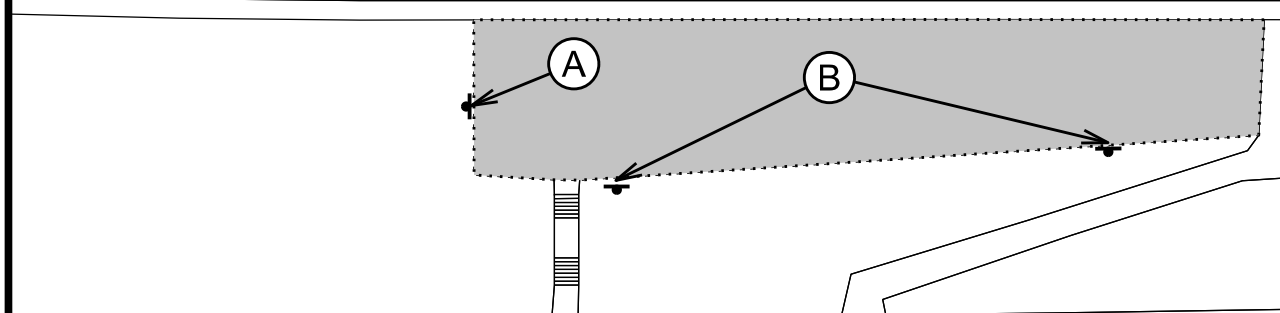
Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Corridor des cheminots, 58e Rue

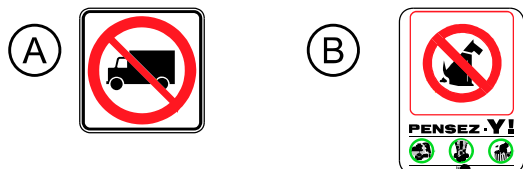
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u>	PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE	1:600
RECOMMANDÉ _____		DATE	13 août 2014
APPROUVÉ _____		PLAN	AGGL 4-003



Henri-Bourassa



Piste cyclable, Corridor des Cheminots



122



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Corridor des cheminots,
Henri-Bourassa

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

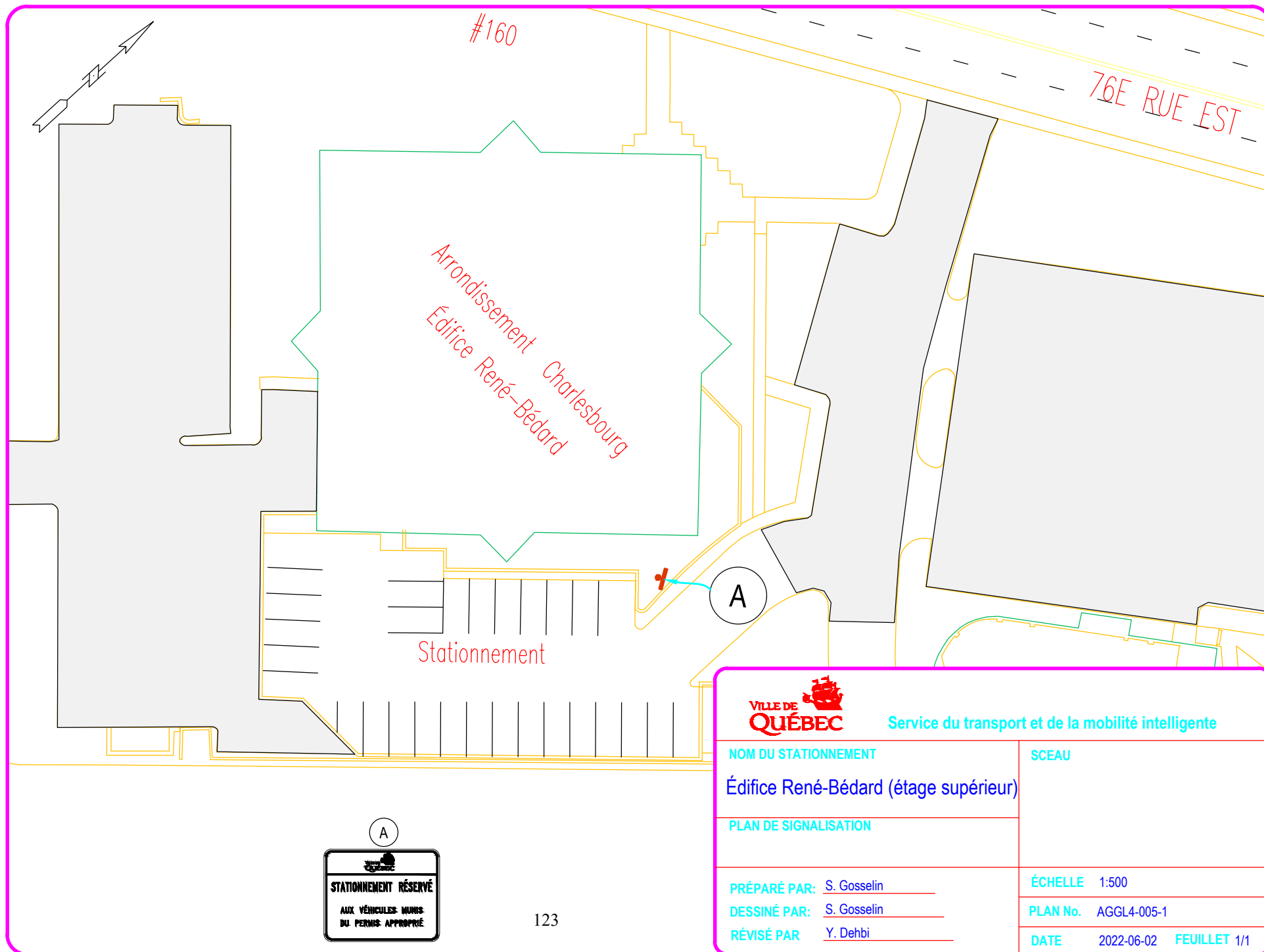
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:600

DATE 6 août 2014

PLAN AGGL 4-004



Service du transport et de la mobilité intelligente

NOM DU STATIONNEMENT

Édifice René-Bédard (étage supérieur)

PLAN DE SIGNALISATION

PRÉPARÉ PAR: S. Gosselin

DESSINÉ PAR: S. Gosselin

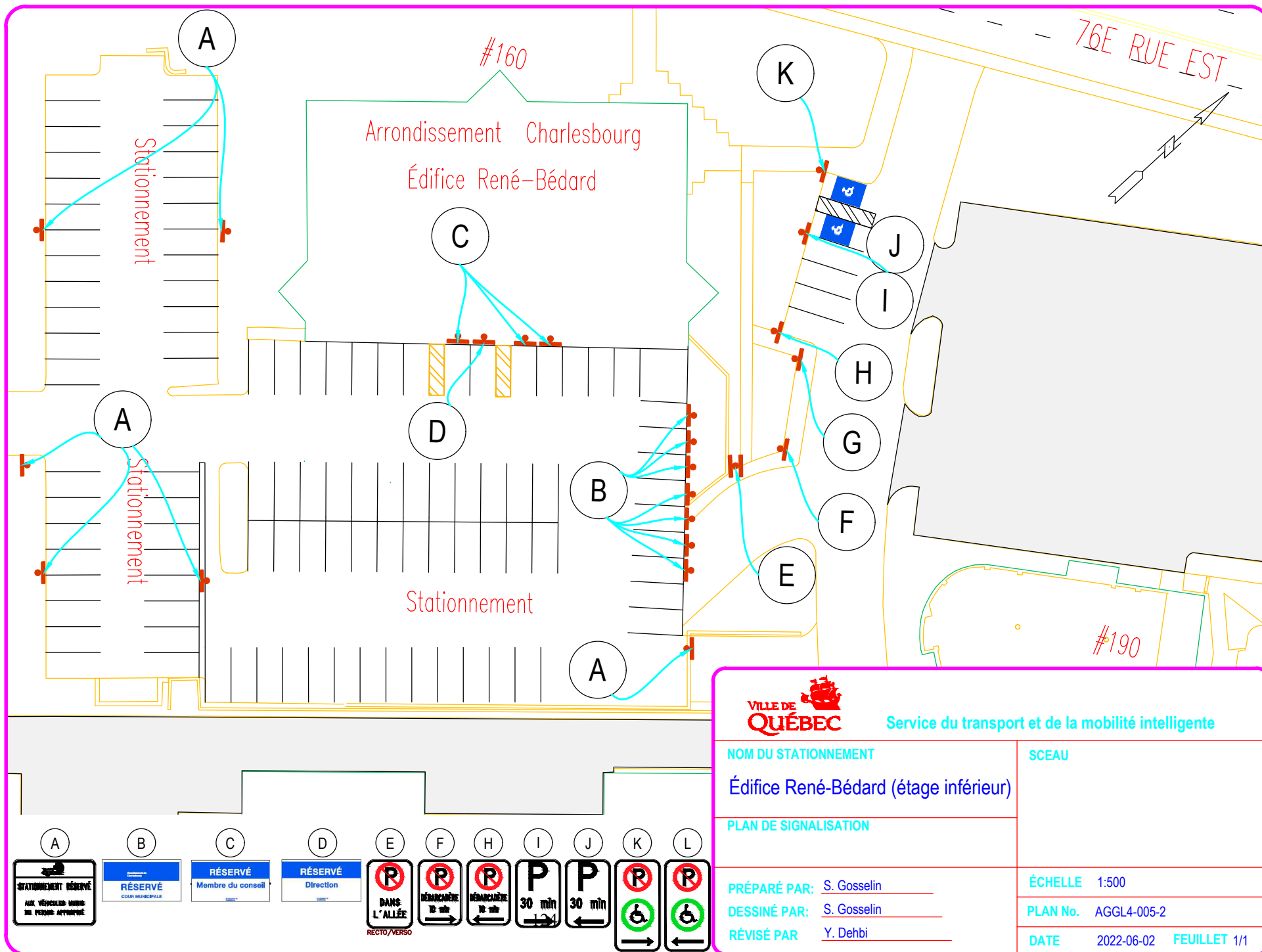
RÉVISÉ PAR: Y. Dehbi

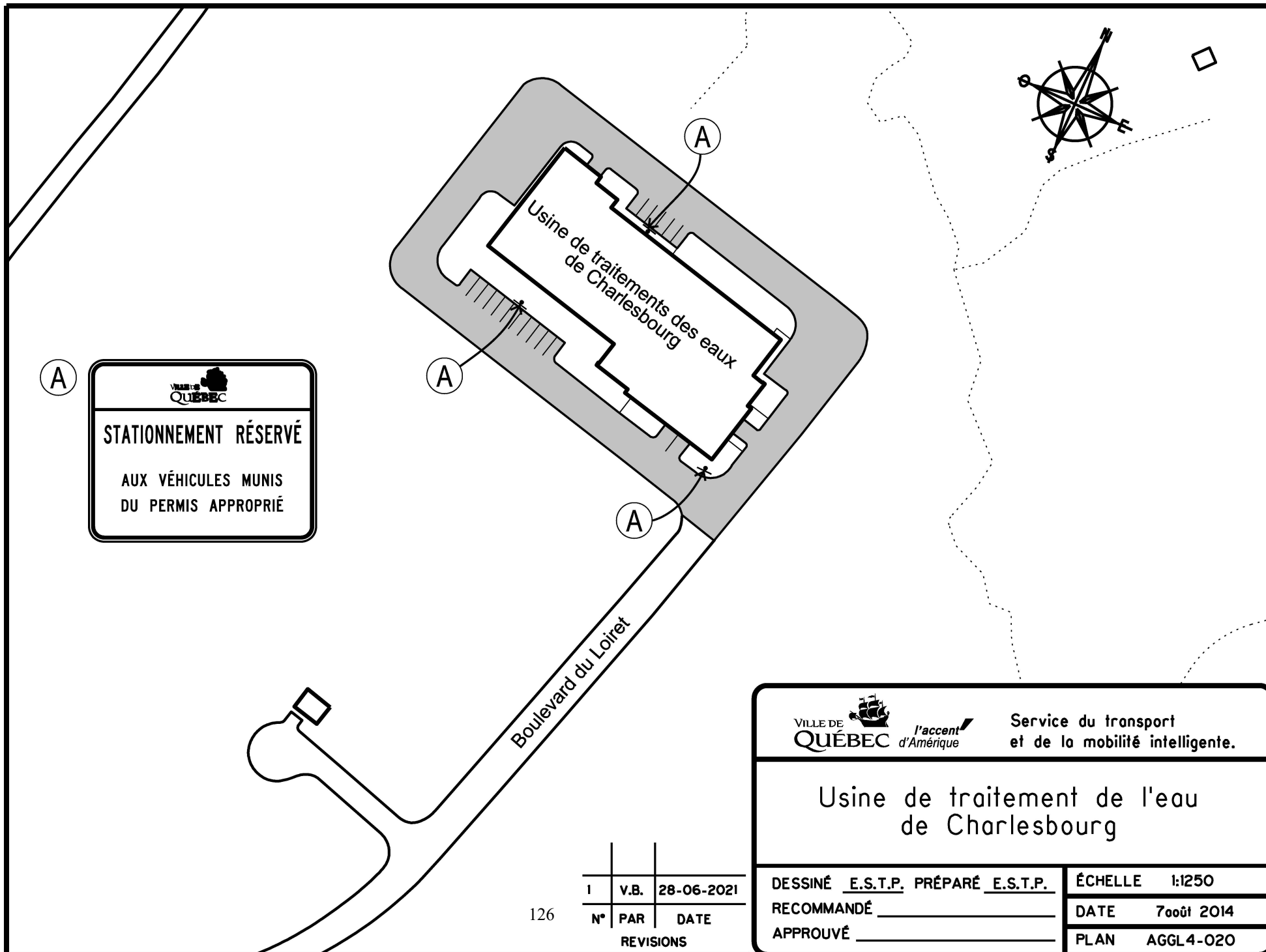
SCEAU

ÉCHELLE 1:500

PLAN No. AGGL4-005-1

DATE 2022-06-02 FEUILLET 1/1





126

1	V.B.	28-06-2021
N°	PAR	DATE
REVISIONS		



Service du transport
et de la mobilité intelligente.

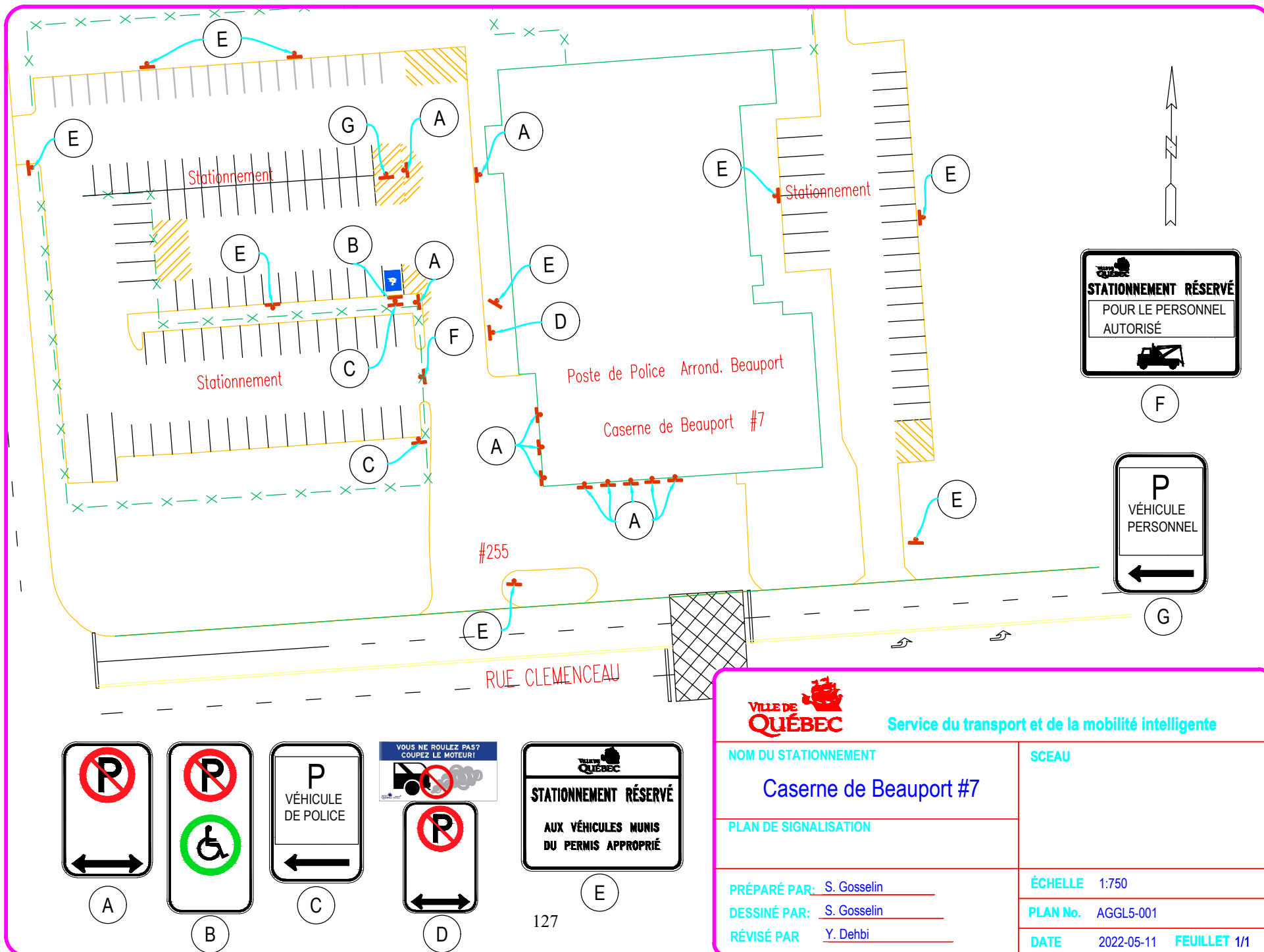
Usine de traitement de l'eau de Charlesbourg

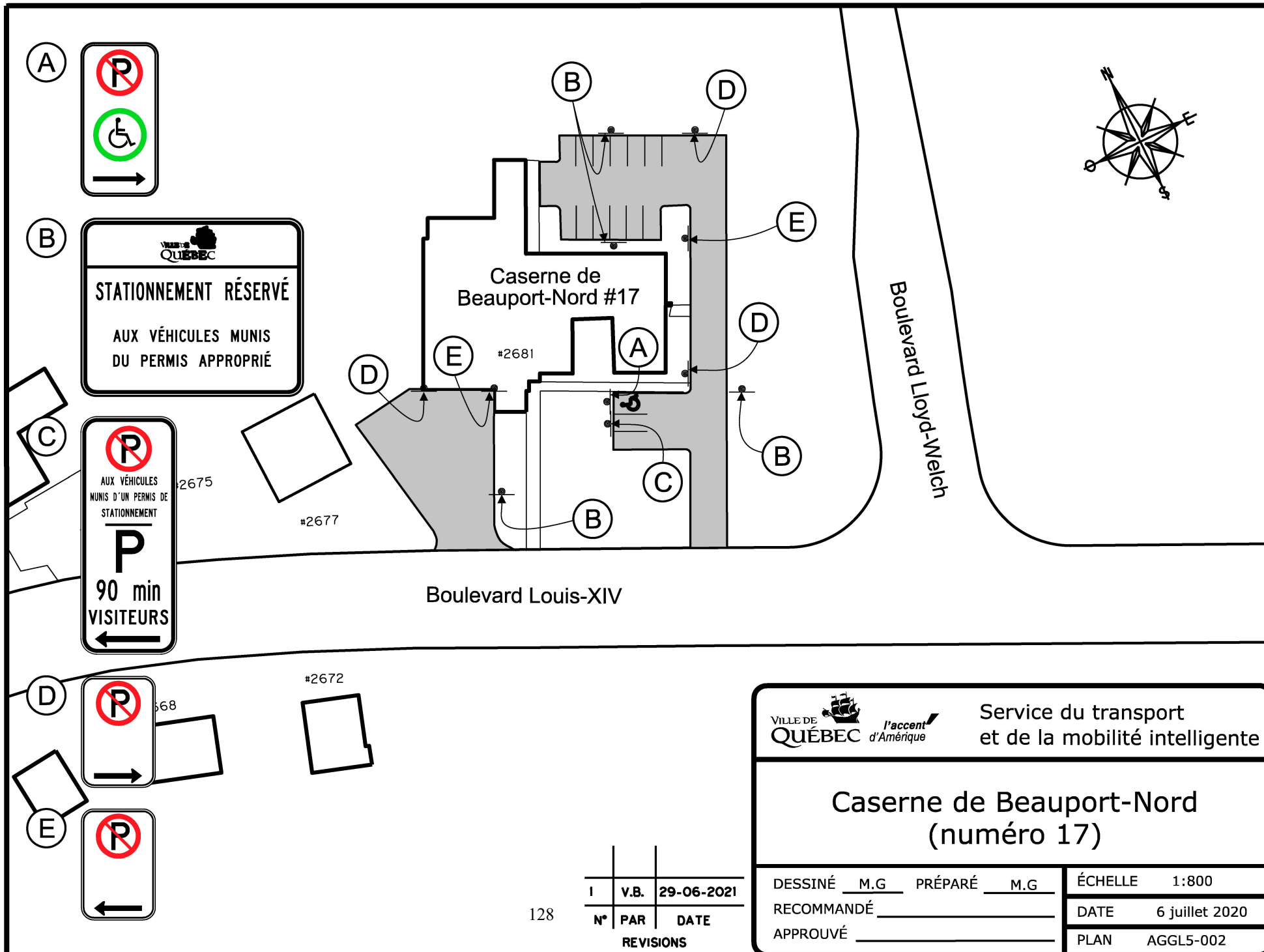
DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.
RECOMMANDÉ _____
APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:1250
DATE 7 août 2014
PLAN AGGL 4-020

FICHER: AGGL 4_020.dgn

DOSSIER: PCE2013007



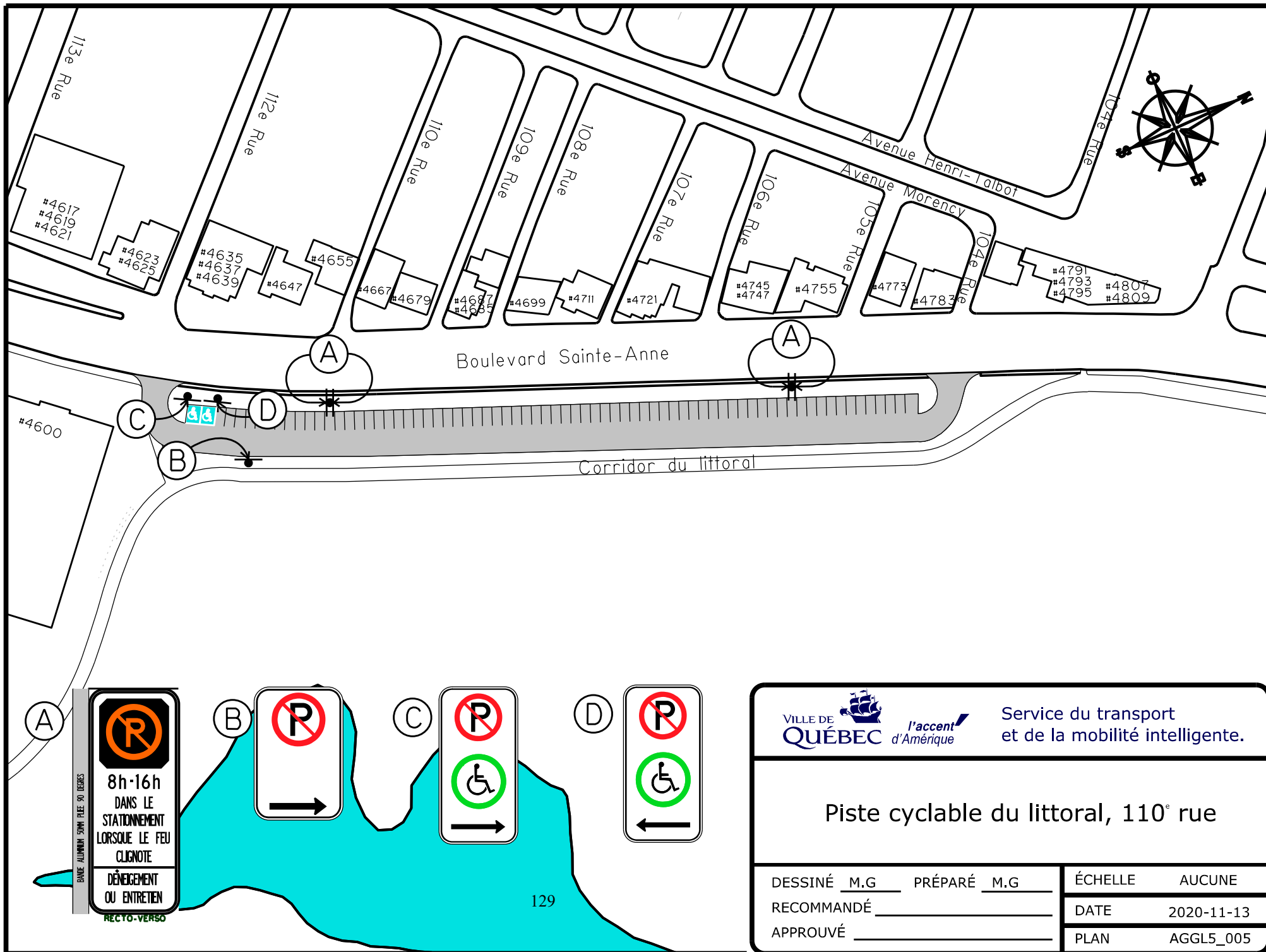


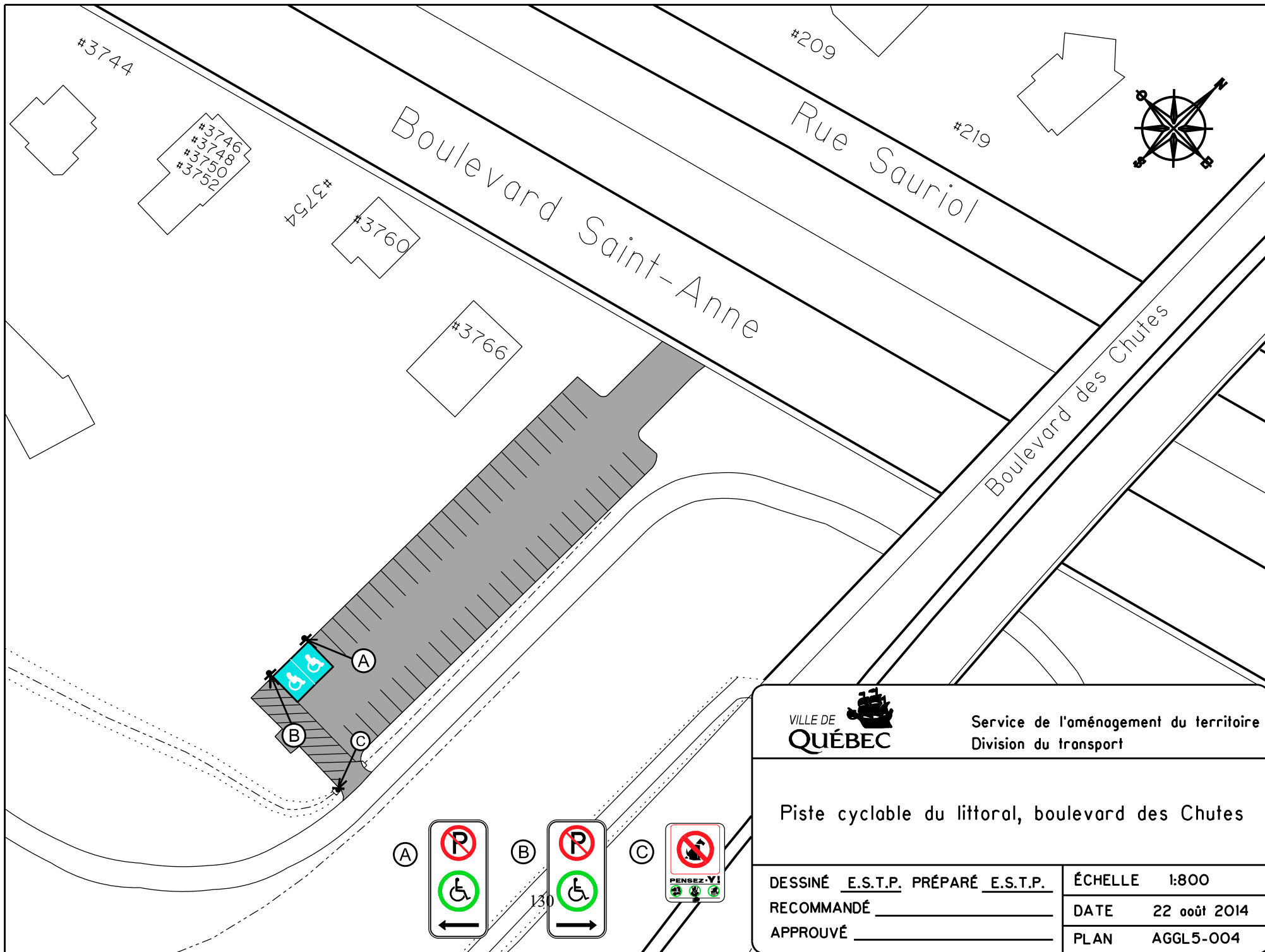
128

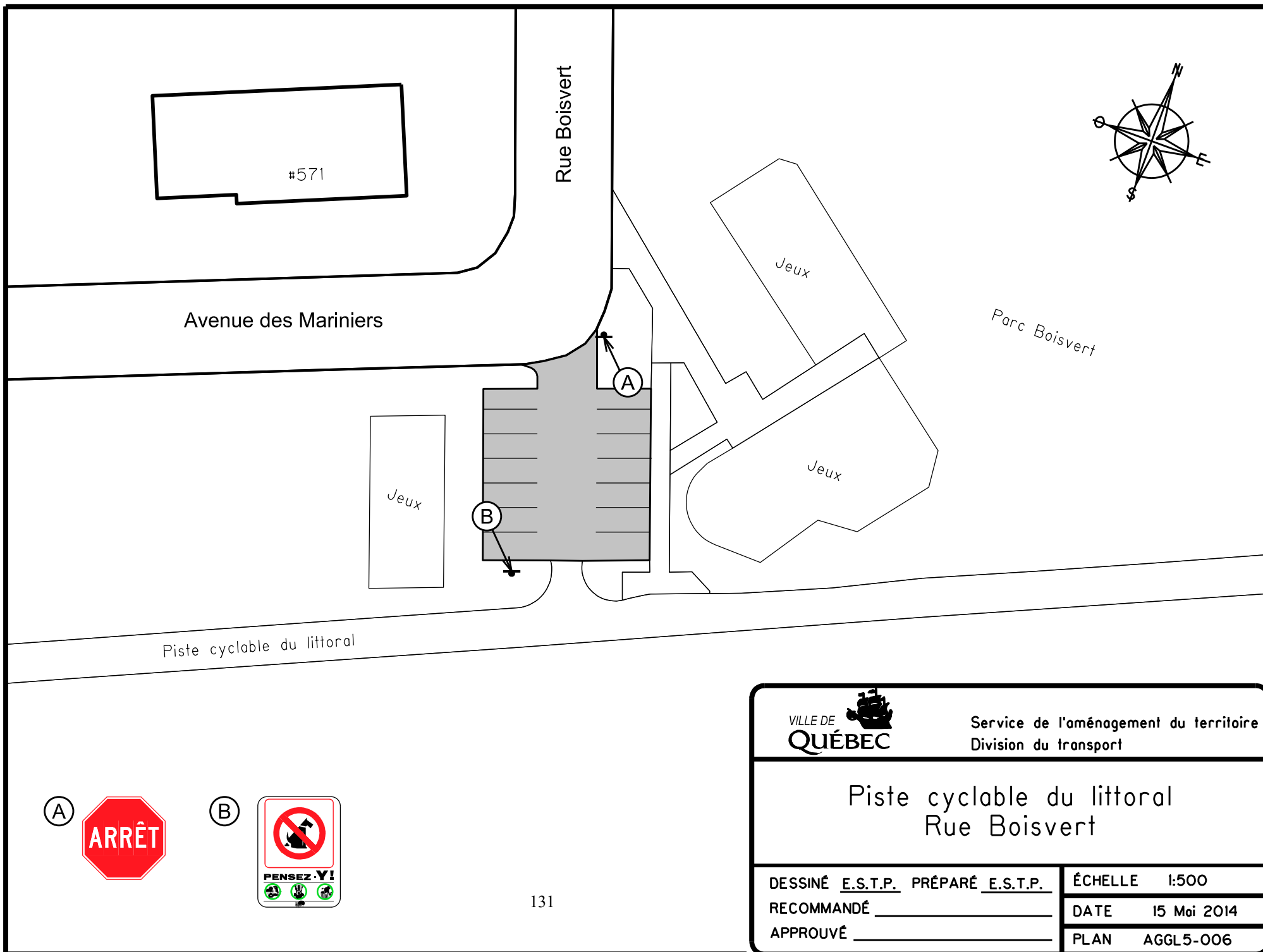
Service du transport et de la mobilité intelligente

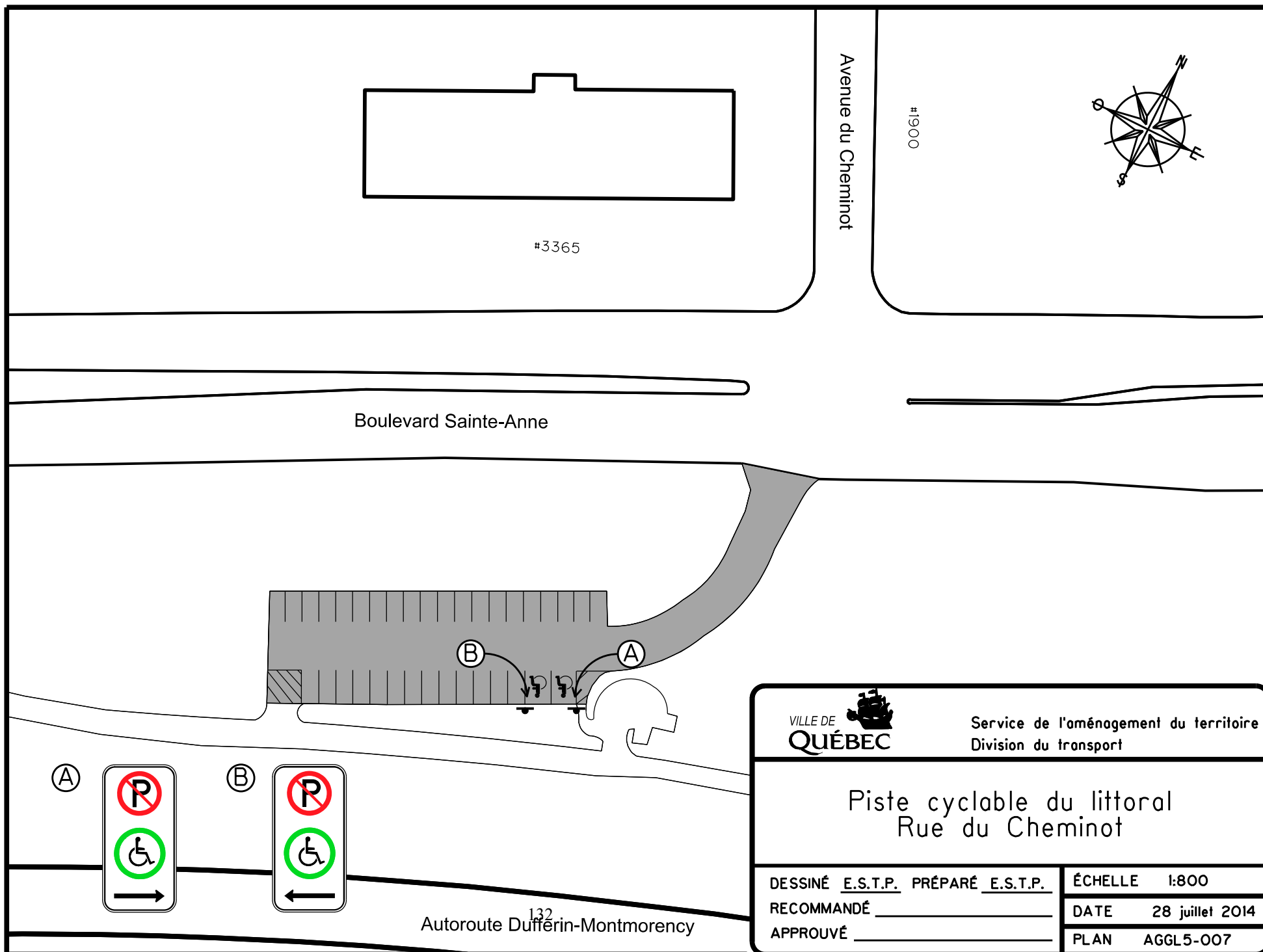
Caserne de Beauport-Nord (numéro 17)

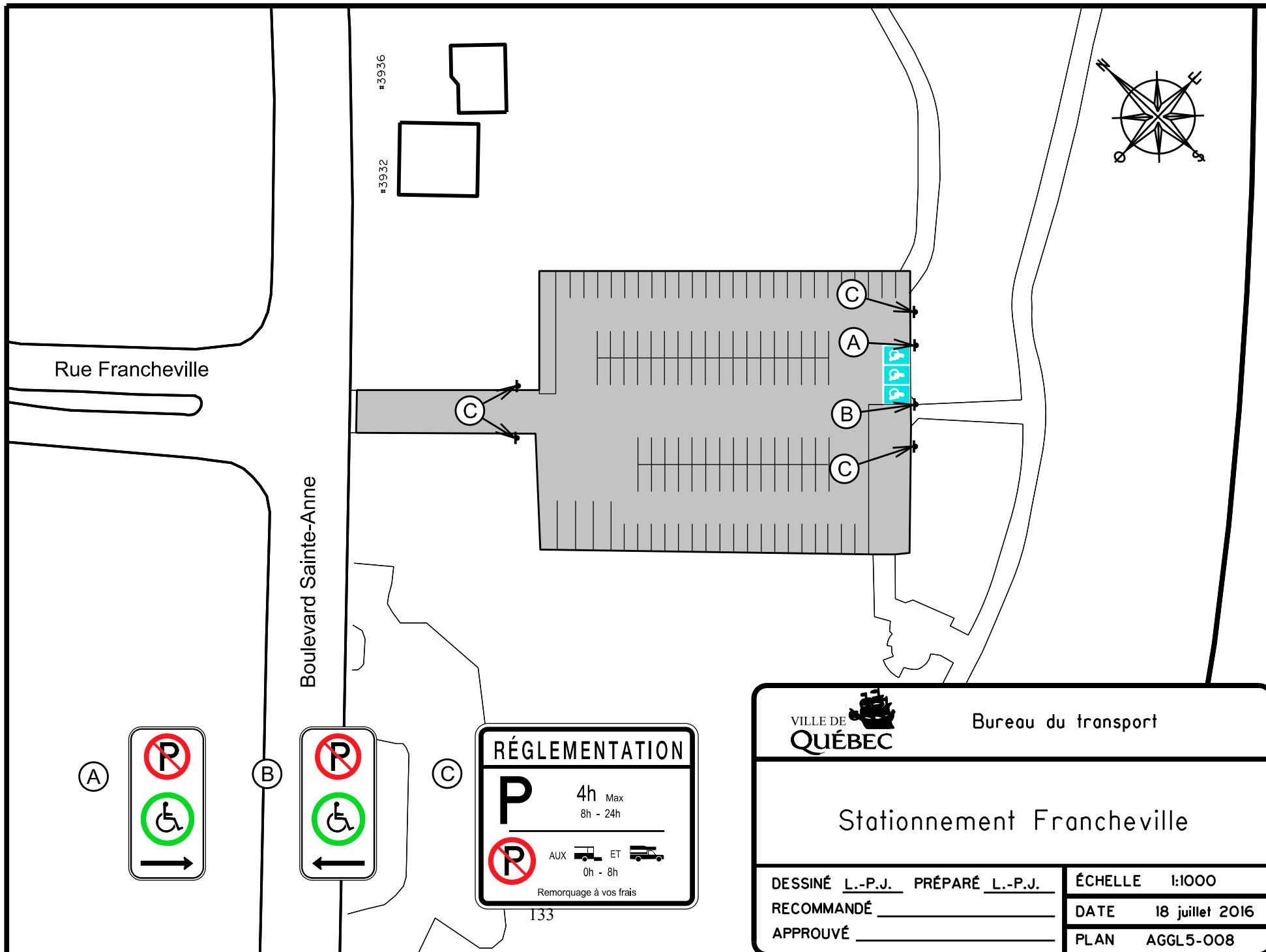
DESSINÉ <u>M.G.</u>	PRÉPARÉ <u>M.G.</u>	ÉCHELLE 1:800
RECOMMANDÉ _____		DATE 6 juillet 2020
APPROUVÉ _____		PLAN AGGL5-002



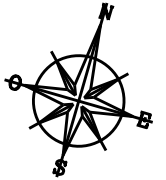




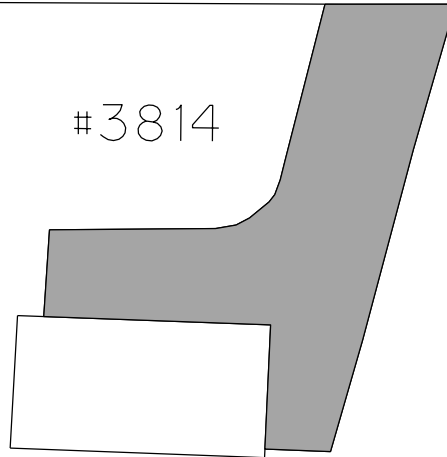




Boulevard Sainte-Anne



#3814



134



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Poste de pompage, 3814 boulevard Sainte-Anne

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

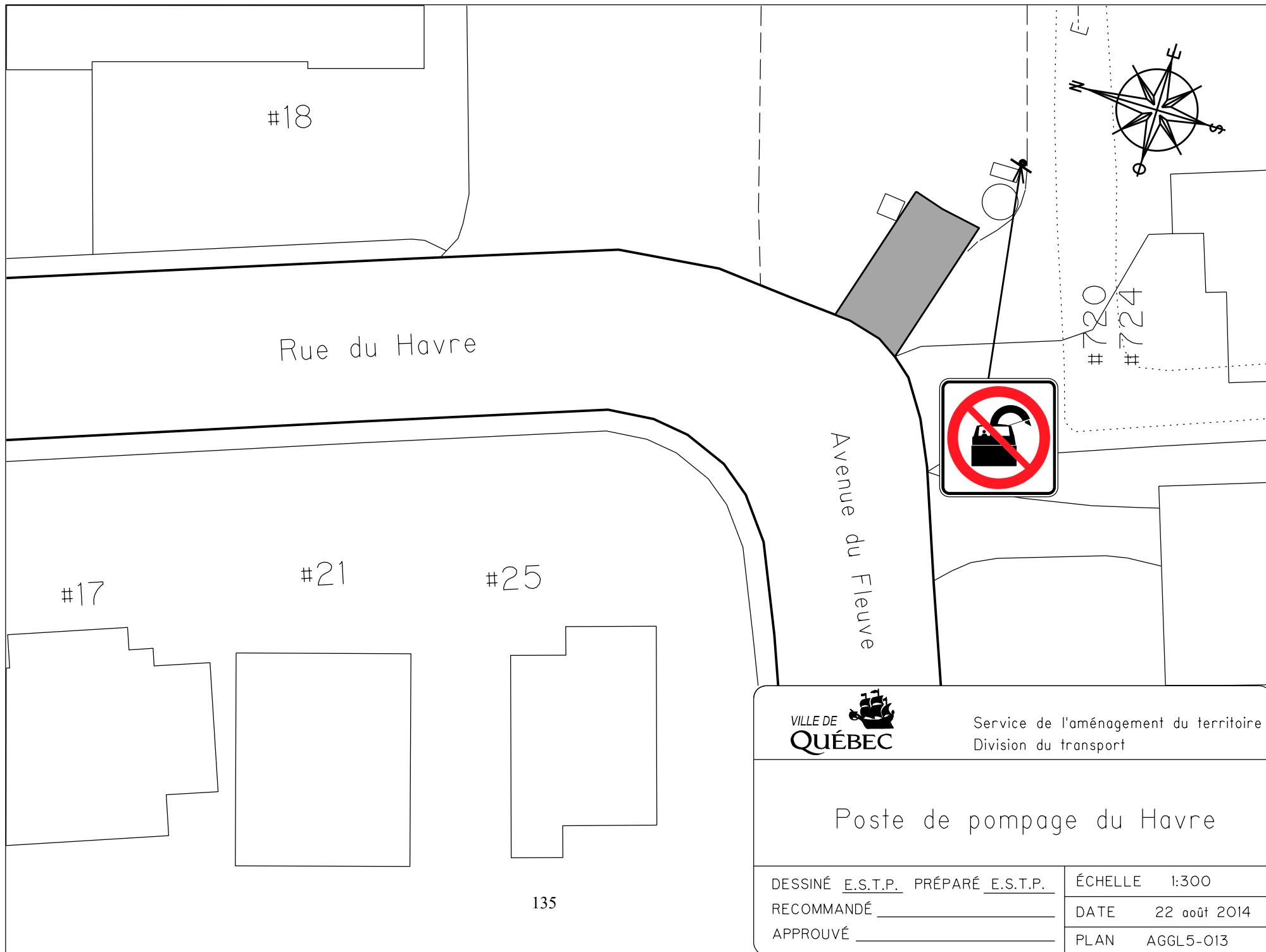
ÉCHELLE 1:300

RECOMMANDÉ _____

DATE 28 juillet 2014

APPROUVÉ _____

PLAN AGGL5-014



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Poste de pompage du Havre

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:300

DATE 22 août 2014

PLAN AGGL5-013

Avenue
de la Caravane

Avenue du
Bourg-Royal



#1495

#1511-#1513

Rue du Vignoble

A

#1490

#420

A



136



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Régulateur des Érables

DESSINÉ A.V. PRÉPARÉ A.V.

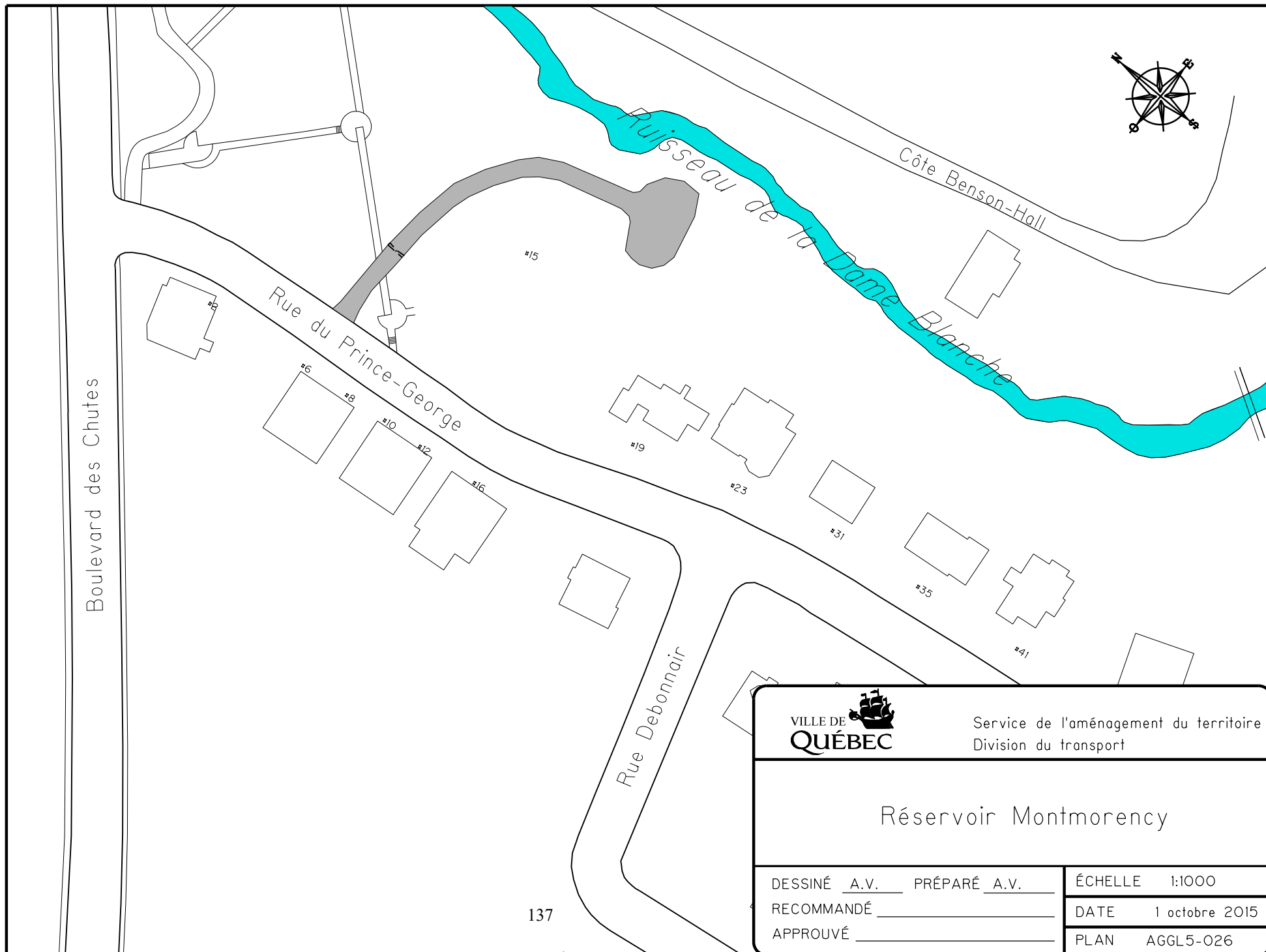
ÉCHELLE 1:500

RECOMMANDÉ _____

DATE 1 octobre 2015

APPROUVÉ _____

PLAN AGGL5-025

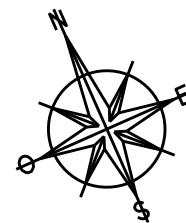


Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Réservoir Montmorency

DESSINÉ A.V. PRÉPARÉ A.V.
RECOMMANDÉ _____
APPROUVÉ _____

ÉCHELLE	1:1000
DATE	1 octobre 2015
PLAN	AGGL5-026



#209

Rue des Trois-Sauts

Rue du
Torrent



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage des Îlets

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

RECOMMANDÉ _____

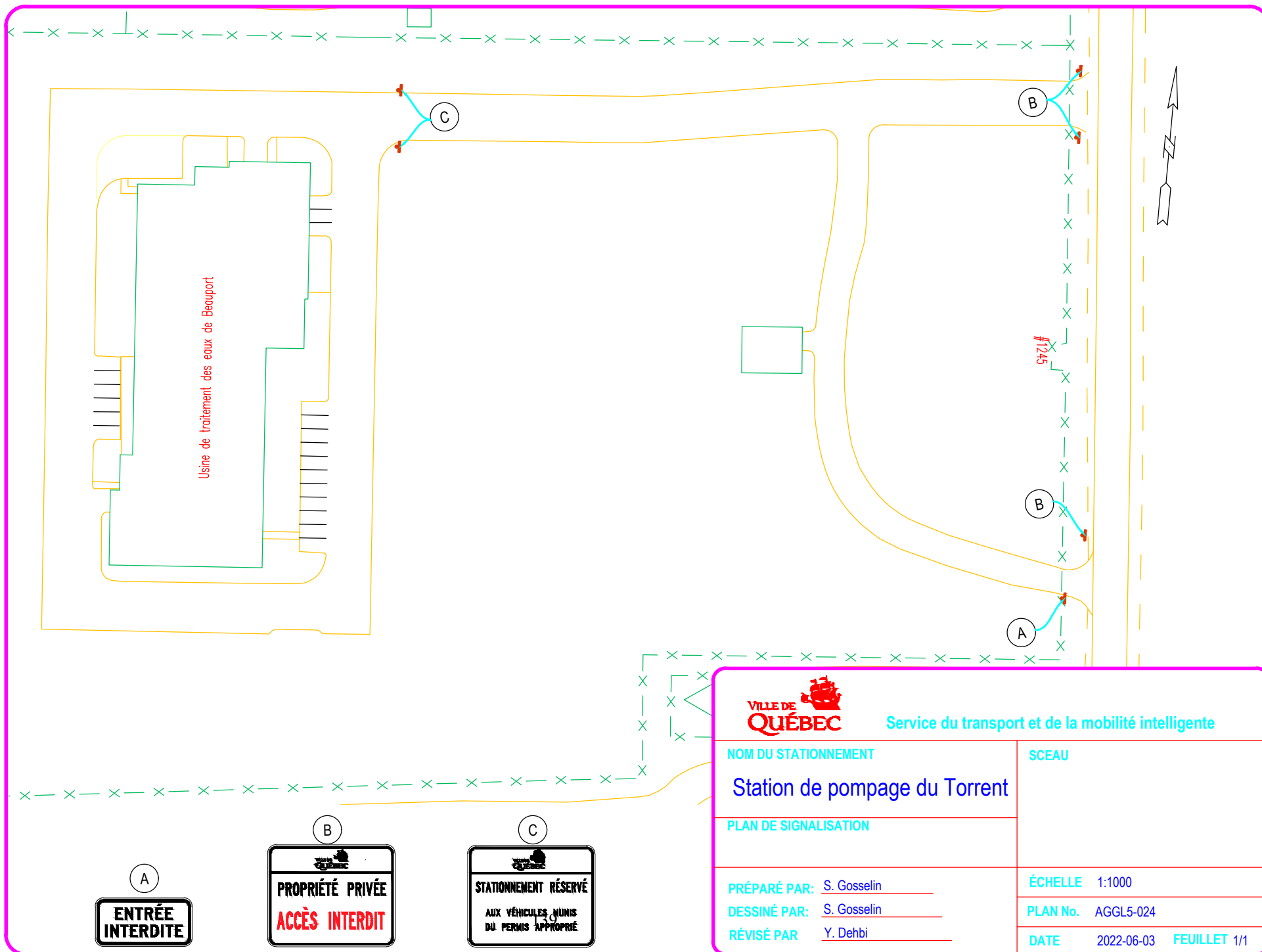
APPROUVÉ _____

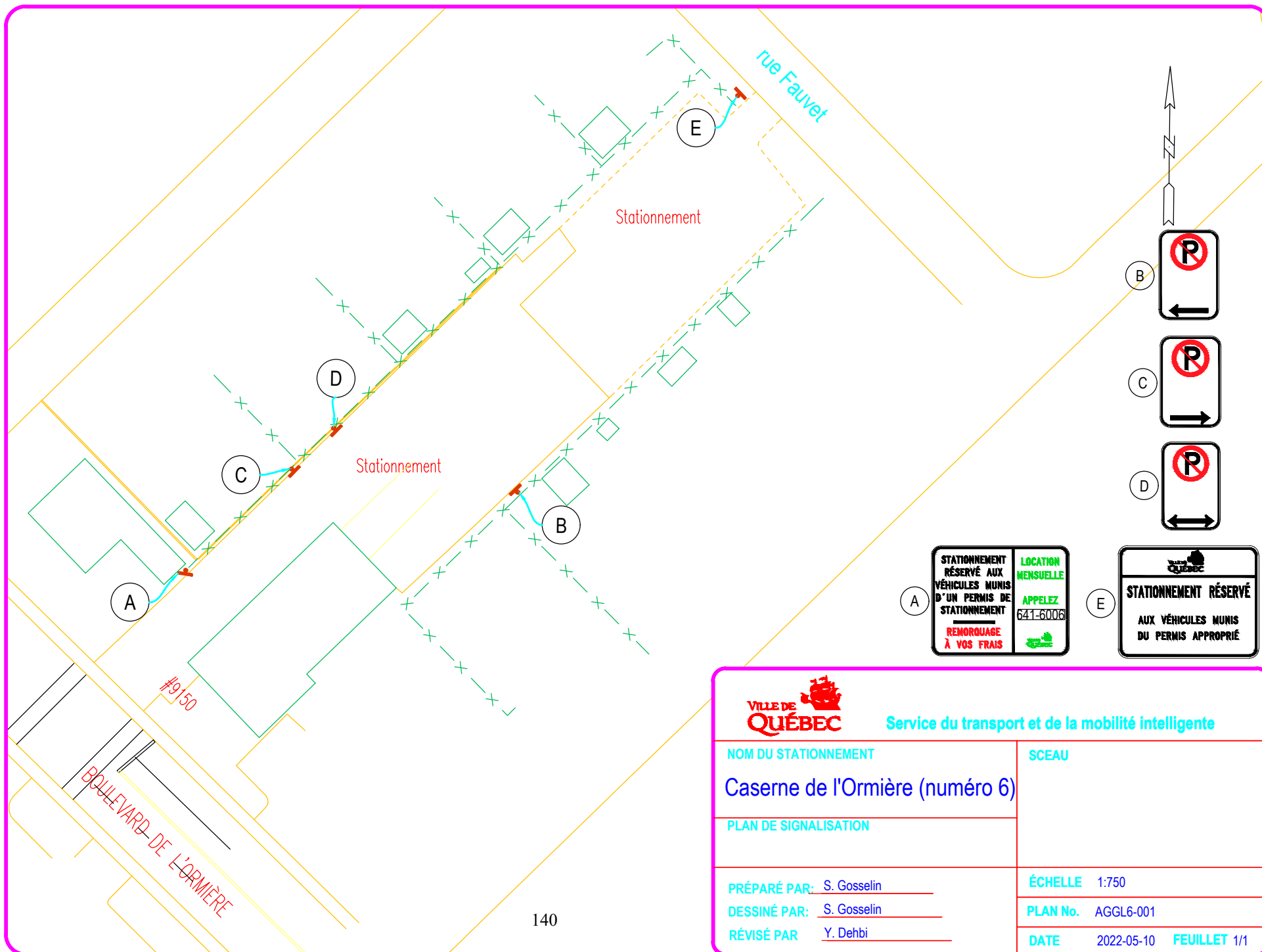
ÉCHELLE 1:600

DATE 15 Mai 2014

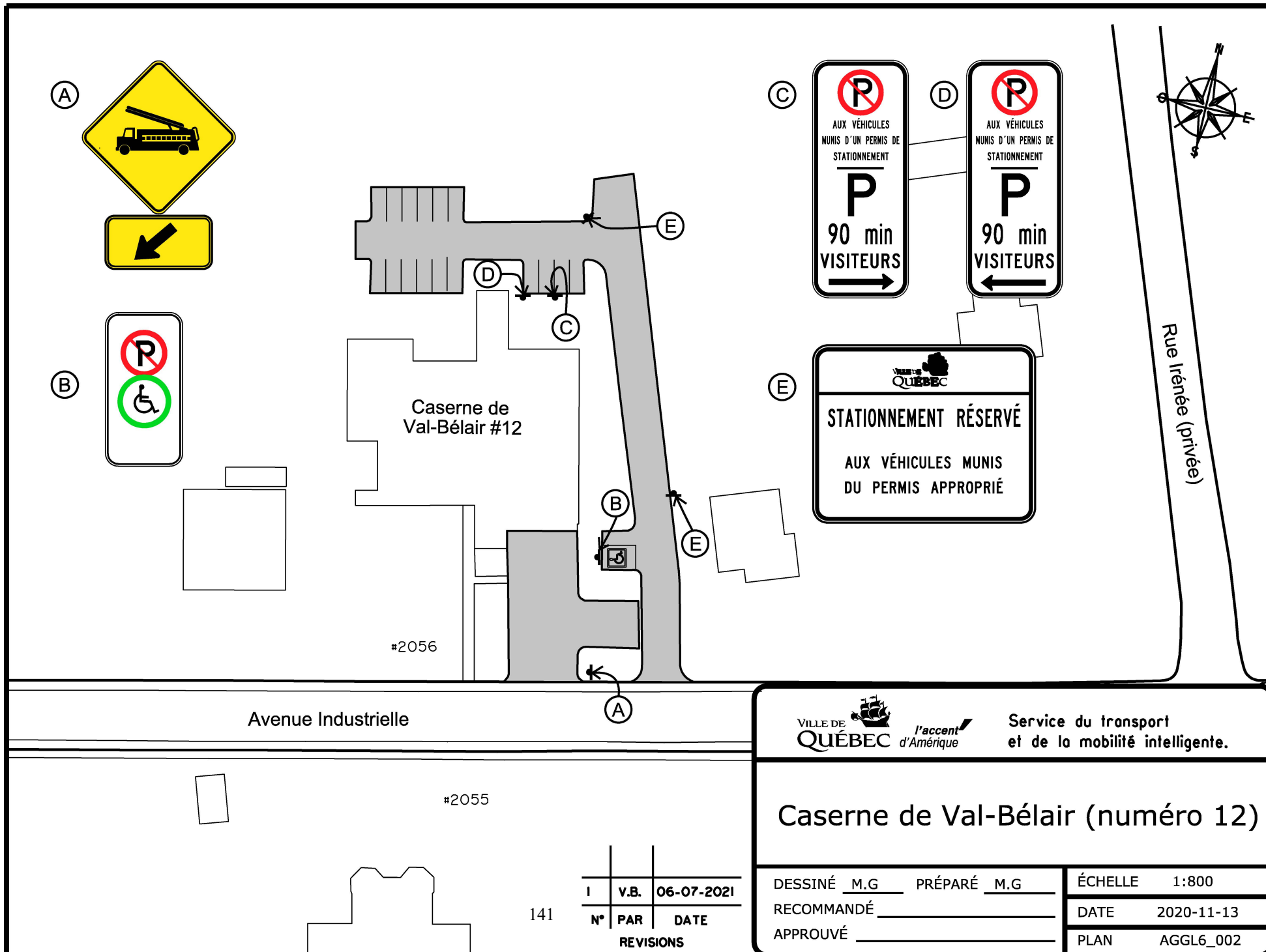
PLAN AGGL5-022

ACCÈS
INTERDIT
EN TOUT
TEMPS





 Service du transport et de la mobilité intelligente	
NOM DU STATIONNEMENT Caserne de l'Ormière (numéro 6)	SCEAU
PLAN DE SIGNALISATION	
PRÉPARÉ PAR: S. Gosselin DESSINÉ PAR: S. Gosselin RÉVISÉ PAR: Y. Dehbi	ÉCHELLE 1:750 PLAN No. AGGL6-001 DATE 2022-05-10 FEUILLET 1/1

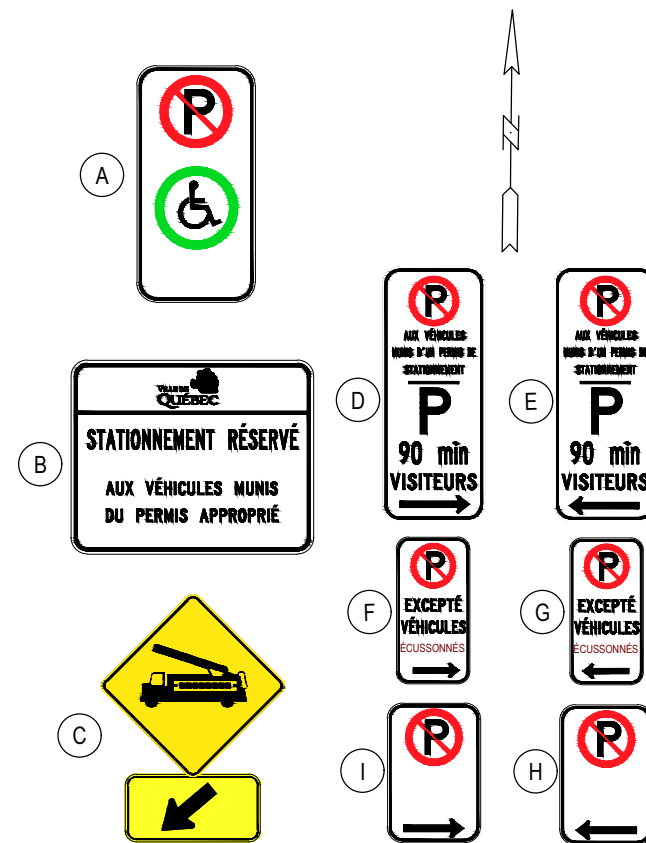
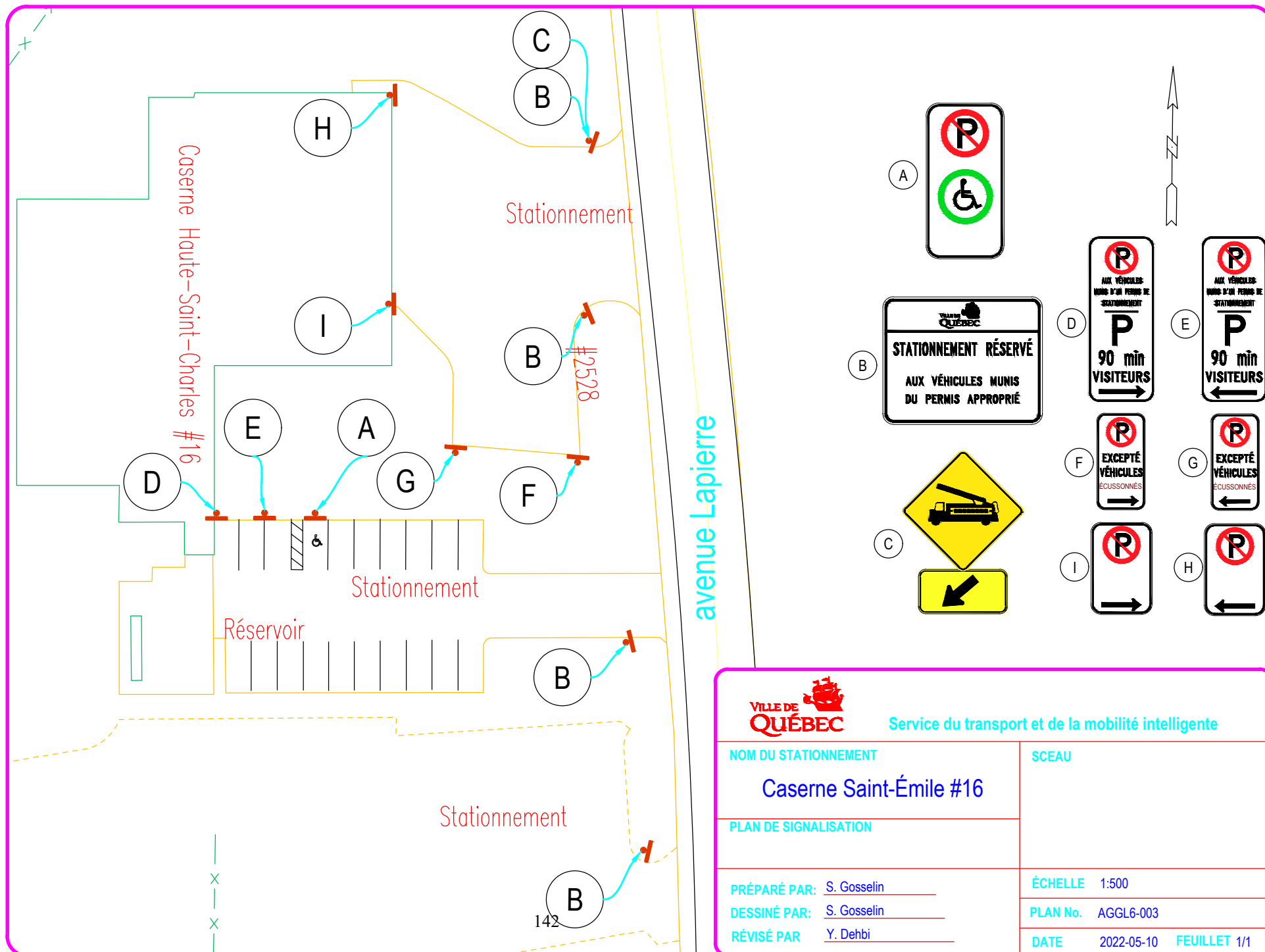


Caserne de Val-Bélair (numéro 12)

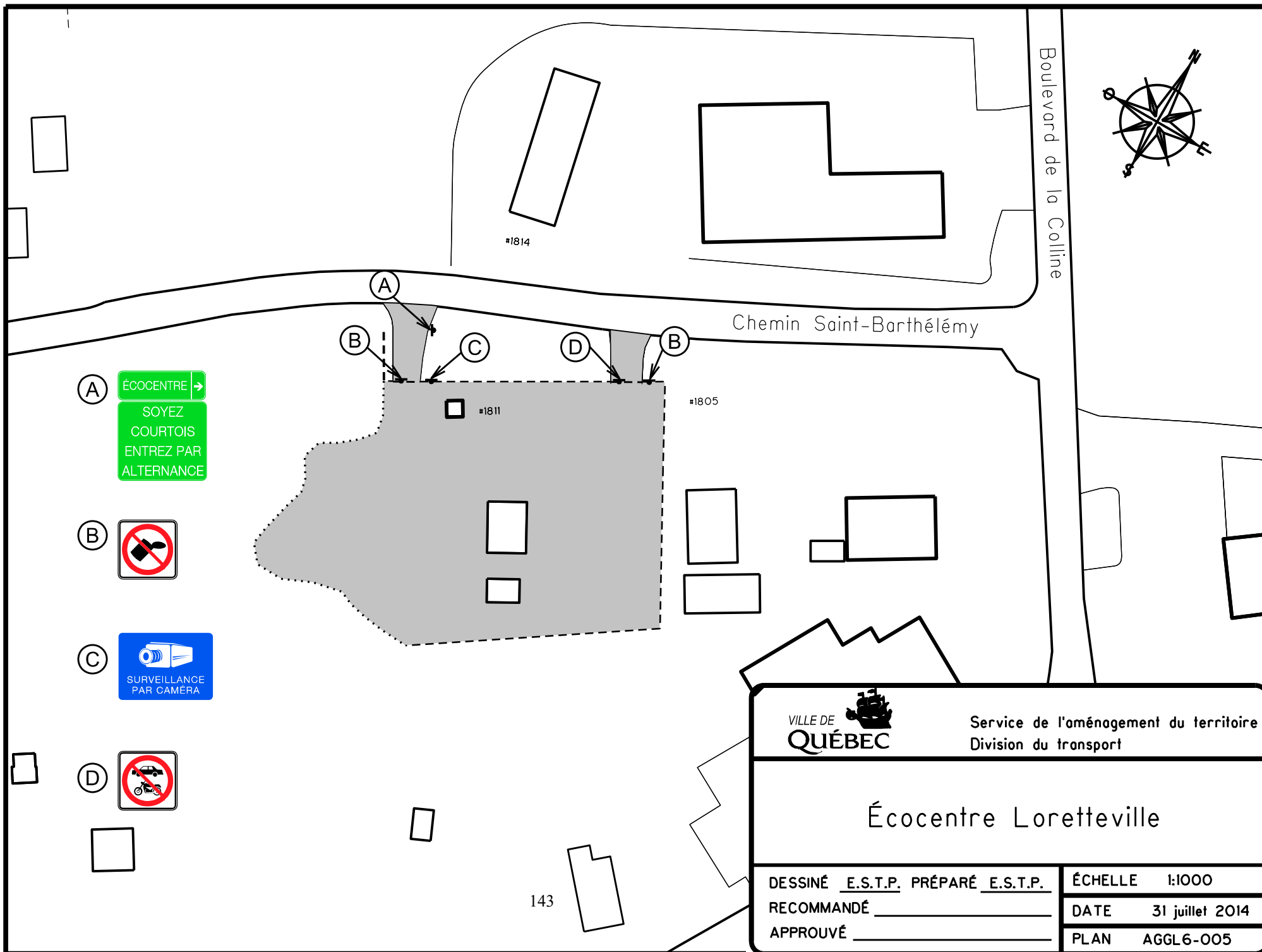
DESSINÉ <u>M.G</u>	PRÉPARÉ <u>M.G</u>
RECOMMANDÉ _____	
APPROUVÉ _____	

ÉCHELLE	1:800
DATE	2020-11-13
PLAN	AGGL6_002

I	V.B.	06-07-2021
N°	PAR	DATE
REVISIONS		



 Service du transport et de la mobilité intelligente	
NOM DU STATIONNEMENT Caserne Saint-Émile #16	SCEAU
PLAN DE SIGNALISATION	ÉCHELLE 1:500 PLAN No. AGGL6-003
PRÉPARÉ PAR: S. Gosselin DESSINÉ PAR: S. Gosselin RÉVISÉ PAR Y. Dehbi	DATE 2022-05-10 FEUILLET 1/1



VILLE DE
QUÉBEC

Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Écocentre Loretteville

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

ÉCHELLE 1:1000

RECOMMANDÉ _____

DATE 31 juillet 2014

APPROUVÉ _____

PLAN AGGL 6-005



Rue Jean-Bardot

A

#1472

A



144



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Écocentre Val-Bélair

DESSINÉ A.B.L. PRÉPARÉ E.S.T.P.

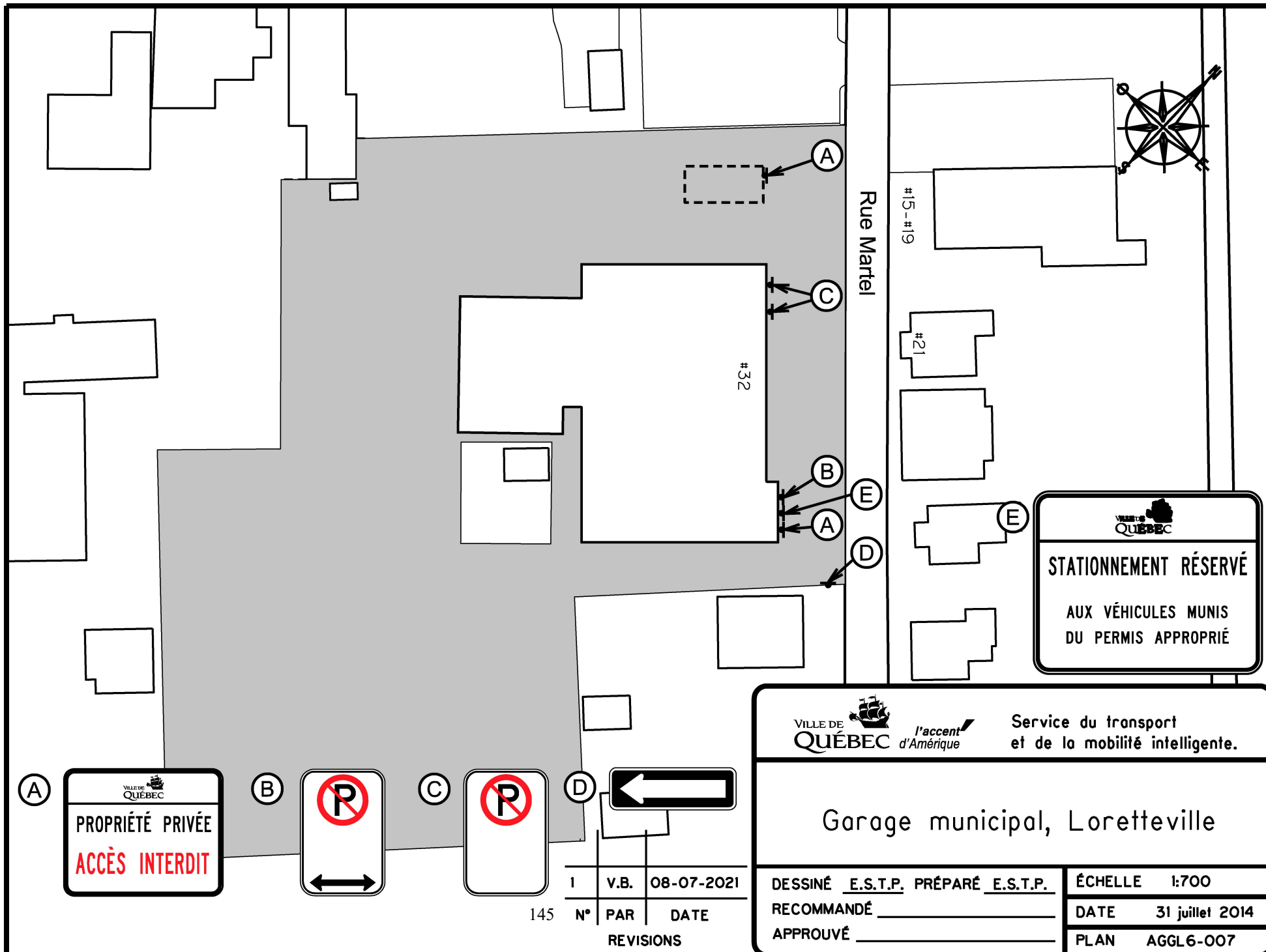
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

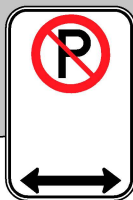
ÉCHELLE 1:800

DATE 31 juillet 2014

PLAN AGGL6-006




PROPRIÉTÉ PRIVÉE
ACCÈS INTERDIT



1	V.B.	08-07-2021
145	N°	PAR
	DATE	
REVISIONS		


STATIONNEMENT RÉSERVÉ
 AUX VÉHICULES MUNIS
 DU PERMIS APPROPRIÉ

VILLE DE
QUÉBEC *l'accent d'Amérique*

Service du transport
 et de la mobilité intelligente.

Garage municipal, Loretteville

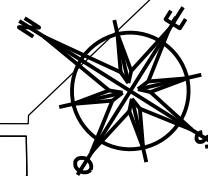
DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.
 RECOMMANDÉ _____
 APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:700
 DATE 31 juillet 2014
 PLAN AGGL6-007

Rue du Pomerol

#1013

#1001



Avenue Lapierre

Rue Auguste-Renoir

Piste cyclable

A



□ □ I

146

A



VILLE DE
QUÉBEC



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Lapierre (Corridor des Cheminots)

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

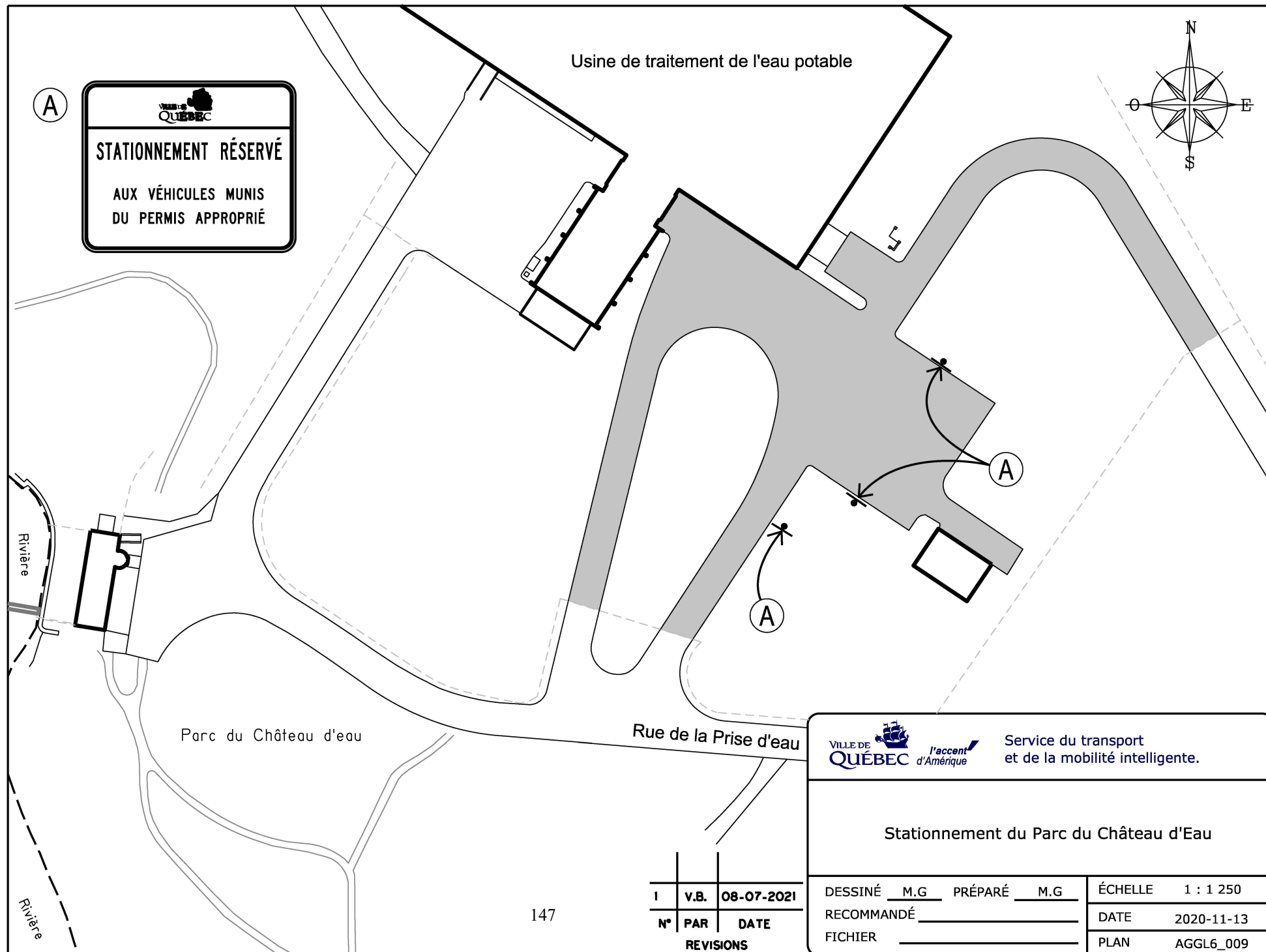
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

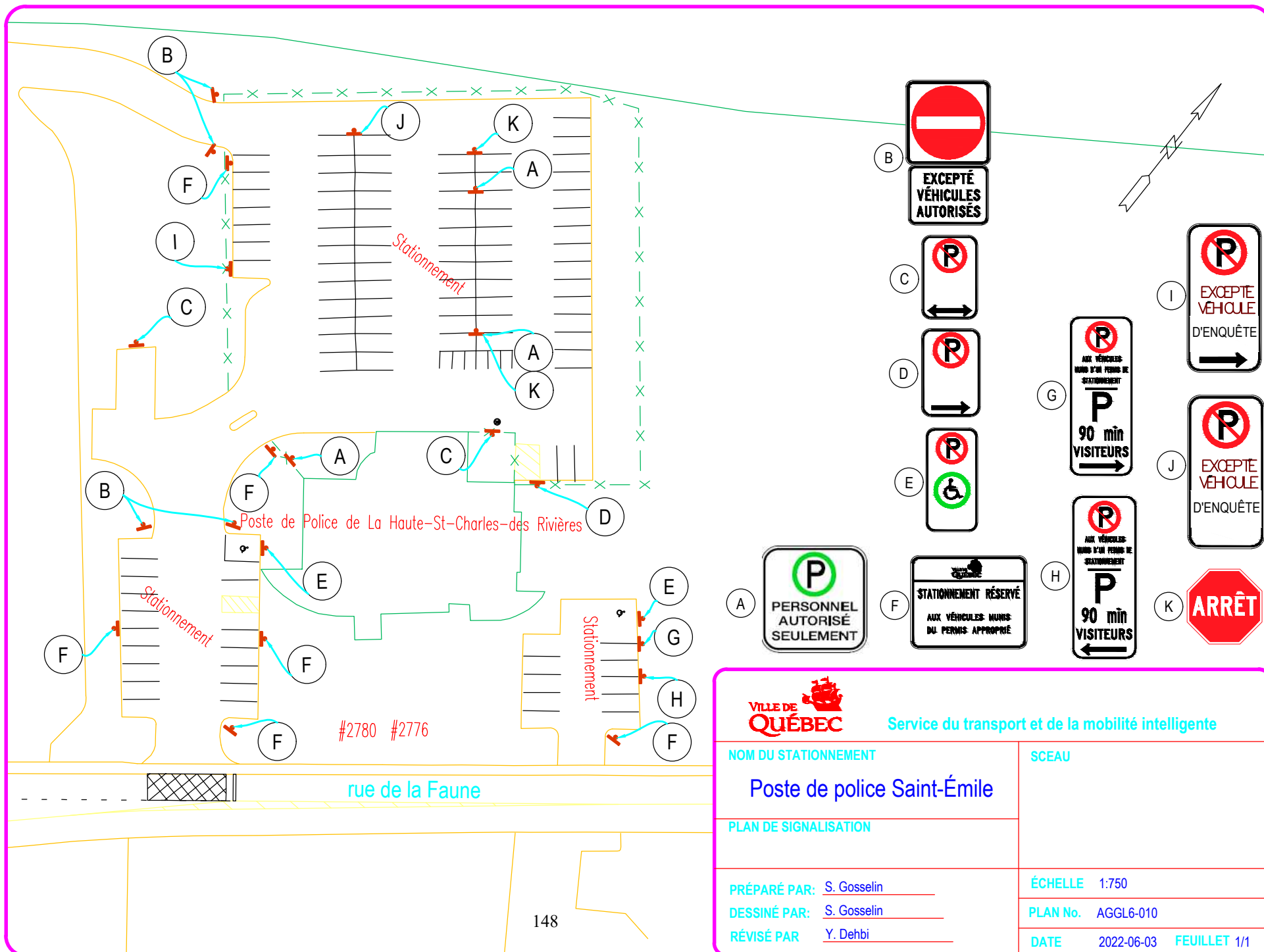
ÉCHELLE 1:600

DATE 14 août 2014

PLAN AGGL6-008

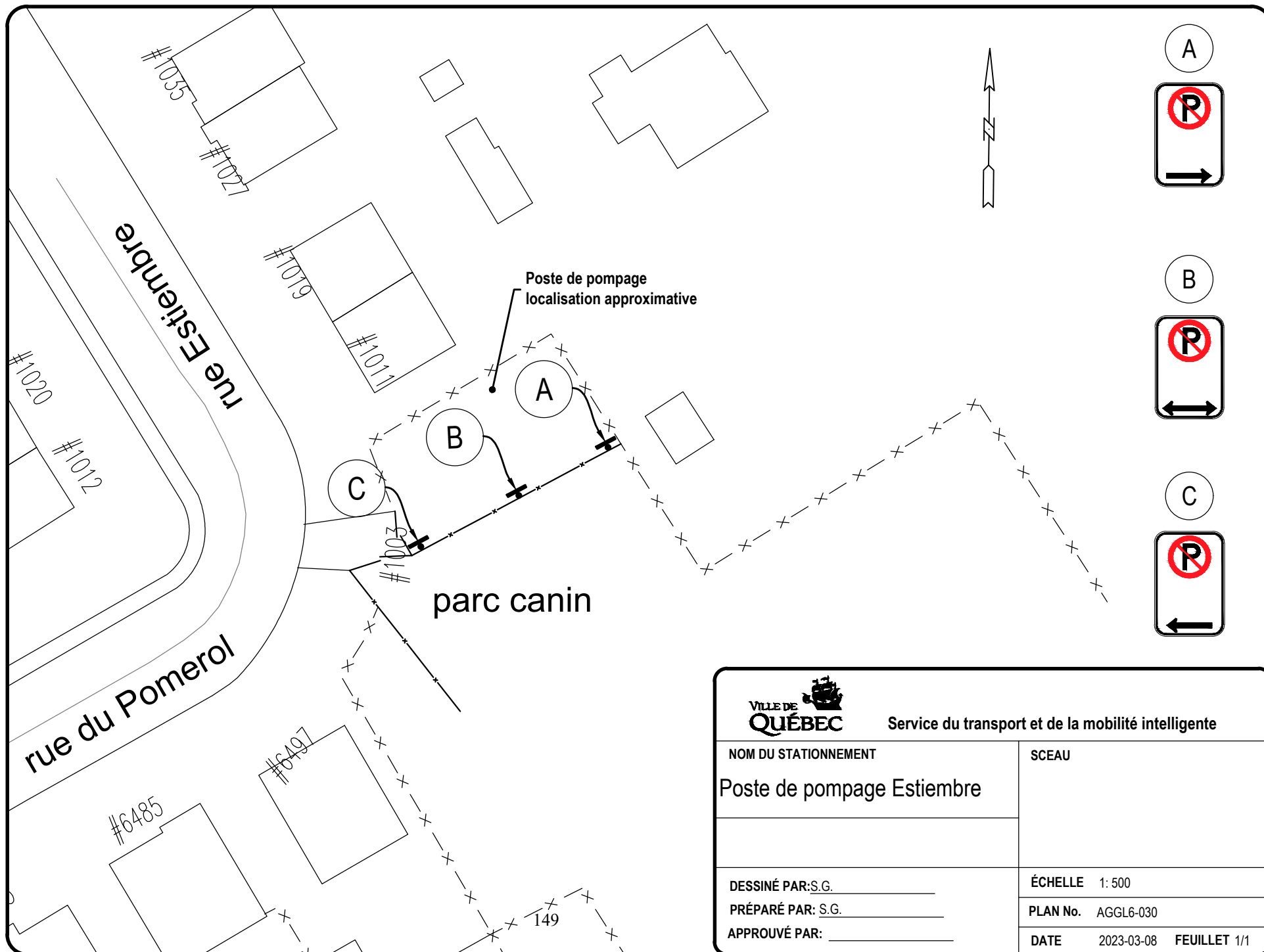


I	V.B.	08-07-2021
N°	PAR	DATE
REVISIONS		



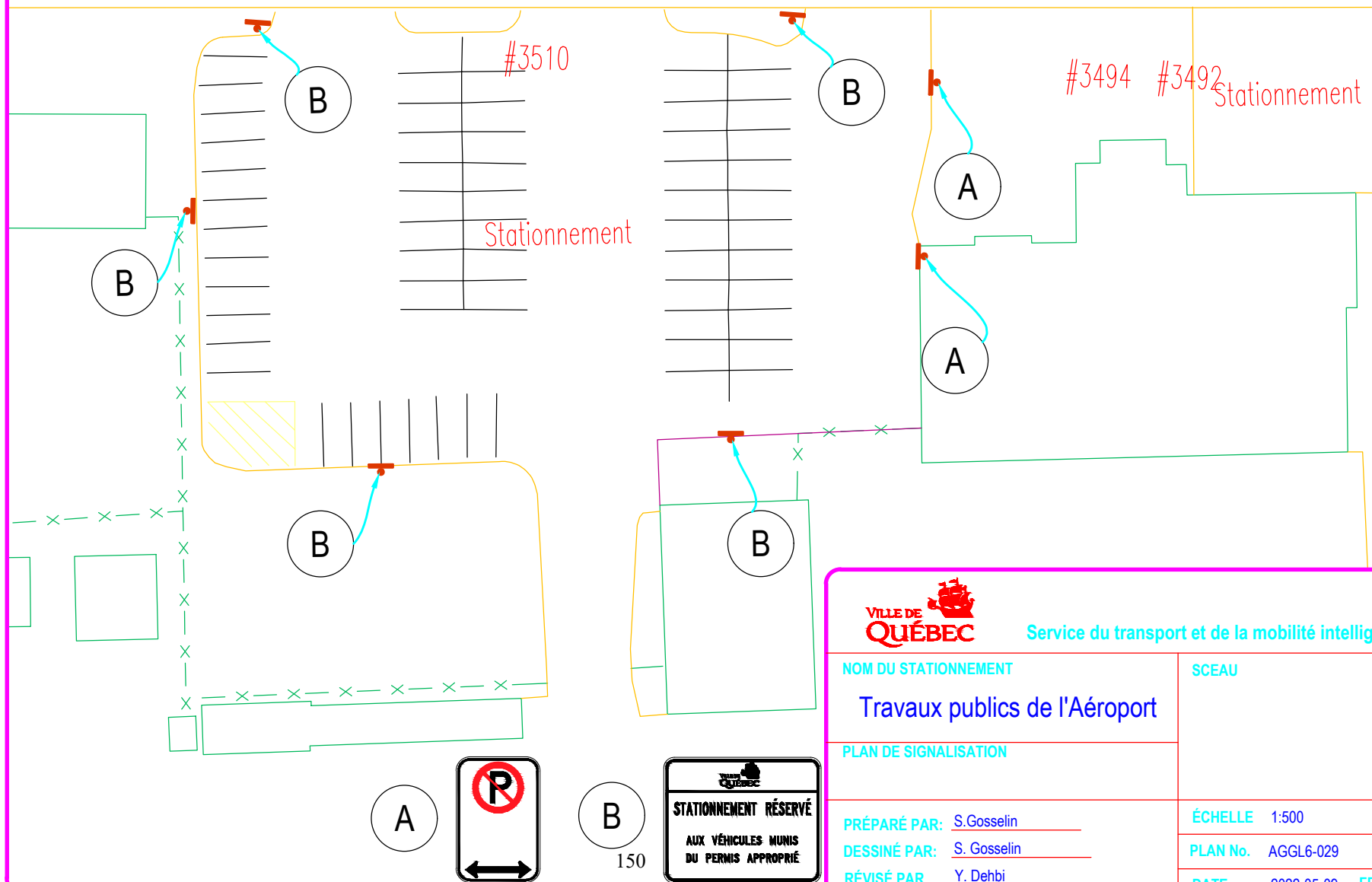
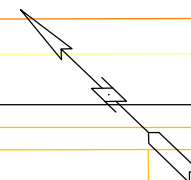
Service du transport et de la mobilité intelligente

NOM DU STATIONNEMENT	SCEAU
Poste de police Saint-Émile	
PLAN DE SIGNALISATION	
PRÉPARÉ PAR: S. Gosselin	ÉCHELLE 1:750
DESSINÉ PAR: S. Gosselin	PLAN No. AGGL6-010
RÉVISÉ PAR Y. Dehbi	DATE 2022-06-03 FEUILLET 1/1



 VILLE DE QUÉBEC		Service du transport et de la mobilité intelligente	
NOM DU STATIONNEMENT Poste de pompage Estiembre		SCEAU	
DESSINÉ PAR: S.G.		ÉCHELLE 1: 500	
PRÉPARÉ PAR: S.G.		PLAN No. AGGL6-030	
APPROUVÉ PAR:		DATE 2023-03-08 FEUILLET 1/1	

route de l'Aéroport



Service du transport et de la mobilité intelligente

NOM DU STATIONNEMENT

Travaux publics de l'Aéroport

PLAN DE SIGNALISATION

SCEAU

PRÉPARÉ PAR: S. Gosselin

DESSINÉ PAR: S. Gosselin

RÉVISÉ PAR: Y. Dehbi

ÉCHELLE 1:500

PLAN No. AGGL6-029

DATE 2022-05-09 FEUILLET 1/1

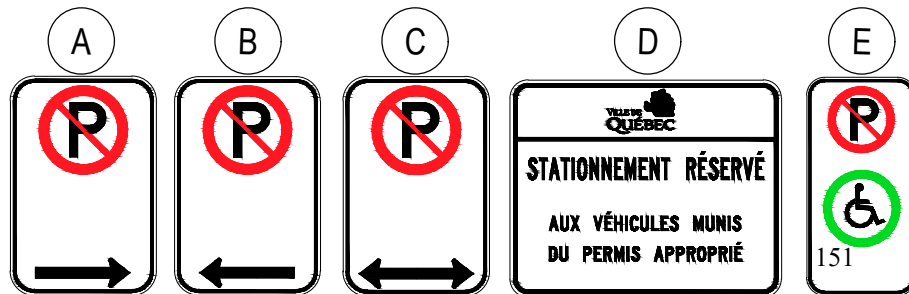
2 814 834

4 528 580

Caserne de Saint-Augustin #11

#183
Stationnement

Route 138



Service du transport et de la mobilité intelligente

NOM DU STATIONNEMENT

Caserne Saint-Augustin (#11)

SCEAU

PLAN DE SIGNALISATION

PRÉPARÉ PAR: S. Gosselin

DESSINÉ PAR: A. Dada-Amos

RÉVISÉ PAR Y. Dehbi

ÉCHELLE 1:500

PLAN No. AGGL7-001

DATE 2022-06-03 FEUILLET 1/1

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I.....	1
STATIONNEMENT.....	1
CHAPITRE II.....	10
INFRACTION ET PEINE.....	10
CHAPITRE III.....	11
DISPOSITIONS ABROGATIVES.....	11
CHAPITRE IV.....	11
DISPOSITION FINALE.....	11
ANNEXE I.....	12
ANNEXE II.....	21
ANNEXE III.....	50